

Dans l'Ile-du-Prince-Edouard

Une victoire des libéraux

La grève semble inévitable dans les hôpitaux

— Marcel Pélipin

MONTREAL (P.C.) — M. Marcel Pélipin a déclaré hier soir que la grève dans les 139 hôpitaux de la province semblait "pratiquement inévitable".

"C'est au gouvernement et aux administrateurs d'hôpitaux de montrer au peuple qu'ils veulent éviter la grève et qu'ils sont prêts à assumer leur responsabilité sociale en signant un contrat juste et raisonnable", a dit M. Pélipin.

Le chef syndical a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse organisée par la CSN, à laquelle sont affiliés les 32,000 employés d'hôpitaux qui menacent de faire la grève.

M. Paul-E. Dalpé, président de la Fédération nationale des services, a dit pour sa part que des hauts fonctionnaires de son syndicat avaient eu des rencontres avec les administrateurs des hôpitaux, mais que ces rencontres n'étaient pas des sessions de négociations.

M. Pélipin a fait valoir que la moyenne des traitements des employés d'hôpitaux se situe "juste au niveau de la survie", soit entre \$60 et \$65 par semaine. Le salaire vital, selon les chiffres de la CSN, serait de \$90.40 par semaine aujourd'hui.

Les syndicats réclament \$8 par semaine d'augmentation alors que l'offre patronale varie de \$1 à \$3.30 par semaine, selon les occupations. Les infirmières réclament pour leur part une hausse de \$20 par semaine.

"Les syndicats d'employés d'hôpitaux et d'infirmières, a dit M. Pélipin, ont mis tout en oeuvre pour tenter de régler leurs problèmes au niveau de la négociation, mais il est clair et net que tel n'est pas, par ailleurs, le désir des administrateurs d'hôpitaux et du gouvernement".

Charlottetown (P.C.) — Les libéraux ont remporté une majorité de deux sièges à l'Assemblée législative de l'Ile du Prince-Edouard par suite d'une élection partielle dans le comté de Kings 1st lundi, prenant ainsi le pouvoir des mains du gouvernement conservateur de M. Walter R. Shaw. La victoire dans ce comté jumeau a accordé aux libéraux un total de 17 sièges sur 32 à l'Assemblée législative.

Les deux patris étaient sortis nez-à-nez des élections du 30 mai dernier se partageant également les 30 sièges en jeu. Le grand vainqueur libéral, M. Alex. B. Campbell, 33 ans, est le plus jeune premier ministre provincial dans l'histoire du Canada. Ce record était précédemment détenu par M. Louis Robichaud qui prenait le pouvoir à 34 ans.

Les candidats libéraux Daniel J. MacDonald, député à la dernière assemblée, et Bruce L. Stewart, ancien maire de Souris ont dès le début pris l'avance sur leur adversaire respectif. Ils perdirent tous deux un peu de terrain à mesure que la compilation avançait, mais à aucun moment leur victoire fut-elle sérieusement menacée.

M. MacDonald a défait M. Peter MacAulay et M. Stewart a défait le ministre des Travaux publics, M. Keith MacKenzie, nommé à ce portefeuille les quelques jours après la dernière élection générale alors

qu'il ne détenait pas de siège à l'Assemblée législative.

L'élection de lundi dans ce comté avait été reportée à cette date par suite du décès subit du candidat libéral William Acorn, le 26 mai dernier.

Plus de 2,200 des 2,411 électeurs inscrits se sont présentés aux urnes.

M. MacDonald a obtenu une majorité de 207 voix sur M. MacAulay tandis que M. Stewart obtenait 158 voix de plus que M. MacKenzie.

C'est la première défaite du parti conservateur de M. Shaw depuis la prise du pouvoir en 1959. Ils en étaient à leur troisième appel au peuple.

En 1962, les Conservateurs remportaient 19 sièges, les libéraux, 11. A la dissolution de la dernière Chambre, les conservateurs avaient 17 sièges, les libéraux, 15. C'est précisément dans le comté de Kings 1st que les libéraux gagnèrent ces deux derniers sièges lors d'une élection partielle en 1965.

La rentrée parlementaire d'automne fixée au 3 octobre

— lire la nouvelle en page 9



● NATIONS UNIES — Le nouveau représentant permanent du Canada à l'ONU, M. Georges Ignatieff a présenté lundi ses lettres de créance au secrétaire général U Thant. M. Ignatieff était depuis 1962 le représentant du Canada à l'OTAN. Il est né en 1913, à Saint-Petersbourg en Russie. Il remplace M. Paul Tremblay, maintenant ambassadeur en Belgique. Aux journalistes, M. Ignatieff a exprimé sa conviction que l'ONU n'a jamais été aussi essentielle qu'elle l'est aujourd'hui. Les changements rapides qui se produisent dans le monde exigent un centre vital pour harmoniser les politiques des nations, régler les conflits internationaux et promouvoir la coopération internationale, a-t-il dit. M. Ignatieff, diplômé de l'université de Toronto, est au ministère des Affaires étrangères depuis 1940. En 1957, il a été nommé ambassadeur en Yougoslavie, et, en 1959, haut-commissaire à Londres. (U.P.I. téléphoto)

Au Nord-Vietnam

Nouveaux objectifs fixés à l'aviation américaine

Par FRANCIS LARA

Grève dans le transport aérien aux E.-U.

La reprise des négociations n'a encore apporté aucun résultat

WASHINGTON (A.F.P.) — La grève des 35,000 mécaniciens qui paralysait depuis vendredi matin cinq compagnies américaines de transports aériens s'est poursuivie hier sans qu'aucune solution n'apparaisse.

Les négociations ont repris à Washington. Le représentant des grévistes, M. Joseph Ramsey, a déclaré, dans un communiqué remis à la presse, qu'il n'y avait pas eu "cinq minutes de négociations véritables depuis le début de la grève". Il a accusé les représentants patronaux de protéger leurs bénéfices en attendant que le président ou le Congrès les sortent de cette crise qui coûte huit millions de dollars par jour aux cinq compagnies.

Les compagnies, qui n'ont pas été frappées par le débrayage, ont doublé de nombreux vols, les sociétés de transports routiers accueillant la majeure partie des passagers qui n'ont pu trouver de place à bord d'un avion. Les cinq compagnies de transport aérien dont les mécaniciens se sont mis en grève, assuraient 60 pour cent des transports par air de passagers aux Etats-Unis.

Trois candidats vont en appel

CHARLOTTETOWN (P.C.) — Trois candidats défaites lors des dernières élections provinciales à l'Ile du Prince-Edouard le 30 mai dernier, en ont appelé à la Cour suprême de la victoire de leurs adversaires.

Des pétitions ont été présentées au nom des candidats libéraux Horace Willis et Arthur J. MacDonald, et pour le candidat conservateur Harry MacConnell.

M. Willis a perdu dans Queens 2nd aux mains du ministre de

l'Industrie, M. Lloyd MacPhail. M. MacDonald a été défait par le candidat libéral George L. Fergusson dans Kings 5th et dans ce même comté, le conservateur J.C. Sinnott a défait M. MacDonald.

Il y a eu recomptage dans chacun de ces trois comtés. Les résultats ont accordé 1,588 voix à M. MacPhail contre 1,585 pour M. Willis; M. Fergusson, 693 voix, M. MacConnell, 688; M. Sinnott, 689 voix, M. MacDonald, 688.

Plans de pension

Rencontre à Washington

OTTAWA (P.C.) — Il est question que les plans de pension québécois et canadiens, déjà transportables d'une province à l'autre au Canada, soient aussi transportables aux Etats-Unis et inversement.

Un comité spécial ayant à sa tête M. G.L. Pickering, directeur du Plan de pension du Canada et le président de la Régie des Retraites du Québec, rencontreront aujourd'hui à Washington un groupe de représentants du gouvernement américain pour poser les bases d'un arrangement ultérieur éventuel.

Un porte-parole du ministère canadien de la Santé et du Bien-être social a précisé qu'il ne fallait pas s'attendre à des résultats immédiats de ces premiers pourparlers, à cause de la complexité des problèmes qui surgissent inévitablement.

Les gouvernements des deux pays ont en vue un système qui assurerait une complète sécurité aux travailleurs qui paieraient les contributions obligatoires des deux côtés de la frontière, à des époques différentes de leur vie active.

WASHINGTON (A.F.P.) — Le président Johnson se prépare à lancer son aviation contre une nouvelle série d'objectifs au Nord-Vietnam qui ont été épargnés jusqu'à présent mais dont la destruction est estimée nécessaire par les dirigeants militaires américains, apprend-on dans les milieux compétents.

Il est vrai, reconnaît-on que le nombre des objectifs qui restent à pulvériser au nord du 17ème parallèle est relativement réduit. Mais les deux premières séries de bombardement contre les dépôts de carburant à la périphérie de Hanoi et Haiphong n'ont pas été aussi efficaces que les premières photographies aériennes avaient permis de le croire.

Le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, qui vient de conférer à Hawaï avec l'a-

miral Grant Sharp, commandant en chef des forces américaines du Pacifique, s'est en effet fait dire que les Nord-Vietnamiens ont habilement dispersé leurs stocks de pétrole dans des zones d'habitat, rendant ainsi quasiment impossible leur destruction. Toutefois, à défaut de résultats spectaculaires, la poursuite des raids demeure une nécessité d'ordre politique. Les tout derniers sondages d'opinion le prouvent: la popularité du président Johnson accuse une hausse sensible depuis l'attaque contre les dépôts situés autour de la capitale nord-vietnamienne et de ses installations portuaires.

SONDAGE FAVORABLE

54 pour cent des personnes interrogées approuvent la récente politique de "fermeté" du chef de l'exécutif américain. La décision spécifique de bombarder les dépôts à 5 avis favorables contre une protestation, soit 62 contre 11 pour cent. A la veille des raids, les partisans de la politique de modération dictée par la Maison Blanche ne s'élevaient qu'à 42 pour cent. La plupart des Américains estiment en effet que des initiatives de ce genre vont accélérer la fin du conflit. La très grande majorité de ceux qui se sont prêtés à l'enquête s'oppose aux attaques contre les populations civiles, éliminant à priori toute possibilité de détruire les stocks de carburant. Elle est opposée, mentalement à des actions militaires susceptibles d'entraîner la Chine populaire dans le conflit risquant ainsi le déclenchement d'un conflit très sérieux. Les options présidentielles se réduisent donc considérablement.



● OTTAWA — Le général A.G.L. McNaughton, âgé de 80 ans, est décédé hier à sa résidence d'été de Montebello, au Québec. Le général Mc Naughton est connu non seulement à cause de sa carrière militaire, mais aussi comme politicien, homme de science, ingénieur et diplomate. Il avait pris sa retraite en 1962.

(U.P.I. Téléphoto)

Généralisation de l'inflation dans le monde occidental

— lire en page 2



● OTTAWA — Le Canada et la Russie ont signé lundi un accord visant à établir un service aérien entre les deux pays. Le document, en vertu duquel Aeroflot, compagnie d'aviation russe, et Air Canada feront le service entre Montréal et Moscou, a été signé par le premier ministre Pearson et M. Dimitri Polyanski, vice-premier ministre d'URSS. Ce service commencera à fonctionner, semble-t-il, à l'automne. M. Polyanski, après une visite de deux semaines au Canada doit s'enlever pour Moscou aujourd'hui. (U.P.I. téléphoto)

Voie directe entre Québec et Lévis

Une rencontre entre ingénieurs et financiers à New York aujourd'hui

LEVIS — Le maire Clément-Marie Thivierge, de Lévis, nous a déclaré hier qu'un groupe de financiers et d'ingénieurs se rencontrera aujourd'hui à New York afin de revoir la situation en ce qui concerne les communications entre Lévis et Québec.

Convité à cette rencontre, le maire Thivierge a malheureusement été dans l'obligation de décliner l'invitation à cause de ses devoirs professionnels.

Au cours de leur rencontre, les financiers et ingénieurs fe-

ront le point sur le sujet et décideront vraisemblablement lequel du pont du tunnel ou du pont-tunnel est possible, la rentabilité du projet qui pourrait être accepté.

Advenant que le groupe d'experts en vienne à la conclusion qu'une solution est à la fois possible et rentable, les mêmes experts et leurs associés viendront à Québec dans la ou les semaines suivantes, ils rencontreront le maire Thivierge à qui ils feront part de leur décision, etc.

Par la suite, le premier magistrat rencontrera les autorités gouvernementales à qui il fera part de l'état du projet.

M. Thivierge nous a déclaré qu'il est très confiant, que l'un ou l'autre des projets serait une solution pratique aux problèmes aigus des communications entre les deux rives.

La réalisation du projet se ferait sous le signe de l'amitié canado-américaine car grâce au capital américain, la capitale du Canada-français serait directement reliée aux Etats-Unis via la route Président-Kennedy.

Rappelons que le maire Thivierge a rencontré dernièrement un groupe d'ingénieurs américains qui lui ont fait part de la possibilité de relier directement les deux rives du Saint-Laurent, à la hauteur de Lévis.

Grève des professionnels

Autre rencontre ce matin

(P.C.) — Les négociations entre les quelque 1,600 fonctionnaires de profession libérale salariés de l'Etat québécois et le gouvernement provincial, doivent reprendre ce matin, alors que Me Yves Pratte, principal négociateur du gouvernement, sera de retour dans la capitale après une absence de quelques jours, durant laquelle il a conféré à Montréal avec les responsables du conflit des employés d'hôpitaux.

Les professionnels du gouvernement, qui sont en grève depuis le 9 mai dernier, ont intensifié leur action depuis le début du mois de juillet, en manifestant, d'un jour à l'autre, devant différents édifices gouvernementaux de la capitale.

Hier, un groupe d'environ 250 grévistes a manifesté devant les bureaux du ministère des Affaires municipales dont le titulaire dans le nouveau cabinet Johnson est M. Paul Dozois.

Tout s'est déroulé dans l'ordre et la Sûreté provinciale n'a pas eu à intervenir comme ce fut le cas mercredi dernier alors qu'un groupe des quelque 300 manifestants sur la colline parlementaire avait réussi à se faufiler à l'intérieur du Parlement au cours d'une manifestation.

Des agents de la Sûreté provinciale étaient alors intervenus rapidement pour leur donner l'ordre de se retirer de l'édifice parlementaire.

Les grévistes, cotisants de six groupes affiliés au conseil syndical des professionnels du gouvernement du Québec CSN, réclament une augmentation de salaire d'environ \$2,000 par année afin d'obtenir la parité de traitement avec leurs confrères à l'emploi de la ville de Montréal.

Les professionnels à l'emploi du gouvernement reçoivent actuellement une moyenne de salaire de \$8,000 par année.

Discussions sur la liberté de l'information

NATIONS UNIES (AFP) — Dans une note publiée lundi le secrétaire général U Thant demande l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies du "projet de déclaration sur la liberté de l'information".

U Thant rappelle que ce projet est à l'étude depuis six ans et que le conseil économique et social avait adopté le 21 avril 1960 un projet de déclaration sur la liberté de l'information.

Le 16 décembre 1965, l'Assemblée générale des Nations unies a recommandé que la 21e session de l'Assemblée générale consacre tout le temps nécessaire à la rédaction du projet définitif de déclaration sur la liberté de l'information.

Cette question viendra devant la commission économique et sociale de l'assemblée générale.

Evacuation

BOMBAY (AFP) — Quatre millions et demi de personnes habitant la ville de Bombay et sa banlieue seront évacuées en raison de la pénurie d'eau, la mousson ne s'étant pas manifestée, annonce-t-on officiellement, à Bombay.

M. V.P. Nisik, gouverneur de la province de Maharashtra, dont Bombay est le centre administratif, a déclaré au cours d'une conférence de presse que la pvacuation serait prêt vendredi prochain.

La mousson qui dure de juin à septembre apporte normalement 250 centimètres d'eau sur Bombay et ses environs. Cette année, les chutes de pluie n'ont atteint que 25 centimètres jusqu'à aujourd'hui.

L'inflation: marée pernicieuse que tous les pays industrialisés doivent endiguer

PARIS (AFP) — La généralisation de l'inflation dans le monde occidental est la principale caractéristique de la conjoncture actuelle, relèvent de nombreux observateurs parisiens. Il n'est pas un pays industrialisé — pour ne parler que de ceux-là — qui n'en ressente plus ou moins les effets, et qui ne soit obligé de lutter pour endiguer cette marée pernicieuse.

C'est en Grande-Bretagne que la situation est la plus grave. Dans ce pays d'élection du libéralisme, M. Harold Wilson, premier ministre, vient de déposer un projet de loi sur le contrôle des prix et des revenus, ce qui a d'ailleurs provoqué la démission d'un de ses collaborateurs de l'aile gauche du travaillisme, M. Cousins. On s'attend, dès cette semaine, à un relèvement sensible du taux de l'escompte qui serait porté au moins à 7 pour cent. En outre, un nouveau tour de vis fiscal sera probablement appliqué: majoration de la taxe sur

les achats et peut-être d'autres mesures tendant à réduire la demande globale. Jusques à quand, se demande-t-on, le chancelier de l'Echiquier pourra-t-il maintenir la valeur de la livre sterling, dont les signes de faiblesse se multiplient?

Aux Etats-Unis

Le déficit de la balance des paiements — l'un des effets de l'inflation — ne cesse de s'accroître aux Etats-Unis alors que les autorités de Washington voulaient le supprimer à la fin de cette année. Les prix de détail augmentent d'environ 4 pour cent par an, et le président Johnson, dont les appels à la modération aux industriels n'ont pas réussi à rétablir la situation, hésite entre de nouvelles restrictions du crédit et des majorations d'impôts, ou même l'application des deux mesures successivement.

L'Allemagne fédérale

Depuis environ un an, le chancelier Erhard s'efforce d'arrêter la "surchauffe" de l'économie allemande, par des

restrictions de crédit, puis des mesures d'austérité budgétaire: diminution des dépenses et majoration des impôts. Cette action de stabilisation, mise en oeuvre discrètement et progressivement, a freiné, mais n'a pas arrêté la hausse des prix, qui reste supérieure à 3,5 pour cent par an. Il n'y a plus de "miracle allemand", et les électeurs viennent de marquer leur mécontentement en mettant en minorité le parti gouvernemental.

En France

Le ministre de l'économie française, M. Michel Debré, peut se prévaloir d'un rythme de hausse du coût de la vie plus modéré que dans la plupart des pays concurrents — de l'ordre de 3 pour cent par an à l'heure actuelle — tandis que l'expansion se poursuit régulièrement. C'est ce que le ministre souligne dans une interview accordée récemment au journal France-Soir. Mais les indus-

triels se plaignent de l'insuffisance de leurs investissements, tandis que le Conseil national du crédit soulignait la semaine dernière qu'au sortir du Plan de stabilisation, les risques de tension inflationniste "n'ont pas totalement disparu et pèsent encore sur l'avenir".

La Suisse elle-même vient de relever d'un point son taux d'escompte, et la plupart des autres pays européens s'efforcent jusqu'à freiner la hausse des prix.

Causes

Il existe certes, dans chaque pays, des causes spécifiques à

ces tensions inflationnistes, mais on estime dans les milieux financiers parisiens que celles-ci sont trop généralisées pour ne pas avoir une même cause: le fonctionnement défectueux du système monétaire international. L'inflation exportée par le déficit de la balance américaine des paiements, qui est constant depuis une douzaine d'années, se répand à travers le monde et gagne maintenant son pays d'origine. Une telle constatation renforce la thèse française sur ce problème. Elle explique aussi que le Groupe des dix soit maintenant engagé dans une impasse.

Nominations chez les Pères Blancs d'Afrique

La Province canadienne des Pères Blancs d'Afrique vient de rendre publique une liste de nominations concernant le personnel affecté à ses procuratures et à ses maisons de formation. Quant aux obédiences pour l'Afrique elles sont publiées régulièrement dans la revue mensuelle "Missions d'Afrique".

Le R.P. Paul-Emile Labadie (à gauche), supérieur de la Procure de Québec depuis 1961, est nommé évêque provincial. Il aura résidence à la Maison Provinciale des Pères



res Blancs, à Montréal. C'est le R.P. Claude Pelletier, (à droite), originaire de St-Roch des Aulnaies, qui le remplacera comme supérieur à la Maison de Québec.

AUTRES NOMINATIONS

A la Procure de Québec: R.P. Odilon Leclerc, procureur; Robert Lamothe, propagandiste; Yvon St-Jean, directeur des vocations; Yvon Lavoie, étudiant en catéchèse.

A la Maison Provinciale (Montréal): R.P. Aurélien Cinq-Mars, directeur.

A Lennoxville: R.P. Renaud Perron, directeur du postulat des Frères; Julien Papillon, assistant-directeur; R. Fr. Denis Bellegarde, moniteur.

A la Procure de Moncton, N.B.: R.P. Gaston Pouliot, propagandiste.

A Eastview: R.P. Denis-Paul Hamelin, professeur.

Les 13, 14, 15 et 16 juillet à Dorval

Assises annuelles de la Fédération des employés municipaux et scolaires

Le XIXe congrès de la Fédération des employés municipaux et scolaires du Québec tiendra ses assises annuelles à Dorval,

les 13, 14, 15 et 16 juillet courant. Les séances auront lieu à l'école Joubert, rue de la Présention.

Au cours de ces assises auxquelles participeront 150 délégués de toutes les régions de la province, représentant au-delà de 90 syndicats affiliés, plusieurs questions importantes seront discutées. Il sera question notamment de l'expérience du nouveau Code du Travail, en particulier du fait que quelques-uns des syndicats affiliés ont dû recourir à la grève au cours de la dernière année. Il sera également question du conflit de Québec et de certains incidents auxquels il a donné lieu. Le rapport du conseiller technique de la Fédération mettra en lumière les gains appréciables qui ont été obtenus par un grand nombre de syndicats affiliés.

Le congrès débutera mercredi



● SAINT-DAVID — Son Honneur le maire Albert Demers de Saint-David remet un chèque de \$1,000.00 au président des Loisirs de l'Auberivière lors du lancement de la souscription populaire dont l'objectif a été fixé à \$10,000.00. Cette campagne de souscription se poursuivra jusqu'au 17 juillet prochain. (Studio Beaulieu Enr.)

A Saint-Jean-Chrysostome Formation d'un comité du centenaire

St-Jean-Chrysostome. — Le conseil de St-Jean-Chrysostome vient de procéder à la formation d'un comité du centenaire. Ce dernier est composé comme suit:

Les échevins Etienne Plante et Pierre Carrier, MM. Théophile Fontaine, Denis Couture, Paul Gilbert, M. Cajetan Alain agira comme secrétaire du comité qui préparera une nomenclature des différents

projets qui seront ensuite soumis pour approbation au comité régional de la Chaudière dont le siège est à Québec.

Plusieurs projets sont envisagés: des subventions sont applicables à ceux qui seront acceptés.

Demands acceptées

Le conseil a accepté de payer 50% du coût de la main d'œuvre et du camionnage nécessaire pour l'enfouissement des câbles téléphoniques aux coins des rues Commerciale et de l'Eglise. Il autorise aussi le déplacement de poteaux de l'Hydro-Québec afin de dégager un bout de la piste de l'aéroport Bel-Air.

Prochains travaux

Des travaux d'aqueduc, d'égout, de pose de chaînes de

MOTS CROISES

PROBLEME No 145

HORIZONTAL

1—Qui sert à élever — Premier coup à certains jeux.
2—Côté d'un vent le courant dans un cours d'eau — Tranchée creusée au pied d'un mur pour le renverser.
3—Jamais (Vx) — Terre entourée d'eau — Ville d'Allemagne.
4—Chaland à fond plat — Difficile à conduire (Vx) — Adj. possessif.
5—Condition — Conduire, guider.
6—Conjugaison — Confère — Rivière de l'Amérique du Sud.
7—Mètre (Vx) — Règle obligatoire.
8—Qui a de la honte — Noter — Division du compas.
9—Du verbe rizer — Mettre à sec.
10—Toute substance employée à combattre les maladies — Gouverner au plus près du vent — Note de la gamme.
11—Qui a une saveur aigre — Bercera (Vx).
12—Symbole chimique — Choisir — Pâte et malade.
13—Convaincu — Du verbe rizer — Différence du pied — Rongeur.
14—Orateur grec du IVe s. av. J. C. — Manière de conserver en bon état.
15—Ce qui demeure d'un tout dont on a retranché une partie — Personnage célèbre.

VERTICAL

1—Tout endroit qui offre une détente, un repos (Vx) — Elever avant de frapper.
2—Darder — Content, joyeux.
3—Opéra de Bellini — Adj. possessif.
4—Interjection pour encourager — Fille du frère ou de la sœur — Conjonction.
5—Partisan — Damnation — Magistral municipal.
6—Sur un acier laminé en feuille — Oiseau grimpeur — Prénom féminin.

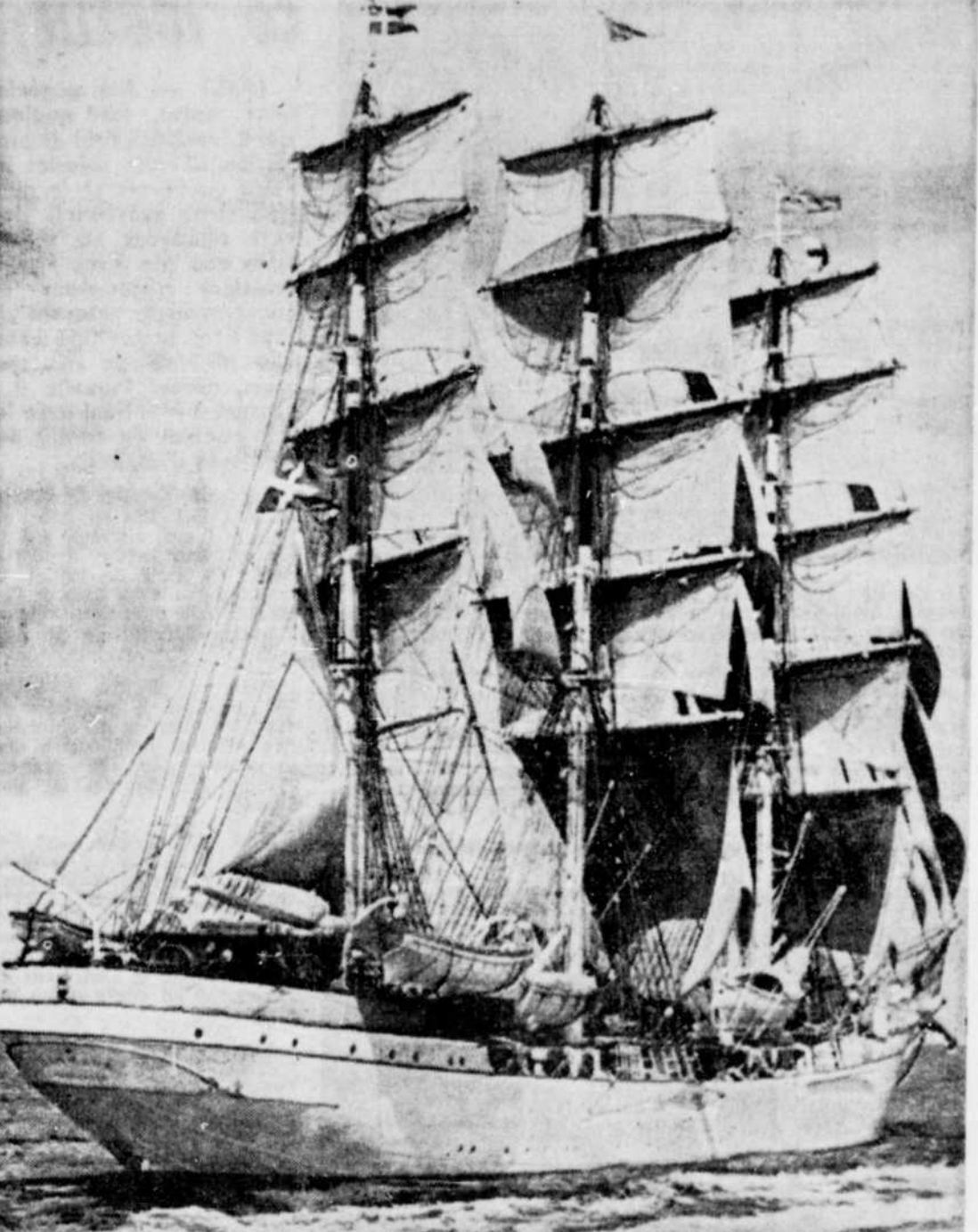
1-Division du compas — Adverbe — Epoque.
2-Note de la gamme — Ville du Brésil — Règle double.
3-Interjection — Empereur romain — Beau.
4-Chef-lieu de c. (Seine-Maritime) — tentorial — Coquillage marin. — Chaîne plissée du Maroc septentrional.
5-Qui fuit, termine — Tout contre — Large cuvette de métal.
6-En les — Déloyal — Conjugaison.
7-Bateau long et plat — Anc. nom des grenouilles — Civière.
8-Poison tiré du latex de divers arbres — Est. Orient.
9-Roi de Salamine — Mollusque.

SOLUTION DU PROBLEME No 144

PROBLEME No 145

SOLUTION DU PROBLEME No 144

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
P E N S I O N N A I R E
A N N E E D I P I S L E O R
3 L O T C I D R T U B E
4 U S C O L O N D E D A N S
5 S C M O N P L E T S
6 P A S I N S U C R E A M U
7 D E P I T S E R R E A M A R
8 E T O L L E N U R A N I E
9 S O N C R E T E S O N A I E
10 H A N S E Q U E C O D E S
11 B A R A X T A C E L L
12 U L C E R A C A L E R 5 A
13 E V E R B U S I S C O N
14 M E T R E D U R C D O N C
15 R E R G O T D E F A I T E



● EN COMPETITION — Ce voilier danois vient de quitter Falmouth, en Angleterre pour se diriger vers Skaw, un cap du nord du Danemark où doit prendre fin la course annuelle organisée pour ce genre de grands voiliers. (UPI CABLEPHOTO)

LA SOURIS MIQUETTE



LE FANTOME



PHILOMENE



CALENDRIER

MARDI, 12 JUILLET 1966

S. Jean Gualbert

Demain:

S. Anacleto, pape et m.

SOLEIL: Lever: 4:23
Coucher: 7:46
Lever: 6:31
Coucher: 3:33

Les marées de mardi, 12 juillet

Hautes: 1:53 a.m. — 2:22 p.m.
Basses: 9:05 a.m. — 9:16 p.m.

Les marées, mercredi 13 juil.

Hautes: 2:48 a.m. — 3:26 p.m.
Basses: 10:14 a.m. — 10:15 p.m.

PHASES de la LUNE en JUILLET

Pleine lune le 2, à 2 h. 36 p.m.
Dernier quart le 10, à 4 h. 43 p.m.
Nouvelle lune le 17, à 11 h. 30 p.m.
Prem. quartier le 24, à 3 h. 00 p.m.
N.B.: L'heure indiquée est d'après l'heure avancée de l'Est.

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H.F.)

COMMIS BILINGUE

Connaissances des appareils photographiques seront considérées.

M. P. PARE - 521-2557

Toute application confidentielle

Au Royaume de la CAMERA

359 Est, Boul. Charest, Qué.

LES ECHECS

CHAMPIONNAT DE LA VILLE — LES OUVERTURES

Dans la partie Lamontagne-Fleury, une Défense Sicilienne, les noirs semblent mieux après les douze premiers mouvements, mais il ont un roque affaibli: h6 après g6, Lamontagne en profite et gagne rapidement: 1.é5, c5; 2.Cc3, Cc6; 3.Fc4, g4; 4.Cf3, Fg7; 5.Cg5, e6; 6.d3, h6; 7.Cf3, Cf6; 8.0-0; 9.éxd5, éxd5; 10.Ta1, Fc6; 11.Fb5, 0-0; 12.Fxc6, bxc6; 13.Cc6, menaçant Cxg6 en même temps que le pion c6; Dg8 était donc nécessaire. Les noirs ont joué Cc7, laissant aux blancs le choix du gain de pion à c6 ou à g6.

Dans une autre Défense Sicilienne, la partie Tordion-Côté, les noirs auraient pu conserver l'initiative et un pion en plus: 1.é4, c5; 2.b3, d6; 3.Fb2, Cc6; 4.Cc3, Cf6; 5.Cd5, e5; 6.Fd3, a6; 7.Ce2, Fc6; 8.0-0, Fxd5; 9.éxd5, Cxd5; 10.Fc4, Cf6; 11.f4, d5; 12.fxe5, Cxe5; 13.Fxe5, dxe4; 14.Fxf6, gxf6; 15.Cg3... Maintenant Dd4! suivi du grand roque aurait sans doute permis aux noirs d'annuler au moins la partie.

N.110766 PHN

Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (6)

BAEQ contre niveau d'instruction

(Par JEAN GIROUX)

Sur place pendant trois ans afin d'évaluer un plan régional de développement, le BAEQ a réalisé, à titre d'expérience, ou pour répondre à des urgences, quelques projets.

Le plus important d'entre eux est celui du programme d'extension scolaire qui visait à se prévaloir des avantages prévus dans les ententes fédérales-provinciales au chapitre du reclassement de la main-d'œuvre, du recyclage des travailleurs, et de la réduction des chômeurs dans le but d'élever le quotient de scolarité des travailleurs et de les placer en situation d'occuper les emplois disponibles, mais exigeant de la part des candidats un minimum de connaissances techniques et générales.

Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction d'une population constitue une variable très révélatrice de ses diverses possibilités, et permet

groupes d'âge	Sans scolarité	Primaire	Secondaire	Universitaire
10-14	440	26,263	63,7	14,000
15-14	432	26,166	69,8	18,127
25-44	229	19,980	78,4	4,731
55 et plus	990	27,939	82	4,591

Source: B.F.S. Recensement du Canada. Compilations spéciales, 1961.

L'analyse par groupes d'âge fait constater que l'importance des "bacheliers du primaire" s'accroît de façon non équivoque à mesure qu'il s'agit des groupes d'âge les plus élevés. Ainsi le niveau primaire n'a pas été dépassé par 64,8% de la population 10-14, tandis que pour les 25-44, cette proportion s'établit à 70,4% et à 79,3% pour les 45-54. Quant aux 55 ans et plus, seulement 15% ont dépassé le stade de l'instruction primaire. On constate que la scolarité moyenne du territoire se situe à un peu plus de six années. Par ailleurs, les cartes publiées par l'ARDA démontrent que dans tous les comtés du territoire, à l'exception de Rimouski et de Rivière-du-Loup, on dénombre 20,1% et plus de la population au-dessus de 14 ans ne fréquentant pas l'école qui n'a pas dépassé le niveau de la 4^e année.

Les cours d'extension scolaire

Toutes ces informations datent de 1961, soit avant la mise sur pied des cours d'extension scolaire dont une forte proportion des inscriptions est constituée par les "jeunes adultes". Ces cours d'extension scolaire, disponibles dans tout le Québec depuis 1962, n'avaient pas été organisés sur une haute échelle dans aucune partie de la province. Tout au plus, quelques centaines d'ouvriers se prévalaient de ces droits à la rééducation.

En 1964, le BAEQ a tenté l'expérience sur le territoire-pilote, et à la faveur d'une vigoureuse campagne d'information, les listes d'inscription ont recueilli près de 7.000 noms (moyenne d'âge au-dessus de 30 ans) pour les cours d'extension scolaire de novembre 64 à mars 65. Les cours durent à peu près cinq mois, à trois heures par semaine, et le Ministère de l'Éducation délivra aux étudiants qui ont réussi aux examens un certificat normal de fin d'études (Tème à 11ème année).

L'importance que prirent ces cours dès la première année a surpris tout le monde, surtout les officiers du Ministère qui en assumèrent l'organisation en 1965-66, où on accueillit plus de 9.000 étudiants. Pour l'an prochain, déjà plusieurs milliers d'inscriptions sont acheminées vers la direction de ces cours.

Autres réalisations parcellaires
Parmi les autres réalisations que le BAEQ a mené parallèlement à l'élaboration du PLAN, citons la campagne de films destinés à l'animation de groupe. Au début, l'ONF a distribué sur le territoire, à l'aide des animateurs qui s'en servaient à l'occasion dans leurs visites des localités, 8 films décrivant la région et ses

d'évaluer son aptitude à accepter des modifications dans ses habitudes de vie. On peut également mesurer par là l'ampleur des qualifications du facteur travail, prenant en considération qu'il existe une corrélation positive entre le niveau d'instruction et le revenu.

A partir de "L'Inventaire de la main-d'œuvre" rédigé par le BAEQ, on chapitrera de la scolarité, on constate qu'au niveau régional, 73,4% de la population de 10 ans et plus, sortie de l'école, n'a pas dépassé le cours primaire. De plus, 22,8% de cette population n'a pas franchi le cap de la 4^e année. L'analphabétisme s'établit à un peu plus de 1% de cette même population.

Le tableau suivant répartit la population âgée de 10 ans et plus et ne fréquentant pas l'école, selon le degré de scolarité atteint par groupes d'âges.

groupes d'âge	Sans scolarité	Primaire	Secondaire	Universitaire
10-14	440	26,263	63,7	14,000
15-14	432	26,166	69,8	18,127
25-44	229	19,980	78,4	4,731
55 et plus	990	27,939	82	4,591

différentes caractéristiques. A partir du milieu de l'année 1965, une dizaine de ces films ont été distribués systématiquement sur le territoire, toujours par l'ONF, et visionnés par au-delà de 30.000 spectateurs. Il faut aussi mentionner la fusion municipale de Rimouski, qui s'est effectuée en 1964, après une demande en novembre 64 des États généraux de Rimouski, le BAEQ a délégué un animateur pour faciliter les opérations pendant les cinq premiers mois de négociations. Des 8 municipalités environnant Rimouski, sept se sont fusionnées selon les prérogatives de la Loi des Fusions volontaires (Bill 13).

Centre d'Études en Développement Régional

Citons enfin le Centre en Développement Régional, installé au Centre Coopératif Desjardins, à Lévis, sous la direction d'un animateur André Gagnon.

Le CEDR a donné, en 1965, 10 sessions à 25 étudiants chacune, sur le développement régional, l'animation, selon la méthode de participation directe. En 1966, il a donné deux séries de sessions: une première série de 10 sessions à 25 étudiants chacune, et une seconde série intensive de 4 sessions à 50 étudiants chacune. Ces sessions avaient pour principal but de former les leaders régionaux du territoire-pilote. Le coût du CEDR est de 140.000 dollars pour l'ensemble des sessions de formation technique en animation.

Question sans réponse
Le succès du CEDR auprès des exécutifs des comités locaux, comités de zone, conseils économiques, etc. qui ont fourni la clientèle aux sessions a corroboré le jugement du BAEQ relativement à la nécessité de garder, sur place, des animateurs ayant pour principale mission de préparer les mentalités aux transformations du PLAN.

Mais d'autre part, le gouvernement, si tôt terminée l'expérience du BAEQ, n'a pas jugé bon de conserver sur place l'équipe d'animateurs ayant travaillé depuis 1964. Cet effectif humain spécialisé est allé servir dans l'industrie privée, affirme-t-on, et il faudra refaire une nouvelle équipe d'animateurs puisque les besoins s'exigent.

Or, le budget consacré depuis 3 ans à l'animation et à l'information est de \$2 millions, soit la moitié du budget total du BAEQ. Ce qui veut dire que les animateurs formés par les bons soins financiers du gouvernement à la faveur d'une expérience de développement régional québécois constituent un investissement sans rentabilité.

Par Claude GRAVEL

Après une discussion de plus d'une heure poursuivie sur un ton qui ne fut pas toujours amical, le conseil municipal de Charlesbourg, par trois voix contre deux, a résolu de doter la ville d'une commission permanente des loisirs formée de huit membres et de voir à l'engagement d'un directeur de loisirs.

Il acceptait ainsi deux recommandations majeures d'un rapport préliminaire de la commission consultative provisoire sur les loisirs, commission formée le 9 mai dernier avec mission d'étudier sommairement un rapport sur les loisirs soumis au conseil en mars 1966 par la Fédération des loisirs de Québec.

Après avoir tenu cinq assemblées en deux mois, la commission présidée par l'échevin Marius Fortier a en effet recommandé, dans un rapport présenté hier soir, que le conseil vote la création d'une commission permanente consultative des loisirs pour Charlesbourg. Cette commission sera formée de deux représentants du conseil municipal, de deux représentants des commissions scolaires locales (St-Rodrigue et Charlesbourg), d'un représentant de la commission scolaire régionale (Jean-Talton) et de trois autres personnes — dont une femme — désignées par le conseil.

Même s'il n'y a encore rien de définitif au sujet de la composition de la commission des loisirs, on peut déjà affirmer, si l'on se base, d'une part, sur la liste des personnes qui faisaient partie de la commission provisoire et, d'autre part, sur les discussions entre échevins, que la commission comprendra Mme Raymond Leclerc (on ne savait pas encore de façon catégorique si elle acceptait), MM. Jean-Marc Bruneau et Laurent Laplante. Outre ces trois personnes nommées par le conseil, la commission se composera des échevins Maurice Dorion et Marius Fortier, les représentants des trois commissions scolaires ne sont pas encore connus.

Les conseillers municipaux et les commissaires d'écoles feront partie de la commission permanente des loisirs pour la durée de leur terme d'office, tandis que les autres membres d'un an. La commission bénéficiera des services d'un conseiller moral, M. le curé Odilon Gauthier. Le directeur du service des loisirs en fera partie à titre de secrétaire.

DETAILS

Tel que suggéré dans le rapport de la commission provisoire, le conseil municipal devrait recevoir, à tous les mois, un rapport des activités de la commission consultative permanente. Comme le directeur du service des loisirs agirait comme secrétaire de cette commission, il serait relativement

facile de fournir mensuellement au conseil municipal un rapport comprenant à la fois les activités de la commission et

le rapport du directeur du service, commente-t-on. Pour sa part, le conseil devra agir "avec tact et délicatesse"

Tricentenaire des Ouellet d'Amérique

Environ 600 représentants des familles Ouellet et Ouellette de la province de Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre ont célébré au début de juillet, à Ste-Anne de la Pocatière, le tricentenaire de l'arrivée de leur ancêtre, René Houallet, en terre d'Amérique.

La manifestation, qui suivait de quelques semaines des fêtes qui s'étaient déroulées à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, a eu lieu au sanctuaire Notre-Dame de Fatima, sur les terres mêmes où s'établirent, au début de la colonie de la Nouvelle-France, l'ancêtre des familles Ouellet.

Une messe d'Action de Grâce fut célébrée à cette occasion par S.E. Mgr André Ouellette, évêque de Mont-Laurier, tandis que M. le chanoine Aurèle Ouellet, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste de Québec, récitait l'Hymne. Plus tard dans la journée, un monument commémoratif érigé à la mémoire de l'ancêtre et de sa famille fut dévoilé, et M. Jos-Eugène Ouellet, de Québec, prononça le discours de circonstance.

La première trace que l'on trouve de l'ancêtre des Ouellet d'Amérique est son acte de mariage rédigé à Québec le 4 mars 1666. Quatre jours plus tard, il épousa Anne Rivet, veuve de Grégoire Hissie, qui lui donna trois enfants, Joseph, Abraham, René-Mathurin et Grégoire, avant de mourir prématurément, le 5 avril 1675, à l'âge de 33 ans.

Après le décès de son épouse, René Houallet, qui s'était d'abord établi à Ste-Famille de l'Île d'Orléans, s'en alla à la Rivière-Ouelle, alors que le Seigneur de la Boutillerie lui concéda une terre. En 1679, alors âgé de 44 ans, René Houallet se remaria avec Thérèse Mignot, veuve de Nicolas Lebel, qui lui donna deux garçons et cinq filles.

C'est vers cette date que l'ancêtre alla s'installer dans la Seigneurie de la Pocatière avec quatre autres colons. René Houallet vécut de longues années sur sa terre située dans ce qui était appelé "le Royaume", à la Pocatière, au centre de la paroisse. Le 7 août 1721, voyant sa fin prochaine, René Houallet fit son testament devant le notaire royal et donna un arpent de terre à la fabrique de Ste-Anne afin que l'on construise une église à cet endroit — ce qui fut effectivement fait quelques années plus tard.

Le 15 janvier 1722, à l'âge de 87 ans, René Houallet mourut à la Pocatière et fut inhumé dans le cimetière d'alors, désigné du nom de "cimetière du haut de la paroisse", cimetière qui existe encore aujourd'hui.

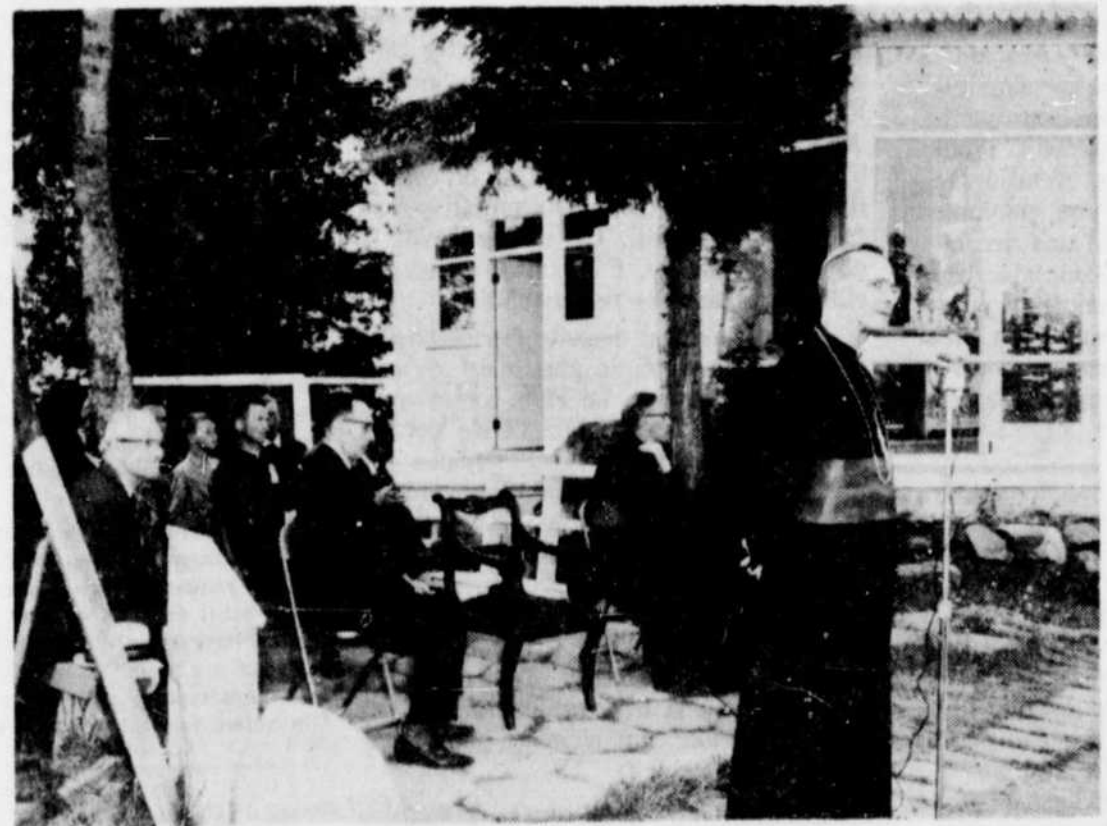
Un appel aux abonnés de l'Institut Canadien

L'Institut Canadien, qui administre la bibliothèque municipale de Québec, lance un appel urgent à tous les abonnés de la bibliothèque, anciens et nouveaux, en vue de récupérer tous les volumes qui appartiennent à la bibliothèque et qui n'ont pas été retournés dans les délais réglementaires.

Afin de faciliter la tâche aux abonnés retardataires, le paiement des amendes ne sera pas exigé durant une semaine, soit du 12 au 19 juillet.

Les abonnés pourront remettre les livres qui sont en leur possession, tous les jours, entre 2 heures et 6 heures de l'après-midi, aux endroits suivants:

Centrale: 40, rue St-Stanislas; Canardière: 1885, de la Canardière; Jacques-Cartier: 30, boulevard Charest (Est); Limoilou: 801, 4e Rue; Montcalm: 1310, rue Garnier. L'administrateur de l'I.C.Q., Roland NADEAU.



● S.E. Mgr André Ouellette, évêque de Mont-Laurier, prenant la parole lors de la célébration des fêtes du tricentenaire des familles Ouellet en terre d'Amérique, le 2 juillet dernier, à Ste-Anne-de-la-Pocatière.



● Sur la terre où a vécu et est décédé leur ancêtre, René Houallet, les familles Ouellet et Ouellette du Canada et des États-Unis ont érigé ce monument commémoratif, à Ste-Anne-de-la-Pocatière. On y lit: Cette pierre évoque le souvenir de René Houallet, né à Paris en 1635, un des pionniers de la Pocatière, de ses deux épouses, Anne Rivet, 1666 et Thérèse Mignot, 1673, de ses fils, Abraham, Joseph, Grégoire, Mathurin-René, Sébastien et François. Ils forment la souche des familles Ouellet et Ouellette en terre d'Amérique. Décédé en 1722, René Houallet fut inhumé à la Pocatière.

litude adoptée par le président de la commission provisoire, M. Marius Fortier. — "La première suggestion de la commission nous vient de manière dictatoire... On est en face d'une décision qui nous est dictée: ça, je n'aime pas cela": voilà quelques opinions émises par M. Cazault. — "Pourquoi nous arriver avec quelque chose en blanc et en noir et nous dire: c'est ça ou on démissionne?" s'est pour sa part interrogé l'échevin Cloutier. — "Nous voulons à tout prix empêcher l'intrusion de la 'politicienne' dans les graves décisions qu'aura à prendre cette commission et, pour ce faire, nous entendons batailler pour ce principe: jusqu'au bout", a rétorqué l'échevin Fortier. — "Il n'a jamais été dans l'esprit des commissaires que nous n'accepterions pas les idées constructives de la part des membres du conseil ou des organismes de loisirs. La porte est largement ouverte au dialogue, mais nous n'accepterons pas que des 'politiciens' se servent des loisirs pour diviser, afin de régner un jour".

Le maire Hector Verret, qui s'était vu jusqu'ici, à seulement dix jours, toutes ces discussions autour du rapport de la commission provisoire. — "J'aurais voulu qu'on soit unanime dans la nomination d'une commission permanente des loisirs", a-t-il ajouté. Le vote fut pris et la contre-proposition de l'échevin Cazault suggérant la nomination de cinq membres au lieu de trois fut rejetée par trois voix contre deux.

Avez-vous lu ça?

Tel qu'offert par la ligue Nationale de Hockey, j'ai écrit en français pour obtenir le livret des statistiques finales pour la saison 1965-66. Le livret que j'ai reçu est plein d'intérêt, mais tout le texte est en anglais. On parle de Jean Béliveau au lieu de Jean Béliveau.

La famille continue d'être à la base du bonheur et de la formation des enfants. La paroisse St-Sauveur à Québec possède un "camp familial". C'est un groupement de chalets avec toutes les facilités nécessaires, loués à prix modique et c'est une formule neuve, une initiative de la L. O. C.

Je suis encore indécis pour mon voyage de vacances, mais c'est certain que ce ne sera pas le Viet-Nam.

Air Canada s'est acheté des passeports pour Expo 67. Combien? 600.000 passeports au coût de \$1 million. C'est ainsi que les citoyens de Zagreb (Yougoslavie), de Sydney (Australie) et de Vienne (Autriche) pourront s'en procurer.

Un nouveau billet de banque d'un dollar commémorant le centenaire du Canada sera émis en 1967. C'est M. Louis Raminsky, gouverneur de la Banque du Canada qui l'a annoncé.

Pour un, je suis d'accord avec le Centre d'Affaires St-Roch que la réglementation des heures d'ouverture et de fermeture des magasins s'impose et qu'elle devrait être au niveau provincial.

Une déclaration rassurante de l'hon. Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé en même temps que ministre de la Famille et du Bien-être social. "Nous devons axer davantage les besoins de sécurité sociale sur la FAMILLE au lieu de l'INDIVIDU."

Jean NAPRAN

Nouveau curé



M. l'abbé Edgar Nadeau, auparavant curé de St-Jules de Beauce, sera officiellement intronisé curé de Ste-Thérèse de Lisieux demain soir, 7 hres. Il remplacera M. l'abbé André Jobin qui a été nommé curé de Jacques-Cartier à Québec.

La mort de Jean-Claude Bhérier

Verdict d'"homicide justifiable"

Par Guy Baillargeon

Un jury du coroner dirigé par Me J.-Armand Drouin, coroner du district de Québec, a rendu un verdict d'"homicide justifiable", hier après-midi, à l'enquête du coroner sur la mort de Jean-Claude Bhérier. L'agent Raymond Couture, témoin important, a été absout de toute responsabilité. On se rappelle que Bhérier est mort lorsqu'il a reçu une balle de revolver dans le front, un peu au-dessus de l'oeil droit, lors d'un vol à main armée perpétré le 27 juin dernier, chez Beneficial Finance, au 764 de la rue St-Joseph.

Cinq personnes sont venues témoigner dont M. Armand Bhérier, de la rue Hermine, père de la victime, et Jean-Claude Morissette, complice de Bhérier. Ce dernier a raconté froidement en quelles circonstances il avait préparé et perpétré le hold-up, répétant plusieurs fois qu'il avait beaucoup d'alcool avant d'accomplir le méfait. Il était retenu à un agent de la P.P. par des menottes.

M. Bhérier a raconté qu'il avait vu son fils pour la dernière fois vers 10 h. du matin, le 27 juin. Morissette était alors venu le chercher à la maison. A son avis, son fils connaissait Morissette depuis qu'ils avaient travaillé ensemble à la Gare Centrale.

Témoignage de Morissette
Jean-Claude Morissette, 25 ans, du 611 de la rue de l'Église, à N.-D.-des-Laurentides, a également déclaré qu'il connaissait Bhérier depuis un an. Il était alors constable d'un service de sécurité à la gare centrale.

Il a dit que le coup avait été préparé d'avance. "Ça faisait une couple de fois que nous en discussions, mais nous ne parvenions pas à nous décider", a-t-il dit. "La semaine précédant le hold-up, nous

étions même rendus sur les lieux, mais à la dernière minute, nous n'avions pas été capables d'agir. Pour nous décider, nous avons pris de la boisson."

Et Bhérier raconte les circonstances du vol à main armée. Vers 10 h., il va chercher Bhérier avec la voiture de son frère Maurice. Tous deux se dirigent vers un chalet qui appartient à la tante de Morissette, à Bourg-la-Reine. Ils sont en possession d'un 26 onces de vodka qu'ils se divisent. Puis ils reviennent en ville, stationnement la Buick '56 à deux coins de rue de la firme Beneficial Finance, et se préparent à agir.

Tous deux ont des cagoules blanches. Bhérier tient un revolver allemand 9mm., de calibre 38. Morissette, pour sa part, est en possession d'un Johnson de calibre 32. Les armes sont à leur ceinture. Bhérier fait remarquer à Morissette que l'auto est stationnée à un bon bout de chemin de chez Beneficial, mais on décide de la laisser là.

Morissette déclare qu'il connaissait assez bien les lieux pour s'être rendu quelque fois déposer de l'argent que son frère avait emprunté. Morissette et Bhérier gravissent l'escalier qui monte au second plancher. Avant de pénétrer dans les locaux, ils se couvrent le visage de leur cagoule. Morissette croit avoir rencontré deux personnes qui descendent l'escalier, et pense que ces dernières ont vu Bhérier placer sa cagoule.

Il était entendu que Bhérier gardait la porte, et que Morissette vidait le contenu de la caisse. Tout se déroule comme prévu. Lorsque Morissette a placé l'argent dans un petit sac de voyage bleu, il se retourne et voit Bhérier qui donne un coup de crosse de revolver à une personne. Celle-ci s'écroule. Les deux individus prennent aussitôt le chemin du retour, mais avant d'avoir atteint l'escalier, ils se trouvent en présence de l'agent Couture.

"A partir de ce moment, de rappeler les faits exacts. La

dire Morissette, je ne peux me fusiller à commencé, j'ai vu Claude (Bhérier) s'affaisser, puis j'ai entendu comme râlement. Je me suis dirigé vers l'auto. Je me souviens avoir rencontré plusieurs personnes en chemin. J'étais affolé, et à plusieurs occasions, j'ai évité des accidents en montant vers Charlesbourg. Chez moi, j'ai dit à ma femme qu'il fallait partir."

Morissette raconte d'un ton froid qu'il avait l'intention de se rendre à Montréal. Le voyage dura deux jours par suite de troubles mécaniques. Les réparations lui ont coûté environ \$70. Pendant tout ce temps, il habitait un motel avec sa femme et ses trois enfants.

Lorsqu'il put enfin atteindre la métropole, il s'acheta un billet d'avion, paya un conducteur de taxi pour que ce dernier aille reconduire sa femme et ses enfants à Notre-Dame-des-Laurentides, et stationna l'automobile sur un terrain de l'est de la ville. Il était à Dorval lorsque les

agents de la GRC l'arrêterent. Il avait alors \$400. à \$500. en poche.

L'agent Couture

L'agent Raymond Couture pour sa part, a raconté qu'il se trouvait à l'angle du boulevard Charest et de la rue Dupont lorsque la Centrale de police l'informa du vol.

Lorsqu'il fut en front de la firme, des témoins lui désignèrent l'endroit précis. "Dans l'escalier j'ai rencontré deux femmes, et j'ai cru un moment que tout était terminé. J'ai replacé mon arme dans son étui, mais je n'avais pas fait deux pas que je vis venir deux hommes qui portèrent la main à leur ceinture. Je fis de même, et la fusillade commença alors."

Le détective Frank Dollard et le photographe Albert Verret complétaient la liste des témoins. L'enquête était présidée par Me Armand Drouin, assisté de M. Paul Magnan, officier d'administration et greffier de la cour du coroner.

Palais de justice

(Par Réjean Lizotte)

Fraude de \$3,306.00

Le magasin Simpsons Sears a porté plainte aujourd'hui contre une veuve, mère de quatre enfants, pour une fraude totalisant une somme de \$3,306.39. Les procureurs de la poursuite plaident que cette fraude se serait effectuée au moyen de cartes de crédit sur une période d'un mois.

La jeune mère de famille qui tient commerce a plaidé non-coupable aux accusations qui ont été portées contre elle. Le juge Roy de la cour des Sessions a fixé la date de l'enquête préliminaire au 19 septembre et a admis l'accusé à un cautionnement personnel de \$500.00 se basant sur le fait qu'une femme devant travailler pour assurer la subsistance de ses quatre enfants était peu susceptible de disparaître d'ici là.

Deux autres personnes de sexe féminin ont été également mises en accusation hier pour des vols à l'étalage. Ces deux dernières ont admis le fait et ont été condamnées à des amendes dont les montants se situaient autour de la somme des marchandises volées pour lesquelles elles comparaissaient

EDITORIAL

Sommes-nous des neutres ?

Le sénateur Robert F. Kennedy a servi du Dante aux Canadiens : "La pire place en enfer est réservée à ceux qui, en temps de crise, préservent leur neutralité". Le poète italien ne visait sans doute pas les Canadiens par cette sentencieuse remarque, mais M. Kennedy le faisait. Pourtant, s'il est un pays qui ne saurait reprocher au Canada sa politique étrangère, nommons vite les Etats-Unis. En maintes circonstances, en effet, le Canada s'est carrément déterminé selon les désirs américains.

Tout récemment encore, la pondération canadienne évitait un affrontement direct entre la France et les Etats-Unis sur la question de l'OTAN. Washington, à n'en pas douter, se tirait dès lors fort élégamment d'une impasse au fond de laquelle aurait pu sombrer le Pacte atlantique tout entier : les Etats-Unis ne pouvaient faire machine arrière devant le général de Gaulle et l'arbitrage canadien leur conservait et des alliés et "la face". Neutralité canadienne ? Non pas, mais plutôt un rôle d'intermédiaire souhaité par Washington.

M. Kennedy, comme un grand nombre de porte-parole américains, souhaiterait sans doute que le Canada participe à la guerre au Vietnam aux côtés des Etats-Unis. S'agit-il là de neutralité et d'absentéisme ? En partie seulement. On constate, en effet, que les Etats-Unis dirigent de façon unilatérale l'escalade vietnamienne et que l'Australie, pour ne citer qu'un exemple, n'obtient pas en échange de ses troupes le droit de peser de quelque manière que ce soit sur les volontés américaines. Dans ce contexte, il est difficile pour le pays ami lui-même de faire cause commune avec les Etats-Unis, tout com-

me il est exaspérant pour Washington de voir le général de Gaulle servir à ses alliés la même "médecine unilatérale". Le Canada, d'ailleurs, se montre plutôt réticent que neutre devant les nouveaux bombardements américains au Vietnam.

Sur la question de la Chine communiste, malgré les classiques volte-face de M. Pearson, le Canada se montre non pas neutre, mais opposé aux volontés américaines. Nous sommes encore loin de l'heure où M. Pearson devra enfin clarifier ses propres déclarations et les grouper, si possible, en un tout cohérent, mais on peut déjà prévoir que le Canada ne verra guère d'objection à l'admission de Pékin à l'ONU. Par contre, M. Rusk n'orientera pas du tout la politique américaine vers un assouplissement à l'endroit de la Chine communiste.

Beaucoup plus qu'un reproche portant sur sa neutralité, le Canada mérite des félicitations pour sa grandissante autonomie. C'est d'ailleurs l'un des rares domaines où M. Pearson suscite d'émulation, l'admiration. Versatile, il le demeure, la comme ailleurs. Trop souvent à l'écoute de Washington, il remplit souvent un rôle de modérateur qui sert les intérêts américains ? Sans doute. Pourtant, le Canada maintient, grâce à M. Pearson, un prestige conquis en bonne partie grâce à M. Pearson. Malheureusement, la pondération canadienne, acceptable lorsqu'elle déblaie la route à la diplomatie américaine, devient une inadmissible neutralité lorsqu'elle nous garde à l'écart des campagnes américaines. Avouons qu'une telle neutralité ne nous rend guère coupables !

Laurent LAPLANTE

Inspirer sans structurer ?

"L'opinion publique a besoin, pour se constituer sainement, d'un vrai climat de liberté, hors de toute contrainte qui voudrait imposer une uniformité dont l'apparition est le signe humiliant d'une dangereuse régression". Voilà un texte de Paul VI qui autorise la discussion sur la place publique de maintes questions et qui lève l'anathème que certains jettent volontiers sur ceux qui osent différer d'opinion. Cette déclaration du Pape survient quelques jours à peine après la pressante invitation adressée par l'épiscopat français à différentes revues pour qu'on pratique une sérieuse aération.

On sera certes tenté, dans certains milieux, d'utiliser de tels textes pour justifier n'importe quel élargissement. Paul VI, on l'oublie volontiers, n'encourage guère le laxisme : "L'opinion publique dans l'Eglise apparaît comme une circulation de pensées dont les responsables de la communauté sont les promoteurs principaux. C'est de l'enseignement de la hiérarchie qu'elle reçoit sa première nourriture, et c'est à elle qu'elle exprime les situations, les difficultés, les attentes du peuple de Dieu".

C'est dans un tel cadre que nous voudrions situer les remarques et les affirmations récentes du R.P. Louis Racine, O.P., sur la question de la confessionnalité. D'une part, le cardinal Roy définit l'école confessionnelle comme "une école où l'enfant catholique se sent chez lui"; d'autre part, le Père Racine affirme que "rejeter le monde scolaire nouveau équivaut à en exclure l'Eglise". Jusque-là, rien d'inconciliable. Tout au long du texte du Père Racine affleure une pensée généreuse qui honore l'auteur et qui se veut féconde pour l'Eglise, les enfants et les jeunes, les parents et l'Etat. L'un des principaux arguments du Père Racine voudrait nous induire à attacher moins d'importance à l'école et davantage à "une communauté de foi proposant l'Evangile à des hommes libérés". Malheureusement, l'élevation de la pensée ne rachète pas totalement certaines ambiguïtés de taille. "L'Eglise, écrit le Père Racine, devrait, il me semble, cesser de ne miser que sur l'école..." L'affirmation, passablement injustifiée, sous-entend, en fait, qu'on a abusé à l'école d'une certaine propagande, que les familles n'ont pas suffisamment ni constamment assu-

mé leurs responsabilités, qu'on s'est trop désintéressé d'une pastorale englobant les différents centres d'intérêts des jeunes, et tout cela résiste à l'examen.

L'inconvénient, c'est que le Père Racine tire de constatations indiscutables une conclusion excessive. Il conçoit, dès lors, l'école comme une tâche humaine et souhaite la "construction d'une école authentique dispensant l'instruction et les valeurs que nous avons, croyants et incroyants, en commun". Cette école, précise-t-il avec justesse, posséderait "un second niveau, proprement pastoral, regroupant les enfants des différentes religions ou confessions". La conclusion du Père Racine, c'est donc que l'Eglise doit "essayer d'inspirer sans structurer". Certes, elle évite ainsi l'accusation de constituer des ghettos; certes, elle simplifie l'appareil administratif. Ce ne sont pas là de minces mérites. Par contre, assume-t-elle pleinement ses responsabilités ?

Depuis le début de cette discussion sur la confessionnalité, le ghetto est devenu un terme à la mode. Le Père, comme plusieurs autres, redoute que l'école confessionnelle en soit un; il ne redoute pas du tout, semble-t-il, que les communautés, la sienne, par exemple, en soient une autre. Toute structure, en fait, parce qu'elle rassemble, groupe, unit des éléments parents, ne crée-t-elle pas à la fois une identité qu'on peut qualifier soit d'unique soit d'isolée ? Tous préfèrent l'inspiration à la structure, mais que faire de l'inspiration qui n'enlève pas d'une source identifiable ?

Ce serait faire injure au texte du Père Racine que de ne pas reconnaître qu'il frappe juste sur la grande majorité des aspects soulevés. Il nous paraît quand même possible de concilier la plupart des qualités qu'il exige d'une école aérée et les valeurs que constitue l'école confessionnelle. L'heure n'est certes pas à l'inquisition ni même à une régence cléricale de l'école; doit-on pour autant, en employant les termes du Père Racine, laisser "l'Histoire engendrer sous nos yeux" une école sans coordonnées ? Le Père Racine nous propose un idéal qui serait sans doute accessible si enfants et adolescents pouvaient se passer plus facilement d'une structure.

Laurent Laplante

Si quelqu'un n'a pas soin des siens, surtout de ceux de sa famille, il a renié la foi; il est pire qu'un infidèle.

(1 Tim 5, 8)

Si l'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu et elle lui sera donnée. Mais qu'il la demande avec foi, sans hésitation, car celui qui hésite ressemble au flot de la mer que le vent soulève et agite.

(Jac 1, 5-6)

O Dieu, ta parole en se découvrant illumine, et les simples comprennent.

(Ps 119, 130)

DIEU nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

La révolution tranquille

VI. Quand l'Etat se mêle d'éducation

Le remarquable effort de réflexion sur nos problèmes d'éducation n'a pas été inutile. Depuis 1959, les mandataires élus et les fonctionnaires nommés assument des responsabilités toujours plus considérables en ce domaine.

Nous rappellerons maintenant les plus importantes initiatives que l'Etat provincial a prises pour faciliter au plus grand nombre possible l'accès à l'enseignement. Nous considérons :

1. Les dix lois de 1961;
2. La formation du ministère et du Conseil supérieur de l'Education;
3. La régionalisation de l'enseignement secondaire par l'Opération 55.

La révolution tranquille commence réellement avec la solution de l'imbroglio des universités, comme nous l'avons vu dans le quatrième article de cette série. Toutes les sessions de la Législature depuis 1960 ont été marquées par l'adoption de lois importantes dans le domaine de l'éducation.

I. LES DIX LOIS DE 1961

Lors de la session de 1961, l'hon. Paul Gérin-Lajoie, alors ministre de la Jeunesse, dépose à l'Assemblée législative dix projets de lois pour autant de mesures d'urgence. Les publicistes du ministère ont parlé à l'époque de "Grande Charte de l'Education au Québec". Résumons brièvement le contenu :

a) La loi pour la formation universitaire du personnel enseignant (1) crée 300 bourses chaque année devant être distribuées à des professeurs ou stagiaires d'enseignement qui veulent parfaire leurs études supérieures ou entreprendre des recherches en vue d'un doctorat. Ce statut autorise également qu'une somme de \$200.000 soit versée chaque année aux institutions qui dispensent l'enseignement supérieur aux enseignants.

b) Les enfants de 16 à 17 ans qui continuent leurs études secondaires sont éligibles à une allocation scolaire de \$10 par mois, au titre de la Loi concernant les bourses aux étudiants universitaires des collèges classiques (2). Cette loi rend également gratuit tout l'enseignement spécialisé et les étudiants de niveau collégial des collèges peuvent recevoir des bourses d'étude du gouvernement provincial.

c) Les commissions scolaires sont obligées par la loi de favoriser le développement de l'enseignement secondaire (3) de prendre toutes mesures utiles pour assurer l'enseignement de la première à la onzième année inclusivement. Cette loi autorise la création d'écoles régionales financées et administrées conjointement par les commissions scolaires locales. Chaque commission locale peut déléguer trois de ses membres à l'assemblée qui choisit le conseil de la commission scolaire régionale.

d) Désormais, la fréquentation scolaire est obligatoire jusqu'à 15 ans. Les manuels de classe sont placés gratuitement à la disposition des élèves; le gouvernement verse à la commission scolaire une somme de \$12, pour les manuels par étudiant inscrit. Les commissions scolaires ne peuvent pas exiger de rétribution des élèves, mais des commissions scolaires seulement. Telles sont les plus importantes dispositions de la Loi pour la gratuité scolaire (4).

e) Tous les pères et mères des enfants d'âge scolaire de même que les propriétaires de biens-fonds et leurs conjoints sont autorisés à voter aux élections scolaires par la nouvelle Loi conférant aux parents le droit de vote aux élections scolaires (5).

f) La Loi de l'instruction publique (6) est amendée pour obliger les commissions scolaires à présenter chaque année un rapport financier et un rapport statistique sur leurs opérations. De même qu'un budget. Un amendement permet aux commissaires de nommer un directeur d'études qui assume plusieurs des responsabilités qui jusque-là relevaient des inspecteurs d'écoles.

g) Toute une série de subventions sont autorisées par la Loi pour aider les commissions scolaires à s'acquitter de leurs obligations (7). Ce très important statut prévoit notamment :

- une subvention de \$25, par élève pour administrer et entretenir les écoles;
- une subvention qui varie entre \$75 et \$10, par élève selon le pourcentage des taxes scolaires provenant des compagnies;
- une subvention égale à la précédente pour les écoles dans lesquelles plus de soixante élèves sont inscrits dans des classes supérieures à la neuvième année;
- une subvention de \$75, pour chaque élève inscrit dans les collèges classiques;
- des subventions de \$75, par élève pour les personnes inscrites dans des classes pour surdoués ou pour déficients;
- en outre, le Trésor provincial rembourse aux commissions scolaires 75% du montant des livres de classe, 75% du coût des livres achetés par les bibliothèques scolaires et 75% du coût du transport des élèves.

h) A partir du 1er juillet 1961, la Loi des subventions aux institutions d'enseignement classique (8) autorise un octroi de base de \$75 par élève plus un octroi additionnel de \$75 par capitaux aux institutions où sont inscrits plus de soixante élèves en versification et en belles-lettres.

i) Une somme de \$175.000.000 à répartir en cinq ans est autorisée par la Loi concernant le financement des investissements universitaires (9). Cette loi autorise une première cédule de travaux. Chaque année dans la

suite une loi spéciale a été votée chaque année pour autoriser les universités à procéder à des immobilisations.

j) Finalement, la Loi instituant les allocations scolaires (10) facilite l'accès aux études secondaires par une allocation de \$10, par mois versée aux parents d'enfants de 16 et 17 ans qui continuent leurs études.

Cette "Grande charte" a été appliquée à coup de millions. Les dépenses des commissions scolaires du Québec ont augmenté de \$289,7 millions en 1961 à \$509,3 millions en 1965 (11). Les dépenses publiques pour l'éducation dans notre province atteignent cette année le milliard de dollars. Les résultats obtenus valent-ils une telle dépense ? Je le crois.

Le nombre total des inscriptions dans les institutions d'enseignement de la belle province est passé de 1.200.000 en 1959-60 à 1.600.000 en 1965-66. Dans les maternelles, le nombre est passé de six mille à trente-cinq mille. Au niveau secondaire, les effectifs scolaires ont augmenté de 230.000 à 380.000 en six ans (12). Le nombre des étudiants inscrits dans les universités a doublé.

II. LE MINISTRE ET LE CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION

La Commission royale d'enquête sur l'enseignement présente en avril 1963 le premier volume de son rapport. Elle recommande la nomination d'un ministre de l'Education qui assume toutes les compétences du département de l'Instruction publique et "qui ait juridiction sur tous les services pédagogiques relevant des autres ministères" (13).

Peu après un projet de loi — le bill 60 — est présenté à la Législature. Presque toutes les recommandations importantes du rapport Parent, vol. I, y ont été incorporées. Du Parlement, la discussion sur le bill 60 passe à la place publique. L'épiscopat de même que les groupes intermédiaires les plus influents suggèrent quelques amendements. Après avoir formulé quelques réserves, la Fédération des collèges classiques, la Corporation des Instituts catholiques et la Fédération des commissions scolaires publient conjointement un accord de principe ainsi rédigé :

"Nos trois associations reconnaissent la nécessité d'un ministère de l'Education et de la Jeunesse dans notre province. Cet organisme d'Etat s'impose en raison de la nécessité présente de la planification et de la coordination de l'éducation. Nous estimons nécessaire de confier à ce ministère l'administration de tous les enseignements; on groupera ainsi en un seul budget toutes les dépenses de l'Etat concernant l'éducation et on évitera une multiplication inutile des services" (14).

(A SUIVRE)

POINT DE VUE

Réponse à Mme G.G. au sujet d'Onibab

A. J. Roy
Giffard

Madame,

Les commentaires recueillis au hasard des conversations et les vôtres enfin, lus par des milliers de gens, m'incitent à mettre sur papier, les réflexions que m'ont suscitées le film en question.

"Onibab", un film à proscrire et à combattre, un film immoral et amoral; oui il est tout ça, et même, comme vous le dites, Madame, un film à faire vomir, mais j'ajoute: pour ceux qui n'ont que des vomissements à restituer de leur bouche.

Je ne parlerai pas de la qualité artistique du film, de l'excellent rendement des interprètes (y a-t-il un seul moment où on a l'impression d'être devant des acteurs ?), de la simplicité des décors et en même temps, du relief psychologique rendu

par les images, rarement aussi parfaitement atteints en noir et blanc. Non, tout cela échappe aux obsédés par le "reste".

Tout cela avait échappé aussi ce soir-là, aux deux bonnes dames assises derrière moi et qui, au profit des spectateurs envieux, analysaient scrupuleusement la portée morale du film. De temps à autre, elles forçaient un rire, vous savez, un de ces rires poussés par un poulmon pressuré, qui ressemble à un "je m'en lave les mains" mais qui trahit un "que mon oeil s'en réjouisse" devant une scène que l'on suit attentivement de loin avec une lunette d'approche, au cas où elle ne sentirait pas le parfum.

Un passage entre autres ne rate pas son effet dans la salle: celui où la mère de la jeune femme, refusée par le mâle, constate le tarissement de ses

capacités de femme et s'accroche désespérément au tronc d'un arbre mort. C'est un moment tragique. On en rit, on se scandalise de la scène.

La censure le classifie comme étant un film littéralement mauvais mais encore, faudrait-il savoir à qui elle adresse sa mise en garde. Il est certain qu'il est mauvais pour les enfants et les adolescents et même, pour un bon nombre d'adultes, ceux qui n'ont aucune formation en ce sens et ceux que l'on a obligé à gôber la leur.

Dans plusieurs pays de l'Amérique du Sud on adopte une classification beaucoup plus adéquate: tel ou tel film sera exhibé au public en général, au plus de 16 ans, 18 ans, ou 21 ans suivant le cas et on ne laisse entrer dans les cinémas que ceux qui ont l'âge requis. Voilà qui est mieux et j'en fais

une suggestion à notre censeur québécois.

Quant aux autorités du cinéma La Canadienne, je les blâme comme vous de s'être spécialisées (s'agissait-il d'un ha-

sard ?) dans les films classés "P", symbole de: Progrès commercial.

A.-J. Roy,
Giffard.



Les "responsabilités sociales"

M. le rédacteur,

Et on attend. Les enquêtes et les études sociales se succèdent, les documents s'accumulent mais hélas, les actions positives se font attendre. Le dialogue des réunions construit des clichés qui fuient la réalité et la force de la raison. Les engagements responsables et soutenus ne sont que mots sur papier. Quand serons-nous des hommes capables d'accepter nos responsabilités et surtout des hommes à prendre des décisions actives et concrètes pour assumer les consé-

quences de nos actes ? Et nous sommes là, à demander ce que les autres peuvent accomplir pour notre bien-être, mais nous songeons rarement à donner aux autres ce dont ils ont besoin pour vivre réellement, non seulement pour exister. Quand serons-nous vraiment adultes pour prendre notre destin en main et pour remplir notre vie et la vie des autres de gestes de beauté et de grandeur ?

André AUBERT,
Lévis.

Réponse à Réal Caouette

Vous faites, aux soins de la Chambre des Communes, une sollicitation populacière-potticailleuse. Voici mon opinion à ce sujet.

Le créditisme, bien compris et bien employé, a certes du bon. Mais il doit servir à des altruistes esprits politiques si l'on veut qu'il produise d'excellents rendements.

On peut être habile vendeur d'autos et ignorer totalement ce que doit être la législation digne de ce nom.

Ce ne sont pas des incohérents démagogues, aussi ignorants que prétentieux, qui veulent ARRIVER par leurs haut-parleurs (et petits faiseurs) qui sont en état de faire fructifier

une doctrine, si bonne soit-elle. Tomber dans un socialisme radical égalitaire, farci de préjugés de la lutte des classes, ne prouve guère une culture supérieure à celle des pommes de terre...

L'ambition de ceux d'en-bas égale la mollesse de ceux-d'en-haut, et le succès des derniers ne corrige pas les abus des premiers.

Voilà, en peu de mots, ce que j'expose franchement et honnêtement à ceux qui demandent mon opinion.

Le créditisme que j'admire est celui qui a été prêché par le Dr Marcoux.

Pseudo: Québécoise indignée
Blanche Grenier

Au ministre M. Masse

M. le rédacteur,

M. Marcel Masse, ministre d'Etat, veut poursuivre les réformes dans le domaine de l'éducation et même les accentuer. Qu'il ne pense pas le faire avec nos enfants de moins de 15 ans ou équivalents de 10e année de scolarité. Non, non et non, ces enfants

sont à nous et vous n'en ferez pas des robots qui auront tous la même mentalité, la même instruction: il nous faut un peuple équilibré et non pas des maniaques qui penchent tous du même côté matérialiste.

L.-G. TURCOTTE,
Inverness.



Minute, Pépin !

En ce qui touche le nouveau conciliaire

L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS REMET À LEUR PLACE CERTAINS ALARMISTES

PARIS (A.F.P.) — Le conseil permanent de l'épiscopat français a réaffirmé l'autre jour, dans un communiqué, son adhésion à l'ensemble "des enseignements autorisés et des décisions en faveur des Pères" se sont prononcées avec une remarquable unanimité, lors du récent concile, et que les catholiques ont le devoir de respecter.

Or, observe notamment le communiqué "la plupart des fidèles s'y sont conformés avec un joyeux obéissance et un grand élan d'espérance. Une minorité, cependant, avec une audace qui s'affirme, conteste, au nom d'une fidélité au passé, les principes du renouveau entrepris".

Ces chrétiens, poursuit le communiqué, estiment "que l'enseignement religieux est en crise, l'école chrétienne en péril, l'autorité personnelle de chaque évêque minée par les organismes collectifs de l'épiscopat, la primauté du Saint-Père compromise par la collégialité, la doctrine sociale de l'Eglise faussée par le progressisme, la foi de nombreux clercs pervertie par des erreurs doctrinales et morales graves. Ils contestent l'application qui est faite de la constitution liturgique. Ils critiquent les mouvements apostoliques et leurs

méthodes. Ils appellent prêtres et fidèles à s'unir pour sauver l'Eglise de la décadence à laquelle la conduiraient irrémédiablement les pasteurs".

Exhortant ensuite "les chrétiens à ne pas se laisser égarer par cette campagne qui dépasse, et de loin, ce qu'autorise la libre divergence des opinions dans des questions librement débattues", l'épiscopat français conclut: "Les évêques qui portent dans l'Eglise la charge première de l'Evangile et la responsabilité de l'épiscopat réaffirment leur sollicitude aimante à l'égard de tous les chrétiens de ce pays et les appellent tous à promouvoir, dans un dialogue fraternel et avec une filiale docilité, le renouveau voulu par le concile et sans cesse rappelé par le Saint-Père".

Les quatre publications que vise l'épiscopat français dans sa déclaration sont: "Itinéraire", "Lumière", "Défense du foyer" et "Le monde et la vie".

Répercussion de l'intégrisme au Canada français
Dans un éditorial paru lundi 11 juillet, en page quatre

de "l'Action", M. Laurent Laplante souligne: "... Prisonniers de nos complexes, nous pensions tous que le Canada français possédait en monopole les survivances de l'intégrisme, souffrait en exclusivité les affres de l'après-Concile, éprouvait seul des difficultés à tutoyer Dieu et à laisser le Christ s'immoler en français. La récente décision de l'épiscopat français manifeste qu'une situation identique existe ailleurs".

M. Laplante a signalé ce point: "... Visant directement certaines publications, qui connaissent d'ailleurs un certain retentissement en terre canadienne les évêques français veulent, semble-t-il, mettre fin aux croisades de groupes qui, par-dessus la tête du clergé et de la hiérarchie, contestent à toutes fins pratiques la plupart des décisions conciliaires. Jugent les évêques passablement naïfs, certains ont cru de leur devoir de les mettre en garde contre l'infiltration marxiste, contre le manque de respect que constitue le nouveau texte du Pater, contre le démagogie d'une messe en français..."

UN ALLEMAND DE L'EST DÉCRIT LA VIE ACTUELLE DE SON SECTEUR

N.D.L.R. — Au cours d'un séjour en Allemagne de l'Est, le journaliste John Best, correspondant de l'Agence France Presse à Moscou, s'est entretenu avec un Allemand de l'Est qui n'avait pas la langue dans sa poche, de la vie sous un régime communiste. Ses opinions franches sont exposées dans cet article.

(par JOHN BEST)

BERLIN EST (P.C.) — Il est né avant la guerre mais il était trop jeune pour y prendre part. Lorsqu'il était adolescent, il a connu toute l'horreur wagnérienne du siège de Berlin et il peut donner une description détaillée de la bataille que se sont livrées les troupes nazies et soviétiques.

Maintenant marié, c'est un homme raisonnablement satisfait, bien éduqué et jouissant d'un bon revenu suivant les critères est-allemands. Il possède également des opinions pas tout à fait orthodoxes en ce qui a trait aux problèmes allemands et berlinois.

Apparemment, il ne croit pas au communisme — du moins pas pour l'Allemagne — mais il n'est pas pour autant farouchement anti-communiste. Plus que tout, il semble être réaliste et pragmatique. Il n'est pas nécessairement un Berlinois oriental moyen, mais il est tout au moins un individu bien renseigné qui possède des opinions bien personnelles.

Gunter — ce n'est pas son nom véritable — ne croit pas un traître mot de ce que le gouvernement de l'Est affirme au sujet du "mur de la honte". Les autorités est-allemandes tentent de faire croire à la population que l'érection du mur s'imposait pour mettre un terme aux "provocations" de Berlin-Ouest, ainsi que pour mettre fin aux spéculations monétaires et à d'autres genres de transactions illégales.

METTRE FIN A L'EXOÏDE
Gunter conçoit le mur de Berlin de la même façon que les Occidentaux: un instrument pour mettre un terme à l'exode des réfugiés de l'Est. Même les hauts fonctionnaires du gouvernement communiste reconnaissent prudemment cette vérité. "Soient réalistes", m'a confié un haut fonctionnaire. "Il s'agit d'arrêter ou de fermer la frontière ou bien de remettre ce pays aux Allemands de l'Ouest."

Au cours des 15 années qui ont précédé l'érection du mur de la honte, il y a eu, près de 3.000.000 de réfugiés de l'Allemagne de l'Est qui ont quitté le secteur communiste pour chercher asile dans le secteur de l'Ouest.

En même temps, Gunter le réaliste croit que le mur était nécessaire pour que l'Allemagne de l'Est parvienne à combler l'écart entre ce territoire et l'Allemagne occidentale florissante.

Cette déclaration semble laisser entrevoir une curieuse contradiction dans l'attitude collective des Allemands de l'Est à l'endroit d'un système sous lequel ils sont forcés de vivre. Bien qu'ils n'éprouvent aucun attrait pour le régime communiste — ce que le gouvernement a reconnu en construisant le mur de Berlin — ils s'appliquent consciencieusement ou autrement à le faire fonctionner.

LE NIVEAU DE VIE
Pour un pays communiste, les choses sont certainement très bien organisées en Allemagne de l'Est. Le niveau de vie y est probablement supérieur à celui qui prévaut dans la plupart des autres Etats communistes — quoique les conditions de vie ne soient pas comparables à celles de l'Allemagne de l'Ouest.

L'économie de l'Allemagne orientale est saine — suivant tout au moins les normes communistes — quoique cette même économie soit extrêmement liée à celle de l'Union soviétique. L'accent a été mis principalement sur l'aménagement de l'industrie lourde.

Le gouvernement a entrepris une campagne destinée à rendre plus convaincante la prétention de l'Allemagne de l'Est qu'elle est un pays indépendant dont Berlin-Est est la capitale. De nouveaux immeubles à bureaux sont érigés dans divers quartiers de la ville pour loger les ministères gouvernementaux installés jusqu'à maintenant dans des locaux de fortune.

Gunter est très fier des succès réalisés par l'Allemagne de l'Est dans sa reconstruction économique. "Vous ne pouvez pas vous imaginer combien c'était terrible au cours des années qui ont suivi immédiatement la fin de la guerre."

IL NE LEUR EN VEUT PAS
Gunter n'en veut pas aux Russes d'avoir dépouillé l'Allema-

gne de l'Est de la plus grande partie de son industrie, l'obligeant ainsi à repartir à zéro, tandis que les Alliés occidentaux ont, de leur côté, aidé l'Allemagne de l'Ouest à rebâtir son économie. Son attitude est la suivante: l'Allemagne ayant perdu la guerre, elle devait en subir les conséquences.

Cependant, il éprouve une certaine rancœur devant l'imposition à son pays de ce qu'il considère un système de gouvernement étranger. Ce système a pu s'avérer bon pour d'autres pays de l'Europe orientale, dit-il, mais il n'est pas approprié à une économie aussi progressive que celle de l'Allemagne. Il laisse entendre que l'écart entre les deux Allemagnes ne serait pas aussi grand si l'Allemagne de l'Est n'était pas tenue en laisse par le communisme.

ATTITUDE DE SUPERIORITE

Vis-à-vis de ses compatriotes occidentaux, Gunter a adopté une attitude défensive. Il apprécie guère l'attitude "supérieure" de ceux qui viennent en Allemagne de l'Est les bras chargés de cadeaux à l'intention des parents qui demeurent du côté communiste du mur de Berlin. Et il se souvient, non sans rancœur, que les Allemands de l'Est qui se rendaient

dans le secteur occidental avant l'érection du mur de la honte, étaient traités comme des citoyens de seconde classe.

Advenant la réunification de l'Allemagne, il éprouve vaguement la crainte que cela équi-

vaudrait à la domination économique de cette partie du pays par les Allemands de l'Ouest.

Mais demandez-lui à brûle-

pourpoint s'il est en faveur de la réunification de l'Allemagne et il vous répondra par un "oui" catégorique.



TOAST — Le vice-président des Etats-Unis, M. Hubert Humphrey, à droite, porte un toast à la santé du nouveau président dominicain, M. Joaquim Balaguer au cours d'une réception au palais du président à Saint-Domingue. (Téléphoto UPI)

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

Ministère de la Voirie

Projet Q.H.-24

Construction d'un viaduc en béton armé et précontraint à l'intersection de la rue Boyce, au-dessus de la route Transcanadienne, dans la ville de Montréal.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$21.000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 27 juillet 1966.

Projet Q.L.-19

Construction des bases en béton et installation des conduits électriques des lampadaires en vue de l'éclairage de la route Transcanadienne, dans les municipalités de Dorion, Saint-Michel de Vaudeuil et Saint-Joseph de Soulanges, comtés de Vaudeuil et Soulanges.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$40.000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 3 août 1966.

Projet Q.J.R.-65

Terrassement, excavations, égouts et pavage en béton bitumineux des voies rapides et des rampes d'accès de la route Transcanadienne, (boulevard Décarie), depuis le tunnel Grovehill jusqu'au boulevard Métropolitain, dans la ville de Montréal. Longueur de 2.98 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal au Canada.

Un versement de \$150.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$550.000.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 10 août 1966.

Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou au ministère de la Voirie, Bureau de la route Transcanadienne, 8440 boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Le Sous-ministre, Roger J. LaBèque.

Ministère des Travaux Publics

Projet No 231-66

à QUEBEC.
Système de protection contre le feu du Grand Théâtre de Québec, Edifice Commémoratif du Centenaire de la Confédération, Québec.

Sont admis à soumissionner les individus, firmes, compagnies ou corporations qui ont leur bureau d'affaires principal au Canada.

Un versement de \$300.00 (chèque certifié ou mandat-poste) à l'ordre du Ministère des Travaux Publics (remboursable aux soumissionnaires seulement, sur remise des plans et devis, lorsque retournés en bonne condition aux adresses ci-dessous, avant le 2 août 1966) est requis pour obtenir plans et devis au Ministère des Travaux Publics, chambre 33, Edifice "A", Hôtel du Gouvernement, Québec ou au Ministère des Travaux Publics, 2275, Laurier Est, Montréal 34, Que.

Clôture des soumissions des sous-traitants:
Les soumissions pour les travaux spéciaux de protection contre le feu (sécurité) seront reçues jusqu'à 3.00 heures P.M. (heure avancée de l'Est) à la chambre 33, Edifice "A", Parlement, Québec, MARDI, LE 19 JUILLET 1966.

Garanties des sous-traitants: chèque visé au montant de 10% de la soumission fait à l'ordre du Ministère des Finances et remis avec la soumission.

Le ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre, HERVE-A. GAUVIN

Service Général des Achats

Projet No 1107

Fourniture de laboratoire Ministère de l'Éducation Jonquière, Qué.

Clôture des soumissions: 11.00 A.M. 26 juillet 66. (Temps réglementaire)

Projet No 1108

Équipement de laboratoire scolaire Ministère de l'Éducation La Malbaie, P.Q.

Clôture des soumissions: 11.00 A.M. 26 juillet 66. (Temps réglementaire)

Projet No 1109

3 Fluoromètres Ministère de la Santé Montréal

Clôture des soumissions: 11.00 A.M. 26 juillet 66. (Temps réglementaire)

Projet No 1110

Instruments et accessoires de laboratoire Ministère de la Santé Greenfield Park, Cité Chamby

Clôture des soumissions: 11.00 A.M. 26 juillet 66. (Temps réglementaire)

Projet No 1111

Films Rayon-X Ministère de la Santé Québec

Clôture des soumissions: 11.00 A.M. 26 juillet 66. (Temps réglementaire)

Projet No 1112

Seringues et aiguilles Ministère de la Santé Greenfield Park, Cité Chamby

Clôture des soumissions: 11.00 A.M. 26 juillet 66. (Temps réglementaire)

Projet No 1113

Produits chimiques de laboratoire Ministère de l'Éducation Québec

Clôture des soumissions: 11.00 A.M. 26 juillet 66. (Temps réglementaire)

Projet No 1114

1 - Tracteur à chenilles avec chargeur et lame avant Ministère des Richesses Naturelles Montréal

Clôture des soumissions: 11.00 A.M. 22 juillet 66. (Temps réglementaire)

Projet No 1115

1 - Appareil à vérifier les pompes diesel Ministère de l'Éducation Lauzon

Clôture des soumissions: 4.00 P.M. 25 juillet 66. (Temps réglementaire)

Projet No 1116

45.500 - Pieds Glissière de sécurité en acier Ministère de la Voirie Montréal

Clôture des soumissions: 11.00 A.M. 26 juillet 66. (Temps réglementaire)

Projet No 1117

Clôture à mailles de chaîne avec poteaux, manillons et barrières Ministère de la Voirie Amos, Cité Abitibi-Est

Clôture des soumissions: 4.00 P.M. 28 juillet 66. (Temps réglementaire)

Projet No 1118

Matériel et outillage d'horlogerie Ministère de l'Éducation Montréal

Clôture des soumissions: 4.00 P.M. 27 juillet 66. (Temps réglementaire)

Projet No 1119

Pneus et chambres à air Ministère de la Voirie Montréal

Clôture des soumissions: 4.00 P.M. 27 juillet 66. (Temps réglementaire)

Projet No 1120

Pneus et chambres à air Ministère de la Voirie Macamic, Cité Abitibi-Ouest

Sont admis à soumissionner les marchands de pneus et chambres à air et reconnus comme distributeurs autorisés de manufacturiers de pneus et chambres à air et ayant leur place d'affaires dans le comté d'Abitibi-Ouest, Qué.

Projet No 1121

670 - Feuilles de contreplaqué de pin Ministère des Travaux Publics Québec

Clôture des soumissions: 4.00 P.M. 25 juillet 66. (Temps réglementaire)

Projet No 1122

24 Machines à écrire manuelles Ministère de l'Agriculture et Colonisation St-Hyacinthe

Sont admis à soumissionner les commerçants qui opèrent leur commerce dans le comté de St-Hyacinthe.

Projet No 1123

50 Machines à dicter et transcrire Ministère de la Famille et Bien-Être social Québec

Sont admis à soumissionner les commerçants qui opèrent leur commerce dans le Québec Métropolitain.

Projet No 1124

2 Machines comptables Ministère du Travail Québec

Clôture des soumissions: 4.00 P.M. 27 juillet 66. (Temps réglementaire)

Projet No 1125

2 Classeurs automatiques Ministère de la Justice Montréal

Clôture des soumissions: 11.00 A.M. 27 juillet 66. (Temps réglementaire)

Projet No 1126

Machine à dessiner Ministère de l'Éducation Différents endroits

Clôture des soumissions: 11.00 A.M. 27 juillet 66. (Temps réglementaire)

Projet No 1127

127 Tables à dessin Ministère de l'Éducation Différents endroits

Clôture des soumissions: 11.00 A.M. 27 juillet 66. (Temps réglementaire)

Projet No 1128

Machine à imprimer les plans Ministère de la Voirie Québec

Clôture des soumissions: 11.00 A.M. 27 juillet 66. (Temps réglementaire)

Projet No 1129

Film à tracer Ministère de la Voirie Québec

Clôture des soumissions: 11.00 A.M. 27 juillet 66. (Temps réglementaire)

Projet No 1130

Herbicides Ministère de la Voirie Notre-Dame des Laurentides

Clôture des soumissions: 4.00 P.M. 27 juillet 66. (Temps réglementaire)

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, 385, Boulevard Charest Est, Québec.

Le Directeur, Georges Bussières.

DU PERSONNEL

Commission de la fonction publique

Moniteurs

(\$4.300 - \$5.100)

Ministère de la Famille et du Bien-Être Social

Lieu de travail: Centre Berthelot, situé à Rivière-des-Prairies, Montréal.

Attributions: Sous direction, à titre d'éducateur, assurer dans l'unité une présence humaine constante et active. Faire exécuter aux jeunes les programmes établis, exercer une surveillance durant les activités et y participer; collaborer, par une observation appropriée du comportement de chaque jeune, à la tenue à jour d'un dossier cumulatif individuel.

Conditions d'admissibilité: Diplôme de 11ème année d'une institution officiellement reconnue avec, de préférence, une certaine formation post-scolaire reliée à la fonction; expérience valable dans le domaine de la délinquance ou dans une institution pour les jeunes; ne pas avoir moins de 25 ans ou plus de 35 au 1er septembre 1966; qualités personnelles appropriées.

NOTE: Les épreuves d'aptitudes auront lieu au Centre Berthelot.

Les personnes compétentes intéressées doivent s'inscrire immédiatement en remplissant 3 copies de la formule "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710 Place d'Youville, suite 700, Québec ou 1454 rue de la Montagne, Montréal. Mentionner le concours 66-1130.

CARRIERES et PROFESSIONS

La Commission Scolaire Régionale de l'Amiante

recherche les services d'un

BIBLIOTHECAIRE DIPLOME

pour école secondaire

S'ADRESSER A :

Directeur général des écoles

Commission Scolaire Régionale de l'Amiante

Case Postale 606

Thetford Mines.

DOMTAR

REPRÉSENTANT DES VENTES

Nous avons annoncé dernièrement l'ouverture à Québec d'une nouvelle usine de boîtes de carton ondulé. Pour cette nouvelle organisation, nous requérons les services d'un représentant de ventes industrielles expérimenté.

Les candidats considérés devraient connaître le marché industriel de la Région de Québec et être capables de travailler avec des officiers supérieurs de compagnies.

Une connaissance de l'industrie de l'emballage serait utile mais non obligatoire puisque le candidat choisi recevra la formation nécessaire à son travail.

Une personne de langue française ayant une certaine connaissance minimale de l'anglais serait préférable.

Les personnes intéressées peuvent écrire :

Service du recrutement,

DOMTAR LIMITED,

2100, Edifice Sun Life,

Montréal, P. Q.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

ANALYSTE DE LA GESTION ET DES PROCÉDÉS ADMINISTRATIFS

Ministère des Finances et autres organismes

Traitement initial de \$6,500 à \$10,200

selon la compétence

FONCTIONS: Analyser les procédés administratifs en usage en vue de les simplifier. Recommander aux autorités des améliorations aux procédures existantes et voir à leur mise en application. Établir des méthodes permettant l'utilisation rationnelle et économique de l'équipement de bureau.

QUALIFICATIONS REQUISES: Degré universitaire dans une discipline reliée à la fonction et environ deux (2) années d'expérience pertinente ou formation secondaire complétée par des cours post-scolaires dans une discipline reliée à cette fonction et plusieurs années d'expérience pertinente. Aptitudes démontrées pour l'analyse.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710 Place d'Youville, suite 700, Québec ou 1454 rue de la Montagne, Montréal. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 25 juillet 1966. Mentionner le numéro 66-1147.

REPRÉSENTANTS

DEMANDES

Une importante maison de courtiers en valeurs mobilières poursuit son programme d'expansion et recherche des candidats désireux de se tailler une carrière stable dans la vente d'actions, d'obligations et de fonds mutuels.

Les candidats — hommes ou femmes — doivent avoir de l'entregent et être désireux de se faire des revenus au-dessus de la moyenne. Bien que souhaitable, l'expérience n'est pas nécessaire, puisque nous donnons un entraînement intensif.

Nous offrons une rémunération intéressante, d'excellents bénéfices marginaux et des possibilités d'avancement rapide. Pour entrevue confidentielle, téléphonez à

M. Colomb Cliche, à 529-1721

entre 10h. a.m. et midi, ou 2h. et 4h. p.m. du lundi au vendredi inclusivement.

CLICHE ET ASSOCIES LTEE

Courtiers en valeurs mobilières

MONTREAL, QUEBEC, TROIS-RIVIERES

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Mère de neuf enfants, l'épouse du ministre fédéral des Pêcheries est une hôtesse populaire

Ottawa (P.C.) — Mme Gertrude Robichaud doit préparer des repas pour 11 personnes, il lui faut également donner des réceptions politiques mais, malgré tout, elle ne croit pas dans l'utilité d'une bonne. L'épouse du ministre fédéral des Pêcheries, M. Hédard Robichaud, est originaire du pays d'Évangéline et elle s'est fait un devoir de voir à ce que ses neuf enfants soient bilingues, tout comme elle l'est elle-même.

«Je me suis toujours fait un devoir de m'occuper de mes enfants d'abord pour que leur foyer soit pour eux un lieu où il fait bon vivre et dont il se souviendront longtemps», déclare Mme Robichaud, une jolie blonde aux yeux bleus. Un homme peut avoir reçu la meilleure éducation qui se donne dans le monde, mais s'il n'a pas acquis de bons principes et le bon côté de la vie au foyer, sa formation n'est pas complète».

NEUF ENFANTS

La famille Robichaud demeure dans une maison moderne, genre ranch, située dans le quartier de la Côte de Sable, au cœur de la capitale, où sont situés de nombreuses ambassades. Pour M. Robichaud, il lui suffit de 10 minutes pour se rendre à son bureau de la colline parlementaire en auto tandis qu'il lui faut de quelques minutes à pied aux deux aînés, Jean et Robert, âgés respecti-

vement de 20 et 19 ans, pour se rendre à l'Université d'Ottawa. Linda, qui est infirmière à l'hôpital Général, se rend à son travail en moins de 10 minutes.

«Le futur politicien de la famille», Eric, âgé de 16 ans, fait ses études secondaires à la même institution que ses aînés, tandis que «le bébé», Richard, âgé de 10 ans, est en 5^e année. Les filles, Anne, 14 ans, et Louise, 12 ans, fréquentent le Couvent Notre-Dame où elles sont en 9^e et 8^e années respectivement.

ELLE PRÉFÈRE DONNER DES RÉCEPTIONS

Mme Robichaud est une hôtesse populaire à l'année longue, mais elle l'est encore davantage en temps d'élections. «J'ai accompagné mon mari dans ses tournées électorales mais je préfère mener la campagne à la maison». Même maintenant, elle aime mieux donner elle-même une réception plutôt que de se rendre à une.

Elle a résolu le problème vestimentaire avec des tailleurs. «Depuis que nous sommes installés à Ottawa, il y a trois ans, quand mon mari a été nommé ministre, j'ai constaté que si vous aviez de bons tailleurs, vous pouviez pratiquement aller n'importe où. C'est pourquoi je ne m'achète pas de ces robes cocktail de fantaisie. Elle les ferait bien elle-même puisqu'elle est excellente couturière, sauf le temps. Elle fait ses amplettes à Ottawa et à Montréal.

«J'avais également coutume de faire mes propres chapeaux. Je crois que je suis née modiste parce qu'il n'y a rien que j'aime mieux que faire des chapeaux».

Les Robichaud se sont mariés en 1937. Elle a fait la connaissance de son mari alors que celui-ci, qui demeurait à Shipshaw, était venu à Carleton avec une équipe de baseball. Il travaillait alors pour le Centre provincial des Pêcheries et le couple a vécu dans différents centres du Nouveau-Brunswick, notamment St. Andrews, Newcastle, Shediac et Fredericton avant de retourner à Caraquet, sur la Baie-des-Chaleurs, quand il a été élu au Parlement pour la première fois, en 1953.

ELLE AIME LA MER

«Notre maison de Caraquet est située sur la rue Principale. La ville s'étend sur une dis-

tance de 22 milles en bordure de l'océan. J'aime beaucoup la mer — et nous avions coutume de faire beaucoup de bateau à voile — aussi je m'en vais aller me promener en bordure du canal Rideau presque tous les jours».

M. et Mme Robichaud se sont rendus en Louisiane l'hiver dernier pour y représenter le Nouveau-Brunswick aux fêtes du 2^e centenaire de l'arrivée des déportés acadiens dans cette région. Ils représentaient le premier ministre Louis Robichaud, du Nouveau-Brunswick, avec qui ils n'ont aucun lien de parenté mais qui est un ami de longue date.

«Les fêtes de la Louisiane étaient à l'intention de la population francophone et ce fut merveilleux de constater comment les deux cultures vivent côte à côte. Il est étonnant de constater comment ils ont conservé la langue française qui ressemble beaucoup au français parlé en Nouvelle-Écosse».

M. et Mme Robichaud ont également visité le Japon, l'Europe, le Mexique et la Jamaïque.

Mme Robichaud n'avait jamais prévu épouser un homme politique, quoique la politique l'ait toujours intéressée. Elle se rend fréquemment sur la colline parlementaire. «Aussi souvent que je le peux parce que c'est l'endroit où vous pouvez véritablement apprendre ce qui se passe au pays».



● Lorsque l'on offrira un shower en son honneur, la jeune fiancée pourra très bien porter cette jolie robe en mousseline à corsage bouffant et à jupe virevoltante.

A l'automne

La silhouette évoquant la forme d'une tente et le costume pantalon seront en vedette

Demi-grandeurs



9302
14½-24½

Cette coquette robe est très jolie dans un souple tissu à la mode. L'encolure se fait carrée. Vous la confectionnerez avec ou sans manches.

Le patron 9302 se vend demi-grandeurs : 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Écrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

New York (P.C.) — La silhouette évoquant la forme d'une tente et le costume pantalon étaient en vedette dans les collections présentées en avant-première par le New York Couture Bureau Council.

Au cours des dernières saisons, de couture new-yorkaises avaient fait voir, à titre d'essai, quelques manteaux à jupe pleine ampleur. Pour l'automne, la plupart des modèles ont décidé de lancer la silhouette pyramidale qui convient à la mode de la jupe courte. Cette ligne, étroite aux épaules, s'élargit à la façon d'une tente. La maison Originala présente deux spécimens du genre, dont un manteau d'après-midi, en lainage rouge, et un autre pour le soir, en soie piquée blanche avec garniture de boutons en brillants.

Les robes cocktail et de dîner sont coupées dans des tissus plus consistants que les vaporeuses mousselines printanières et, partant de la ligne d'épaules prennent l'ampleur jusqu'à l'ourlet formant un grand cercle.

PANTALON

A l'automne le costume pantalon jusqu'ici trop nouveau pour être accepté d'em-

blee, sera maintenant porte en toute circonstance.

Pour la tenue de promenade, on suggère un pantalon de gabardine blanche avec une veste-tunique bleue, et comme vêtement d'intérieur, le pantalon de satin rose pâle et tunique en brocart de style oriental.

A l'occasion d'une première de théâtre, l'élégante pourrait choisir l'ensemble comprenant la surblouse et le pantalon en soie piquée, et le long manteau assorti.

DEUX-PIECES

Le deux-pièces sera encore très populaire à l'automne, et la veste allongée semble la plus en vogue.

La robe forme souvent ensemble avec une veste ou un manteau de tissu assorti ou contrastant.

Jack Sarnoff suggère un manteau de ligne amincie, réalisé en laine peignée de nuance passeroie, accompagnant une robe de drap très fin.

Chez Davidow, l'idée d'ensemble se reproduit pour des costumes et manteaux, dans l'utilisation de tweeds mariant les couleurs comme le quadrillé bleu et bronze, ou la teinte prune et un rose brillant.

Sears présente toute une collection de tricot, depuis le corsage de jersey aux vêtements plus élaborés qui donnent des scintillants reflets métalliques.

Plusieurs modèles de tricot de la maison Hannah Troy ressemblent à un jersey de laine, ce dernier tissu étant souvent employé pour la robe de ligne droite. On note le retour de la gabardine pour la confection de costumes souvent garnis de fourrure et également pour les ensembles sport.

Pour le soir, la longue robe demeure le premier choix, bien que certains couturiers manifestent un plus grand intérêt pour la jupe courte. Les broderies de perles ou brillants se retrouvent plutôt au corsage, ou comme garniture, alors qu'auparavant, les robes scintillaient du haut en bas.

TEINTES

Reconnue comme la couleur mode pour la saison automnale, la teinte bordeaux est au pinacle. Elle se marie parfois à un autre ton pour les tissus quadrillés.

Outre la gamme des rouges, les tons neutres d'albâtre et beige sont également en tête de liste, et le noir toujours populaire est utilisé seul ou combiné avec le blanc.

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux, nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.



-Horoscope-

MERCREDI, LE 13 JUILLET

21 mars au 20 avril. (Beller). — Arrêtez-vous fréquemment pour relaxer, ça vous vaudra un regain d'énergie. La position du Soleil et d'Uranus vous incitera à prendre des risques.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — En exagérant le souci du lendemain, vous vous priverez des joies que vous promet le "bel aujourd'hui". "A chaque jour suffit sa peine".

22 mai au 21 juin. (Gémeaux). — Vous serez dans une situation qui requiert beaucoup de jugement et de sang-froid. Le Soleil aura une influence tonifiante sur les natifs de ce signe.

22 juin au 23 juillet. (Cancer). — Une bonne rigolade vous ferait du bien, en vous distrayant de vos préoccupations personnelles. Votre boulot quotidien ne vous offrira rien de neuf.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Vous seriez disposé à vivre au gré de votre fantaisie mais non à vous adapter au programme qui vous est imposé mais comme vous n'avez pas le choix, autant vous adapter.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Ne blâmez personne d'autre que vous-même si vous n'êtes pas satisfait des résultats de votre travail, et promettez-vous de faire mieux, demain.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — L'emploi du mot juste vous évitera des malentendus et si, de plus, vous vous exprimez avec élégance, vous donnerez du poids à vos idées.

idées. Bonne journée.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Vous vous rendrez compte, une fois de plus que "le temps ne respecte pas ce que l'on fait sans lui". Influences planétaires contractantes.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Si vous avez soin de pratiquer la modération en tout, vous n'aurez pas à vous plaindre de grand chose. On essaiera de vous arracher une promesse.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Vous recevrez un encouragement qui vous donne des ailes. Ne vous comparez pas trop aux autres, exploitez les richesses de votre personnalité, ça vaudra mieux.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Vous serez d'excellente humeur, au petit matin, mais vous sortirez facilement de vos gonds, au cours de l'après-midi. Éliminez les dépenses inutiles.

20 février au 20 mars. (Poissons). — On aura beau faire et beau dire, vous ne changerez pas d'idée, une fois décidé. Configurations planétaires stimulantes pour les artistes.

SI VOUS ÊTES NE UN 13 JUILLET

Vous êtes actif, déterminé, aussi alerte mentalement que physiquement. Vous possédez des qualités dramatiques et des talents qui vous permettront de vous extérioriser facilement. Vos ripostes humoristiques ont beaucoup d'effet sur ceux qui partagent votre existence.



● Les maillots de bain, style blouson, des saisons dernières obtiennent une grande popularité cet été. Celui-ci est en tricot, avec corsage à imprimé floral et la culotte genre shorts de petit garçon est de teinte unie.

Vous désirez donner un CADEAU DISTINCTIF ? ANNIVERSAIRE, CONVALESCENCE, etc. ?

Une corbeille de fruits

et friandises assorties de chez Bardou, spécialiste en fruits et friandises importés, apportera joie et reconnaissance à la personne qui la recevra.



Bardou & Fils Ltée
1040 Ave. Cartier 525-8135
48½ rue Couillard 522-7094

Des occasions d'emploi dans le nord canadien

Le ministre du Nord canadien, M. Arthur Laing, a déclenché une avalanche de lettres en déclarant, devant le comité de la Chambre des Communes sur le Nord canadien, que trop peu de jeunes Canadiens éprouvent l'ardeur des pionniers qui les pousseraient à tenter leur chance dans nos régions boréales: 200 lettres, sans compter les appels téléphoniques, lui ont donné le démenti. Et les lettres continuent d'arriver...

"Que voilà une réplique bienvenue", déclare M. Laing. "Ces lettres et ces appels téléphoniques témoignent en faveur du bel esprit aventureux qui anime nos citoyens, jeunes ou vieux, et qu'il suffit de le stimuler de temps en temps pour le voir rejaillir. Avec cela que l'audace colonisatrice d'aujourd'hui a sur celle du passé l'avantage d'être bien rémunérée".

Le ministre se porte garant qu'on répondra dès que possible à toutes les lettres reçues. Les candidats aux postes vacants du Grand Nord seront priés de fournir des détails sur l'expérience qu'ils ont acquise et de préciser le genre de fonctions qu'ils s'estiment aptes à remplir; les candidats promoteurs seront ensuite interviewés.

Le gros du volumineux courrier que le ministre du Nord canadien a provoqué, venait de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Québec. Il ressort que plus de gens de la Saskatchewan s'intéressent aux emplois dans le Grand Nord que les Manitobains ou les Albertains. N'y a-t-il pas jusqu'à deux Terre-Neuviens qui, en cette année où on les convie à revoir leur province d'origine (Come Home Year), se disent empressés de partir pour le Nord?

Quelle sorte de gens subissent ainsi l'appel des hautes latitudes du pays? Quel genre d'emplois y cherchent-ils? Quelles aptitudes ont-ils à offrir?

La plupart des missives ont un ton pratique, sans verser dans les illusions chimériques: "Nous sommes un couple au milieu de la quarantaine, robustes, énergiques, et nous nous adaptons aisément", écrit une épouse, qui ajoute qu'elle et son mari songent à pousser une poussette vers le Grand Nord depuis quelque temps déjà.

Un nombre encourageant de lettres provient de jeunes mariés. Sur 83 couples, 26 ont des personnes à charge et huit dépassent les 35 ans. S'il est difficile aux Canadiens de trouver mari, peu d'entre elles sont pourtant enclines à aller en quête de l'oiseau rare dans les régions éloignées. Les lettres des célibataires masculins sont quatre fois plus nombreuses que celles des filles célibataires.

Quel âge ont en moyenne les aspirants à la migration vers le Nord? Soixante p. 100 ont de 21 à 30 ans; 15 p. 100 de 30 à 46 ans, ou même plus. On en compte 19 p. 100 entre 15 et 20 ans, les 6 p. 100 restants ayant tout juste passé le cap de la trentaine.

Les auteurs des lettres présentent un éventail varié de professions et de métiers: enseignants, comptables et techniciens de livres, infirmières diplômées, mécaniciens, préposés à l'entretien, menuisiers et employés d'entreprises de ser-

vices. Un architecte de 27 ans avoue crânement vouloir prouver, pour sa part, qu'il ne manque pas de sang (ni de muscles) de pionniers parmi les Canadiens du Sud.

Il va de soi que la pénurie de candidats pour certains services septentrionaux s'observe surtout dans les fonctions déjà difficiles à remplir d'employés qualifiés dans le Sud: seulement trois ingénieurs ont postulé un emploi, mais de travailleurs sociaux, pas un seul encore.

Lorsque, par les soins de son service du personnel, le ministre répondra aux candidats, on leur rappellera que si l'Etat détient la première place parmi les employeurs septentrionaux en raison du développement tout entier en train de mener à bien, l'entreprise privée est toutefois en train d'élargir son champ d'action en maints domaines et d'offrir une multitude de nouveaux emplois. L'exploitation minière est devenue une des industries de base du Grand Nord et ses perspectives d'avenir y brillent d'un éclat particulièrement vif. Outre les mines déjà établies de Pine Point et de Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest, et la mine United Keno Hill à Mayo, au Yukon, plusieurs nouvelles mines sont maintenant en exploitation. Il se trouve là des occasions d'emploi tant pour les diplômés des écoles secondaires que pour ceux des universités et collèges. Deux nouvelles mines s'ouvriront au Yukon d'ici l'an prochain, et de nouvelles mines pétrolières et minières se multiplient, cette activité accrue étant synonyme de belles occasions d'emploi, surtout en certaines catégories de métiers spécialisés.

Les transports dans le Grand Nord relèvent en grande partie de compagnies de la Couronne, mais la libre entreprise y contribue dans le secteur du transport aérien, du camionnage et des réseaux routiers mixtes tels la voie rail-eau White Pass and Yukon, qui relie Vancouver et Whitehorse. La construction, les communications, la commercialisation des denrées et le tourisme sont autant d'industries en pleine expansion.

Cela ne veut pas dire que le premier chômeur n'a qu'à s'aventurer dans le Grand Nord pour trouver à s'y caser. Tel n'est certes pas le cas et ne le sera jamais.

Comment les chercheurs d'emplois qui habitent loin des régions septentrionales, peuvent-ils être au courant des occasions qui s'offrent là-bas? Maintes industries de ces parages ont établi des bureaux de recrutement à Edmonton, Vancouver, Winnipeg, Toronto et Montréal. Les postes vacants ici et là sont aussi catalogués aux diverses succursales du Bureau national de placement.



L'abbé Armand Nadeau nommé à la cure de St-Jules de Beauce

Par décision de Son Eminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, l'abbé Armand Nadeau est nommé curé de St-Jules de Beauce. Il était curé de St-Hilaire de Dorset depuis huit ans.

L'installation du nouveau curé de St-Jules aura lieu dimanche le 24 juillet et sera présidée par M. le curé Jules Fortin, de St-Victor, Beauce. L'installation aura lieu à 3 heures de l'après-midi.

Parents et amis sont invités à assister à l'installation du nouveau curé de St-Jules sans autre invitation.

Le Dr Zoël Saindon maire de Lachute

LACHUTE. — (P.C.) — Le Dr Zoël Saindon, député libéral d'Argenteuil, à l'Assemblée législative du Québec, a été élu hier maire de Lachute, ville de 14,000 âmes située à

Géologie de la région de Montauban-Colbert

Le ministère des Richesses naturelles vient d'autoriser la publication d'un rapport géologique préliminaire sur la région de Montauban-Colbert, comtés de Champlain et de Portneuf. Ce territoire de 410 milles carrés, qui se trouve sur le plateau laurentien à quelque 60 milles à l'ouest de la ville de Québec, fut cartographié par D. R. Pyke pour le compte du service de l'Exploration géologique.

Toutes les roches appartiennent au Précambrien; les plus anciennes sont des roches sédimentaires altérées et volcaniques basiques. Elles ont été envahies par une variété de roches ignées, sous-jacentes dans la moitié de la région, dont la composition va du granite à la péridotite.

Cette région présente un intérêt économique particulier par ses gîtes de Montauban-les-Mines d'où on a extrait, par intermittence, du zinc et du plomb entre 1920 et 1955. D'autres gisements disséminés à travers la région comprennent des minéralisations de zinc, de plomb, d'or, de cuivre, de molybdène, de nickel et de fluorine. Trois des six carrières, d'où on tire le granite à bâtir, se trouvent dans les limites de la région près de Rivière-à-Pierre.

On peut obtenir copie de ce

rapport (R. P. No 545), ainsi que la carte qui l'accompagne (à échelle d'un mille au pouce) au prix de 50 cents, en s'adressant au ministère des Richesses naturelles soit à son bureau principal à Québec, soit à ses bureaux régionaux.

Proposition de la Dominion Textile

MONTREAL — La Société Dominion Textile a proposé aujourd'hui de payer à tous ses employés la paye de vacances. La déclaration de la Société se lit comme suit:

"La période des vacances approche pour toutes les usines de la Société. Pour ce qui est de quelque 5,000 employés à Drummondville, Montmorency, Magog et Sherbrooke, incluant Domil, qui sont en grève depuis plusieurs mois, la paye de vacances n'a pas été calculée parce que le syndicat a fermé les usines et empêché les employés du bureau et de la maintenance d'y pénétrer.

"La direction est d'avis que, grève ou non, tous les employés devraient recevoir la paye de vacances à laquelle ils ont droit et cela aussitôt que possible. A cette fin, la Société a avisé les autorités syndicales et tous les employés que les employés de bureau seront à l'entrée de l'usine lundi, le 11 juillet, à 8.30 a.m. S'il n'y a aucune interférence sous quelque forme que ce soit, la paye de vacances sera calculée et envoyée par malle aux employés aussitôt que possible durant la semaine.



Après 9 mois de préparation, Jeudi le 14 juillet, la plus gigantesque Vente 1 jour jamais vue!

Aujourd'hui voyez notre circulaire de 12 pages

Les dollars se font avec des cents

MONCTON. — Les dollars se font avec des cents. C'est ainsi que la gare du matériel de rebut et de récupération du Canadien National, à Moncton, a réussi à égarner environ \$1,000,000. Même les machines à calculer qui ont fournis ces chiffres sont des articles de récupération.

Les économies s'effectuent sous plusieurs formes, a révélé M. F. W. Fullerton, directeur général du Matériel, Région de l'Atlantique. Ses responsabilités comprennent en outre l'exploitation de la gare du matériel de rebut près des ateliers du CN à Moncton.

Les crampons sont redressés, on taille des rondelles dans des morceaux de ferraille et on lave le linge sale pour atténuer le coût d'achat du nouveau matériel dont le Chemin de fer doit se pourvoir.

Une autre pratique d'économie de la gare a été accentuée pour permettre de sauver davantage sur le coût d'exploitation du CN. Les organes d'attelage, les "mains d'acier" qui unissent les wagons d'un train, arrivent à cette gare à une moyenne de 800 par mois. Certains sont usés, d'autres sont tordus par les continuelles secousses des wagons. Mais presque tous peuvent être employés à nouveau après des réparations précises.

On commence par une inspection minutieuse de chacun des attelages et on enregistre le genre de défaut. A l'usine de soudure, les endroits usés sont remplis et les organes d'attelage passent ensuite à l'atelier du forgeron.

Ils passent tous dans des fours à une température de 1,600 degrés pour que la soudure prenne corps avec l'organe d'attelage. Les attelages tordus sont redressés et remis en service.

Les attelages usés arrivent de Terre-Neuve, de divers endroits de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île du Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick et de plusieurs endroits du Réseau. Ce genre de réparation éparpille à la Compagnie environ un demi-million de dollars sur le prix d'achat de telles pièces.

Visites de cimetières canadiens

GROESBEEK, Hollande. — (Reuter). — Le comité permanent canadien des Affaires des anciens combattants a visité dimanche les cimetières militaires canadiens de Groesbeek et de Reichswald, ce dernier situé de l'autre côté de la frontière germano-hollandaise. Le comité est arrivé samedi en Hollande et est parti dimanche pour la Belgique et la Grande-Bretagne.

Deux gerbes de fleurs ont été déposées au monument des 2,500 soldats canadiens tués au cours de la Seconde guerre mondiale et ensevelis à Groesbeek, et des 1,100 soldats disparus. Parmi ceux qui ont assisté à la cérémonie, on mentionne l'ambassadeur canadien W. F. Bull, l'attaché militaire le capitaine D. R. Saxon ainsi que des représentants du comité hollandais des cimetières de guerre.

L'an dernier, les crampons, les boulons, les selles de rails et les arrêts de cheminement ont représenté une économie de plus de \$200,000; le matériel et les parties qui ont été jugés propres à un usage dans les réparations des wagons ont éparpillé \$500,000 et la réparation des organes d'attelage, la buanderie et la fabrication d'un produit de balayage ont permis d'économiser \$300,000.

Le chef du dépôt du matériel de rebut et de récupération, M. J.-P. Landry, détient une formule pour le produit de balayage employé par le Chemin de fer dans la Région. Le bran de scie de bois dur est acheté à Edmundston et on y ajoute de l'huile de pétrole.

Président du Conseil des loisirs de Beauport

Le Conseil supérieur des loisirs de Beauport a tenu une assemblée générale dans la salle de l'hôtel de ville de Beauport.

Pour la circonstance, la plupart des quelque 35 organismes avaient délégué un ou deux membres pour les représenter. On procéda à l'élection des directeurs pour l'année présente, élection à laquelle avaient droit de vote chacun des représentants présents et mandatés officiellement par leur organisme respectif.

Voici comment est composé le nouveau bureau de direction: M. Paul-René Dufresne, président; Mme Georges Picard, vice-présidente; M. Conrad Bélanger, vice-président; M. Jacques Grenier, secrétaire-trésorier; M. Gilles Lafleur, secrétaire; M. Paul Bédard, directeur; M. Marcel Laliberté, directeur; M. Roger Latouche, représentant de la cité; M. Alphonse Laplante, représentant de la Commission scolaire.

de l'huile de pin, de la cire liquide et de la teinture verte, le tout mélangé dans une bétonnière — d'occasion — pour aboutir à un produit efficace contre la poussière. Ce mélange coûte à peine trois cents la livre.

Même le matériel datant de l'époque de la vapeur contribue à une économie de manière moderne. Les voies de la Compagnie sont bordées de clôtures pour empêcher les animaux de gêner la marche des trains. Mais il faut des barrières à certains endroits pour que les cultivateurs puissent faire passer leur bétail d'un pâturage à l'autre.

Aimeriez-vous vraiment mettre de l'argent de côté et le laisser fructifier durant un an...



deux ans...



trois ans...



quatre ans...



cinq ans...



six ans?

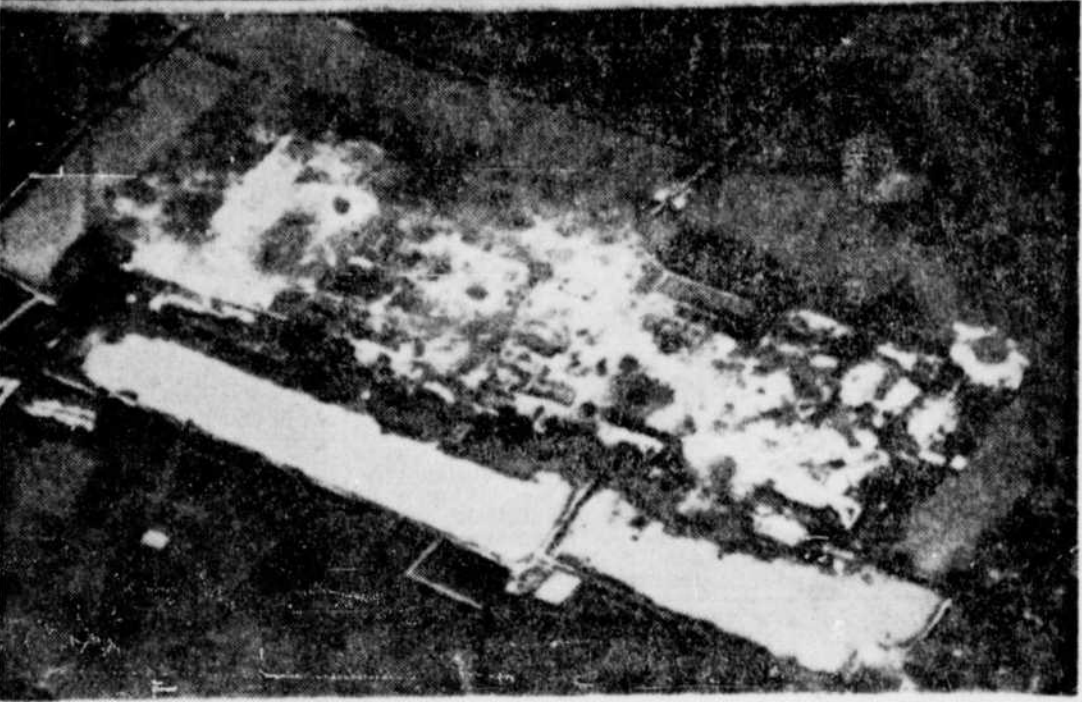
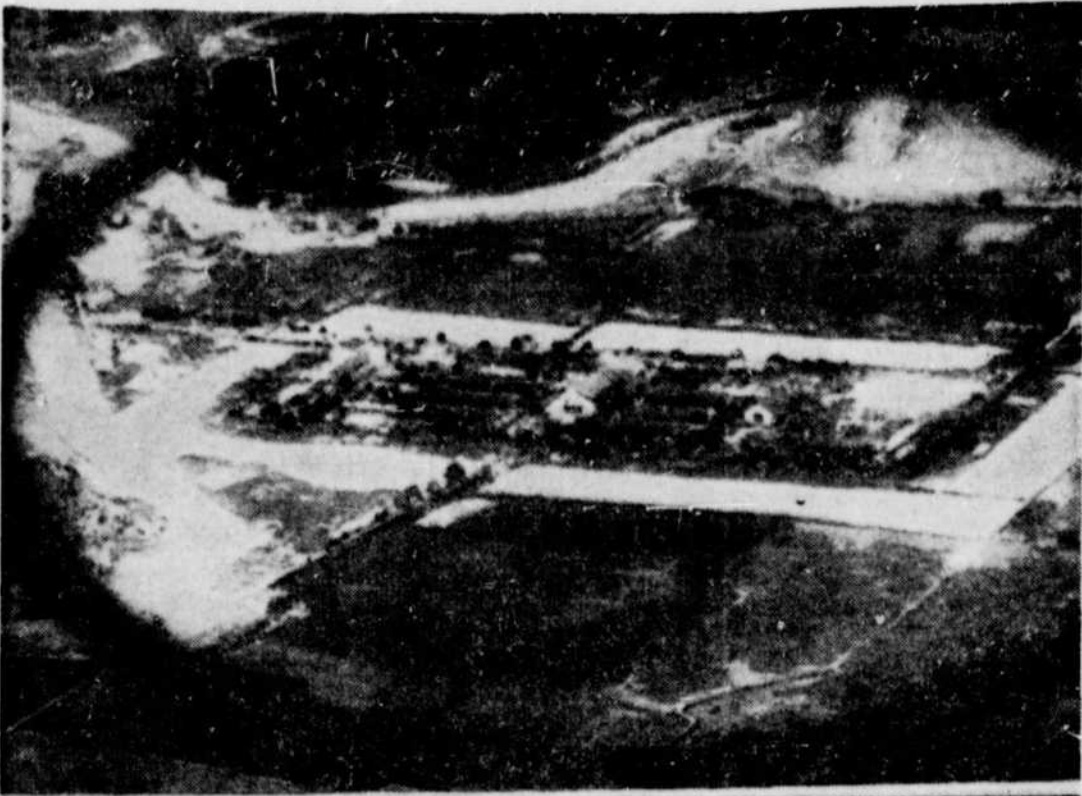
Achetez nos nouveaux certificats d'épargne cumulative.

Vous recevrez \$10.00 pour chaque \$7.50 déposé pour une période de six ans. L'accroissement du capital est donc d'un tiers. Vous pouvez vous procurer ces certificats en coupures de \$10.00 et plus. Ils sont encaissables en tout temps et comportent une assurance-vie permettant une formule spéciale de rachat.

Renseignez-vous également sur nos certificats d'épargne à revenu.



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE



● **ATTAQUE MASSIVE** — Saïgon (Photos UPI et de la Marine) — Des avions "A4-Skyhawks du porte-avion "Ranger" de la 7ème flotte américaine ont déversé de 1,000 à 2,000 bombes sur la région militaire de Phu Lang dans un secteur de 26 milles au nord-est de Thanh Hoa. Les photos du haut et du bas montrent respectivement la région en question avant et après l'attaque.

Donner une présentation plus moderne du mystère du péché originel, demande Paul VI

CITE DU VATICAN (AFP) — Donner une présentation plus moderne du mystère du péché originel tout en respectant les principes de l'exégèse catholique, fondée sur la Tradition, l'Écriture Sainte et le Magistère de l'Eglise: telle a été l'exhortation de Paul VI alors qu'il recevait lundi un groupe de théologiens réunis à l'Université Grégorienne pour un symposium sur le péché originel.

Paul VI a condamné à ce propos "les explications de certains auteurs modernes" qui partent du polygénisme pour nier que le péché originel ait été la désobéissance d'un seul et premier homme.

Quant à l'hypothèse de l'évolution, qui connaît la faveur de beaucoup de savants et nombre de théologiens à cause de sa probabilité, elle ne vous semblera pas digne d'être prise en sérieuse considération, car elle ne s'accorde pas clairement avec la doctrine catholique... qui considère comme décisive l'importance qu'a eu pour le sort de l'humanité la désobéissance du premier homme", a dit Sa Sainteté.

Selon Claude Jodoin

L'arbitrage obligatoire est anti-démocratique

Montréal (PC) — M. Claude Jodoin, président du Congrès du Travail canadien, a dit hier soir que l'arbitrage obligatoire des conflits syndicaux était anti-démocratique et que les syndicats devaient s'y effacer.

Il a fait cette déclaration devant les délégués au 35e congrès de la Fraternité internationale des préposés au main-

tien des voies ferrées, à Montréal. Devant les 1,000 délégués, il a affirmé qu'il fallait améliorer la sécurité d'emploi au Canada et aux États-Unis. Le chef syndical a aussi demandé que le gouvernement défraie complètement les frais de l'assurance-chômage et qu'il réduise l'âge minimum des retraites.

M. Jagan suggère de transporter le siège de l'ONU à Montréal

MONTREAL (P.C.) — M. Cheddi Jagan, chef de l'opposition en Guyane, a suggéré hier que le siège social des Nations unies soit déménagé de New York à Montréal.

M. Jagan, leader du parti progressiste populaire, a déclaré dans un discours que

cette relocation de l'ONU faciliterait le dialogue international parce que certaines personnes, dont lui-même sont interdites de séjour aux États-Unis. Il a déclaré que peu de choses avaient été réalisées lors de la récente conférence sur les Antilles à Ottawa parce qu'il faudrait que le Canada abandonne complètement ses politiques de style américain pour jouer en Amérique le rôle que la France joue en Europe avant que quoi que ce soit de concret puisse être réalisé.

1,500 cadets à Farnham

Farnham (PC) — Plus de 1,500 cadets de l'armée canadienne, venant de toutes les parties du Québec, sont arrivés au camp Farnham en fin de semaine, afin d'y suivre un entraînement spécial d'une durée de sept semaines. Durant l'été, ces jeunes gens de 14 à 18 ans suivront des cours sur la sécurité routière, le secourisme, la cartographie, le tir, les exercices militaires et plusieurs autres spécialités.

En plus des heures allouées à l'entraînement, une part importante est accordée aux loisirs. Des cours de sécurité aquatique, des compétitions athlétiques, une bibliothèque, un centre récréatif sont autant de facilités qui assurent un séjour intéressant et éducatif. Farnham est situé à 35 milles au sud-est de Montréal.

"This Hour Has 7-Days"

Un député aimerait que le gouvernement se mêle à la controverse

OTTAWA (P.C.) — Un député néo-démocrate a suggéré lundi aux Communes que le gouvernement intervienne dans la controverse au sujet de l'émission "This Hour Has 7-Days" et dise au président de Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, et à ses associés, de cesser leurs "actes de vengeance".

M. David Lewis (NPD-York

Sud) a déclaré que les "actions de folle vengeance" de la direction de Radio-Canada doivent cesser pour empêcher que la société d'Etat ne se retrouve sans talents.

M. Lewis a affirmé que le comportement de la direction de Radio-Canada à l'égard de la controverse au sujet de "Seven Days" avait forcé 11 per-

sonnes talentueuses à quitter Radio-Canada.

Bien qu'il avait été admis de toutes parts que les communications s'étaient rompues entre la haute direction et les réalisateurs, le président M. Ouimet continuait de n'accorder aucune importance à des rapports sérieux sur cette situation et il demeurait "durable".

Il était inutile de demander à M. Ouimet d'améliorer la situation, a-t-il ajouté. Il fallait donc, a soutenu M. Lewis, que le gouvernement intervienne et dise à M. Ouimet de "renverser le courant actuel et de tenter de retenir les talents qui fuyaient la Société".

Le plus récent développement de la crise entourant l'émission "7-Days" est survenu la semaine dernière quand le conseil d'administration de Radio-Canada a annoncé que M. Douglas Leiterman pourrait continuer de diriger la réalisation de cette émission à la condition qu'il s'engage par écrit à respecter les directives et la politique de la Société.

M. Leiterman a refusé de se plier à cette condition et il a été mis à pied. Dix autres personnes liées à l'émission "7-Days" sont également éloignées de Radio-Canada.

M. Lewis a déclaré qu'il ne pouvait s'empêcher de croire, malgré des affirmations dans le sens contraire de M. Ouimet et de M. H. G. Walker, vice-président et directeur général du réseau anglais, que la direction de Radio-Canada n'avait aucune intention de reprendre "7-Days" à la saison d'automne.

Devant le comité parlementaire de la radiodiffusion, MM. Ouimet et Walker s'étaient placés "en deca de l'honnêteté".

C'est là une chose honteuse quand elle touche des personnes-clés d'une organisation comme Radio-Canada", a-t-il dit.

M. Lewis intervenait dans un débat alors que les Communes siègent en comité de subsides pour étudier une demande de crédits supplémentaires du gouvernement.

Question d'affiliation

La CSN veut se plaindre auprès du BIT de l'attitude du fédéral

MONTREAL (PC) — La Confédération des syndicats nationaux envisage de se plaindre auprès du Bureau international du travail de l'attitude du gouvernement fédéral vis-à-vis les employés francophones de la Société Radio-Canada désireux de s'affilier à cette centrale.

La CSN entend se plaindre également de la composition du Conseil canadien des relations ouvrières, composition qui, selon elle, porte préjudice à ses syndicats qui y comparaissent puisque trois des quatre représentants ouvriers qui siègent au Conseil appartiennent au Congrès du travail du Canada.

Le président de la CSN, M. Marcel Pélissier, s'est entretenu de la situation avec des fonctionnaires du BIT, lors de son

récent voyage à Bruxelles où il participait au 30e congrès du Conseil de la Confédération internationale des syndicats chrétiens.

Certaines conventions adoptées par le BIT visent à la protection et au respect de la liberté syndicale dans les pays membres. Le Canada n'a pas entériné cette convention.

La CSN soutient que des groupes de travailleurs ne peuvent exercer leur liberté syndicale parce que le CCRO est constitué de telle façon qu'il ne peut, dans un conflit de juridiction, favoriser l'organisation qui compte le plus de représentants au sein du Conseil.

Ce serait la première fois qu'une plainte serait portée contre le BIT.

Un feu de forêt a détruit 15 milles carrés de boisés

FORESTVILLE (P.C.) — La chute d'un demi-pouce de pluie dimanche soir, a considérablement aidé les volontaires à maîtriser un feu de forêt qui a brûlé plus de 15 milles carrés de boisé, depuis mardi dernier, à quelque 25 milles au nord-ouest de Forestville.

Le feu, qui a pris naissance dans des abattis d'épinettes et

d'autres conifères, sur des terres appartenant à l'Anglo Pulp, aurait été causé par la négligence des travailleurs forestiers.

Quelque 700 hommes luttent depuis mardi dernier, avec l'aide de trois avions-citerne, de 15 tracteurs à chenilles et de pompes à incendies.



● **SPORT ET POPCORN** — Calgary (Téléphoto UPD) — Le sénateur Robert Kennedy et sa fille Courtney, 8 ans, ont cru indispensable de manger du traditionnel popcorn en assistant à la partie de football entre les "Stampeders" de Calgary et les "Eskimos", d'Edmonton. Le sénateur a assisté aussi au stampede de Calgary.

Selon M. Gérard Rancourt

Louanges qui donneront le coup de mort à l'assurance-santé

MONTREAL (P.C.) — Les louanges que les Chambres de Commerce du Québec viennent de faire au gouvernement provincial sur son attitude envers l'assurance-santé vont donner le coup de mort à cette dernière.

Telle est l'opinion que le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Gérard Rancourt, a exprimée dans un communiqué où il soutient que les Chambres de Commerce ont démontré par là qu'elles ne comprennent rien à la justice sociale.

"C'est pour le moins l'expression d'un paternalisme déshé-

à un système de charité publi-

que", a dit M. Rancourt. Il a mis en garde le ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, contre le commentaire des Chambres de Commerce. Ces dernières, le 9 juillet, avaient félicité le premier ministre Daniel Johnson et le ministre de la Santé pour leur circonscription en ce qui concerne l'assurance-santé.

Les Chambres de Commerce se sont également opposées à un régime obligatoire d'assurance-santé, soutenant que c'est là une "système de nivelage par le bas" "un système d'égoïsme national".

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

ver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

SERVIR SES CLIENTS, C'EST COMMUNIQUER

Dès qu'il se lève, tout ralentit.

Vos clients vous appellent au sujet de services, de pièces de rechange, de réparations, de commandes, et de quoi encore. Ils veulent savoir. Si l'employé qui leur répond doit quitter son poste à tout instant, il perd du temps et le travail ralentit. C'est que vos communications ne sont pas au point. Imaginez maintenant que vous disposez d'un système téléphone-intercom combiné de la compagnie Bell: un seul appareil vous permet de recevoir des appels de l'extérieur, d'en faire à l'intérieur, de parler directement et simultanément aux gens de l'entrepôt et à ceux de la cour, grâce à un haut-parleur. Tout ça sans même avoir à quitter votre fauteuil. Le service s'accélère, les renseignements s'obtiennent plus vite, le travail n'est pas interrompu, et vous faites ainsi plus de profits en moins de temps.

Si recevoir et donner des renseignements fait partie des services que vous offrez à vos clients, votre entreprise dépend des communications. Un système de communications complet et efficace vous est donc essentiel. Pour obtenir d'autres renseignements au sujet du téléphone-intercom combiné, appelez la compagnie Bell, spécialiste en communications.

Bell Canada



UNIVERSITE DE SHERBROOKE

PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

Préparation de licenciés en psychologie scolaire pour les commissions scolaires locales et régionales.

EXIGENCES : B.A., B. PED. ou équivalent;
EXAMENS D'ADMISSION: 20 et 21 juillet
8h.30 a.m.

Candidats acceptés jusqu'au
15 juillet

Renseignements :
FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION
UNIVERSITE DE SHERBROOKE
(569-7431, poste 384)

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression.

l'Action

Service aérien
entre l'URSS
et le Canada

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Pearson et le vice-premier ministre de l'Union Soviétique ont signé hier un document autorisant l'établissement d'un service aérien régulier entre les deux pays. Le document signé par M. Pearson et M. Dimitri Polyansky autorise la compagnie soviétique Aeroflot et la compagnie Air Canada à inaugurer un service aérien entre Montréal et Moscou.

On s'attend à deux vols par semaine au début du service. Ont également assisté à la cérémonie, dans les édifices du Parlement, le ministre soviétique de l'Aviation civile, M. E.F. Loginov et le ministre canadien des Transports, M. J.W. Pickersgill.

La date à laquelle sera inauguré ce service sera annoncée plus tard. On croit généralement que ce sera cet automne.

A cette occasion, le premier ministre Pearson s'est dit très heureux que "le premier président suppléant du Conseil des ministres de l'Union soviétique et moi-même puissions signer ensemble, au terme de sa très fructueuse visite en notre pays,

le premier accord relatif au transport aérien entre le Canada et l'URSS".

"Cet accord, a dit M. Pearson, reflète véritablement à la fois nos intérêts communs et la collaboration étroite qui existe entre nos deux pays en vue de les garantir".

"Nous considérons, a poursuivi le premier ministre, cet accord ainsi que la visite de M. Polyansky comme des événements qui permettront d'établir des relations plus étroites entre le Canada et l'Union soviétique".

Les dirigeants d'Aeroflot et d'Air-Canada signeront plus tard l'accord commercial nécessaire entre les deux lignes aériennes.

"Au Canada, a conclu M. Pearson, nous sommes particulièrement heureux que ce service entre Moscou et Montréal soit instauré à la veille de notre centenaire, car il permettra aux voyageurs de se rendre plus facilement à l'Expo '67, où l'Union soviétique sera un important participant".

"J'espère que ce nouveau service aérien aura pour effet de favoriser les voyages qu'entreprendront les Canadiens et les Russes pour que nous apprenions à mieux nous connaître et qu'à cette fin nous utilisions les moyens les meilleurs que sont, comme en témoigne votre visite, les contacts directs et personnels".



● LE STAMPEE — CALGARY (PC) — Cette année comme l'an passé, le stampee de Calgary donne lieu à des hystéries collectives. La police a dû en effet maîtriser une foule de 700 personnes, surtout des jeunes, qui, après une danse, se sont lancées à l'assaut de la ville, lundi matin. Déclencher les alarmes d'incendie, endommager les automobiles, renverser les signaux de la circulation et les boîtes à lettres, mettre le feu aux poubelles, arrêter la circulation, tel était le plaisir de cette foule. La police en est finalement venue à bout en employant des jets d'eau à haute pression et des chiens. Il y a eu environ 15 arrestations. C'était hier le défilé d'ouverture du stampee annuel de Calgary.

Chronique d'Ottawa

Sous le
signe de la
socialisation

Par Claude DESROSIERS

La présente session fédérale, qui se continuera en septembre, s'affirme fructueuse au chapitre de la législation sociale. L'affaire Munsinger, l'affaire Spencer, les disputes intermittentes entre les parlementaires, ont fait oublier les bons côtés de cette session, qui a d'ailleurs consacré beaucoup de temps à l'étude des crédits de deux années financières (1965-1966 et 1966-1967).

Et si notre revue rétrospective s'étendait au dernier quart de siècle, on constate que les gouvernements successifs ont forgé une imposante législation sociale, depuis que la grande crise économique des années trente nous a surpris presque démunis en cette sphère. Les provinces ont suivi et parfois devancé cette action sociale.

UN PROCESSUS HISTORIQUE

Ce processus historique de socialisation — qu'il faut bien distinguer de l'idéologie socialiste ou communiste — est excellent dans la mesure où elle respecte les droits de la personne humaine.

Le pape Jean XXIII déclarait dans l'encyclique "mater magistra" au sujet de la socialisation: "Elle permet de satisfaire surtout dans le domaine économique et social, un grand nombre de droits de la personne humaine, entre ceux qui concernent les moyens d'existence, les soins médicaux, la diffusion et le progrès d'une culture de base, la formation professionnelle, le logement, le travail, un repos convenable et de sains loisirs".

En parallèle canadien aux paroles du pape Jean XXIII, on pourrait énumérer l'assurance-chômage, les allocations familiales, l'assurance-hospitalisation et maintenant l'assurance-santé, le régime d'assistance publique, la loi nationale sur l'habitation, le code du travail, la pension de sécurité de vieillesse, le régime des rentes et nombre de lois secondaires dont certaines s'étendent même jusqu'aux loisirs.

Bientôt, les Canadiens seront protégés contre pratiquement tous les aléas de la maladie, de la vieillesse et du chômage.

UN SEUIL CRITIQUE

La question qui se posera de plus en plus dans l'avenir, ce sera celui de savoir si nous approchons du seuil critique, où un Etat omnipotent pourrait étouffer la personne humaine, comme c'est déjà le cas dans les pays communistes.

Le pape Paul VI a d'ailleurs fait allusion à cette menace dans un message, adressé ces jours-ci aux semaines sociales de France, réunies à Nice. L'un des problèmes les plus graves posés à l'homme moderne est sans nul doute le destin de la personne dans le processus inéluctable de socialisation, par l'abus des slogans. La simplification des problèmes, la standardisation des idées.

"C'est dire qu'il appartient aux chrétiens d'œuvrer avec intelligence dans les secteurs d'activités si importantes, qui façonnent l'opinion publique pour y présenter le vrai visage de l'Eglise".

Il leur appartient aussi de résister aux pressions avilissantes et de promouvoir le respect des valeurs humaines et spirituelles sans lequel la civilisation se dégrade insensiblement.

La responsabilité de nos législateurs, presque tous chrétiens, est évidemment encore plus grande, que celle des citoyens ordinaires.

Il s'agit pour eux d'avoir assez d'objectivité et de discernement afin de légiférer à la fois, conformément aux besoins et aux droits de la personne humaine.

RENTREE PARLEMENTAIRE D'AUTOMNE
FIXÉE AU 3 OCTOBRE À OTTAWA

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement fédéral fixe maintenant au 3 octobre, premier lundi de ce mois, la rentrée parlementaire d'automne. M. George McIlraith, leader parlementaire du gouvernement, a expliqué lundi durant un débat sur une demande de crédits intérimaires que la date du 6 septembre donnée dans un avis de motion inscrit au feuillet des Communes est arbitraire et avait été prévue dans l'éventualité où la session fédérale aurait suspendu ses travaux pour l'été à la fin de juin.

"Le premier lundi d'octobre est certainement une date plus réaliste pour la rentrée parlementaire d'automne", a dit M. McIlraith en réponse à une objection de l'opposition contre la demande de crédits intérimaires visant à réduire de quatre à trois mois la portée de cette demande.

La demande du gouvernement devant la Chambre lui accorde \$1,662,000,000 qui lui permettraient de faire face à ses dépenses jusqu'au 31 octobre.

M. John Diefenbaker, chef de l'opposition, a noté qu'il serait plus normal pour le gouvernement de solliciter des crédits anticipés pour une période de trois mois allant jusqu'à la fin de septembre et que, de toutes façons, si la Chambre devait se réunir à nouveau le 6 septembre, il se serait temps encore de présenter une nouvelle demande de crédits additionnels.

M. McIlraith a expliqué que le projet de réunir les Communes le 6 septembre avait été arrêté à l'époque où le gouvernement estimait que la session serait suspendue pour l'été à la fin de juin.

Selon ce projet, a-t-il ajouté, les Communes se seraient réunies le 6 septembre pour étudier seulement le projet de loi des banques et auraient été de nouveau ajournées pour la balance du mois pendant qu'un comité de la Chambre aurait examiné le projet de loi en détail.

Devant le détail additionnel du leader du gouvernement

qu'à la rentrée au début d'octobre, la révision de la loi des banques et de la loi des banques d'épargne du Québec, "devra forcément avoir la priorité", le chef de l'opposition a retiré son objection concernant la portée de la demande de crédits intérimaires.

LA GUERRE AU VIETNAM — Par ailleurs, le débat sur cette motion de subsides a permis aux députés fédéraux de continuer d'exprimer des points de vue sur la guerre au Vietnam.

M. Robert Thompson, chef du Crédit social, a appuyé sans réserves l'action américaine au Vietnam affirmant que les réservoirs d'essence de Hanoi et de Haiphong, bombardés récemment par les américains, constituaient "des objectifs militaires légitimes".

La guerre au Vietnam n'était pas seulement un effort américain, mais réunissait également l'Australie et la Nouvelle-Zélande. "Comme ces deux autres pays du Commonwealth, a déclaré le chef du crédit social, le Canada se doit de contribuer plus qu'il ne le fait présentement à l'effort de guerre des alliés au Vietnam".

Il a réitéré l'idée de troupes canadiennes au Vietnam, affirmant que le Canada pourrait au moins fournir "une aide économique plus substantielle".

M. Terry Nugent PC — Edmonton — Stratheona a soutenu pour sa part que la ques-

tion, quant à la guerre du Vietnam, était de savoir "de quels droits les Américains combattent dans cette partie du monde".

Il a ajouté que la réponse pouvait être trouvée dans un sentiment courant aux Etats-Unis que "la puissance militaire crée tous les droits".

LA POSITION DU CANADA — M. Andrew Brewin NPD — Toronto-Greenwood et M. Colin Cameron NPD — Nanaimo-Cowichan-The Islands se sont tous les deux élevés contre la "diplomatie silencieuse" du gouvernement canadien à l'égard du Vietnam.

"Il est grand temps, a dit M.

Brewin, que le Canada prenne une position énergique face à ce conflit et condamne les atrocités commises dans cette guerre".

M. Cameron a formulé le point de vue que le gouvernement canadien "avait été bafoué" par les Etats-Unis lors des bombardements des réservoirs d'essence de Hanoi et de Haiphong.

"Quelques jours seulement avant ces bombardements, a-t-il dit, le gouvernement canadien a fait savoir au gouvernement américain qu'il considérait comme regrettable toute intensification des bombardements".

"Les bombardements à Hanoi et Haiphong sont donc un affront en pleine figure pour notre pays", a-t-il ajouté.

M. Hugh Faulkner L. — Peterborough a soutenu pour sa part que le gouvernement canadien, comme puissance moyenne dans le monde, faisait de son mieux par des négociations discrètes entre les divers gouvernements en cause dans le conflit. Il a dit qu'il était injuste d'imputer aux Etats-Unis seulement "le drame sordide qui se déroule au Vietnam".

Le débat aux Communes sur la guerre au Vietnam avait commencé vendredi.

Les Communes ont rendu hommage
au général Andrew MacNaughton

OTTAWA (P.C.) — La Chambre des Communes a rendu hommage hier au général Andrew George Latta MacNaughton, décédé à sa résidence de Montebello au Québec. Le premier ministre Pearson a dit que la valeur pour services rendus par le général MacNaughton à son pays n'avait d'égal que le courage et le dévouement manifestés par l'homme qui les a rendus. "Il fut toujours actif dans les affaires publiques, a dit M. Pearson, surtout quand il s'agissait de faire triompher le juste point de vue en matière de conservation des ressources naturelles. Il le fut jusqu'à sa mort et l'on peut dire qu'il est mort au combat".

"C'était un homme bon, sage et brave. Le Canada a perdu l'un de ses fils les plus distingués".

Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, a également offert ses condoléances à la famille du défunt, ajoutant que l'histoire dira que le général MacNaughton a bien servi son pays dans les deux carrières militaires et scientifiques, qu'il a menées.

Le chef néo-démocrate, M. T.C. Douglas, a dit que le général MacNaughton s'était acquis l'estime et l'affection de tous ceux qui ont servi ses ordres au front comme au ministère de la Défense nationale.

Le chef du ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, a dit du défunt qu'il était un grand Canadien, un Canadien éminent à tous les points de vue.

"Il fut un modèle pour bien des Canadiens, a dit M. Caouette, et le Canada tout entier pleure cette perte immense".

Enfin, le chef du crédit social, M. Robert Thompson, a dit que c'était un grand militaire, un avant de première force et une personnalité fort attachante.

St-Laurent — Rejoint à sa résidence d'été de Rivière-du-Loup, M. Louis St-Laurent, ancien premier ministre libéral du Canada, a dit hier, en apprenant la mort du général, que le pays perdait l'un de ses plus dévoués serviteurs.

M. St-Laurent a rappelé les relations cordiales qu'il a toujours entretenues avec le général MacNaughton, notamment quand ce dernier était président de la Commission internationale des eaux.

"Cet homme a fait une carrière excessivement bien remplie dont les effets sont heureusement encore très remarquables", a dit l'ancien premier ministre canadien.

GOVERNEUR GENERAL — Le gouverneur général, M. Georges Vanier, a pour sa part déclaré que le général avait toujours combattu avec intégrité, candeur et ténacité jusqu'à la fin de ses jours pour ce qu'il croyait.

Dans un hommage au général MacNaughton qui est décédé lundi à Montebello, le gou-

verneur général a ajouté: "Par sa mort, le Canada a perdu, non seulement l'un de ses plus galants officiers mais aussi un citoyen qui s'est distingué dans plusieurs champs d'action. Il n'y a pas un seul Canadien qui ignore sa contribution tant en temps de paix qu'en temps de guerre."

"Il fut soldat jusqu'à son dernier souffle, combattant pour ce qu'il croyait avec toute l'intégrité, la candeur et la ténacité qu'on lui connaissait."

Il ne fut jamais homme à être intimidé par l'autorité et défendit toujours ses convictions à la mesure de ses forces. Il fut l'un des trop rares humains à combiner une brillante intelligence avec un cœur intrepide.

WASHINGTON — C'est avec regret qu'amis, anciens collaborateurs et protégés ont appris dans la capitale américaine, le décès du général MacNaughton.

Le leader de la majorité au

Stations de radio canadiennes

Possibilité de signer des
contrats avec les E.-Unis

OTTAWA (PC) — Le Bureau des gouverneurs de la radio-diffusion a fait savoir lundi que les stations de radio canadiennes peuvent signer des contrats avec des réseaux américains, mais qu'il leur est toujours interdit de s'affilier à ces réseaux étrangers.

"Les contrats auxquels pense le BGR, souligne un communiqué, ont pour but principal l'émission et la réception d'un service de nouvelles."

"En vertu de ces contrats, il serait possible de diffuser, soit directement, soit au moyen d'enregistrements, des émissions ou des parties d'émissions d'un réseau."

Le BGR souligne que toutes les stations canadiennes ayant conclu de tels contrats doivent produire dans les 30 jours un rapport sur toutes les retransmissions d'émissions fournies par des réseaux étrangers qui auraient une durée de plus de cinq minutes.

Ces contrats doivent, d'après la loi canadienne, être renouvelés à chaque année, et obtenir à chaque reprise l'approbation du Bureau des gouverneurs.

NOUVELLES STATIONS

Le BGR a par ailleurs adopté récemment une requête soumise par M. Jean-M. Legault, pour l'établissement d'une nouvelle station de radio "am" à Ste-Agathe-des-Monts.

Aussi été adoptée une demande pour que soit portée de 250 watts sur la longueur de 1340 kilocycles à dix milles watts sur la longueur d'ondes de 1480 kilocycles la puissance de la station de radio CHRD, de Drummondville. Cette augmentation de puissance rendra possible la réception de la station CHRD dans les foyers montréalais.

Les gouverneurs recommandent aussi l'ouverture d'une station de télévision à Causapscal, en Gaspésie, par la Compagnie de radiodiffusion de Matane limitée.

On remarque également, dans la longue liste des projets qu'a acceptés le BGR, des augmentations de puissance pour les stations de télévision de CBAFT, à Moncton, N.-B., et de CJC-TV, d'Inverness, en Nouvelle-Ecosse. Aussi l'ouverture d'une nouvelle station de radio française "fm" à Vancouver par Radio-Canada.

Déclaration attendue sur
les pensions de vieillesse

OTTAWA. — (P.C.) — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Allan MacEachen, a répété hier sa promesse de faire une déclaration d'ici le congé d'été sur l'intention du gouvernement en ce qui touche les pensions de vieillesse.

Le ministre répondait à une question de M. Gilles Grégoire, député créditiste de Lapointe, qui avait demandé à M. MacEachen s'il était disposé à faire

sa déclaration dès hier après-midi. "Non", a répondu le ministre, qui a ajouté qu'il était disposé à le faire avant l'ajournement des travaux de la Chambre.

M. MacEachen avait pris un semblable engagement la semaine dernière, lors du débat sur le bill prévoyant la création d'un régime canadien d'assistance publique.

Une accusation de meurtre a été portée à Hamilton contre Lufti Ajro, un immigré yougoslave de 27 ans, à la suite de la mort de Musif Ziberia, 35 ans, abattu dimanche soir dans le parc Gage.

Un autre homme, Ismail Ismaili, 30 ans, repose dans un état satisfaisant à l'hôpital, souffrant de blessures de bal-

les à la poitrine et aux mains. Selon la police, même s'il se trouvait environ 700 personnes dans le parc au moment du meurtre, personne n'a eu connaissance de la fusillade.

Ziberia a reçu trois balles dans la tête et dans la poitrine. C'est Ismaili qui saignait abondamment, qui a alerté la police en criant.

Accusation de meurtre

HAMILTON. — (P.C.) — Une accusation de meurtre a été portée à Hamilton contre Lufti Ajro, un immigré yougoslave de 27 ans, à la suite de la mort de Musif Ziberia, 35 ans, abattu dimanche soir dans le parc Gage.

Un autre homme, Ismail Ismaili, 30 ans, repose dans un état satisfaisant à l'hôpital, souffrant de blessures de bal-

les à la poitrine et aux mains. Selon la police, même s'il se trouvait environ 700 personnes dans le parc au moment du meurtre, personne n'a eu connaissance de la fusillade.

Ziberia a reçu trois balles dans la tête et dans la poitrine. C'est Ismaili qui saignait abondamment, qui a alerté la police en criant.

ASSURANCES

AUTO — FEU — VIE

Jean Chalifour & Fils

555, Dorchester Sud — 529-2181

CENTRE MEDICAL

DU VERRE DE CONTACT

DOCTEUR

CAMILLE GELINAS, M.D.

350, rue, Grande-Avenue, Québec

St-Laurent sur rendez-vous

Tél.: 832-1471

Docteur

REMY

BEAULIEU

O.D.

OPTOMETRISTE

363 de la Couronne

au carré Jacques-Cartier

Examen de la vue

Rééducation visuelle

Choix de lunettes

Fermé du 1er au 17 juillet

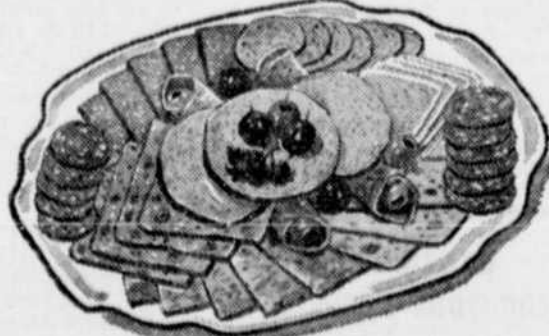
inclusivement

Pour urgence: 524-2413

C'EST L'ETE

Servez à votre famille des
VIANDES CUITES
de chez BARDOUfaites par nos charcutiers
dans nos cuisinesJAMBON BRAISE BARDOU
Sans égal — Une spécialité

- Roastbeef cuit
- Rôti de veau
- Rôti de lard
- Graisse de rôti
- Poulet rôti
- Pâté de foie
- Rillettes
- Fromage de tête
- Saucisson de Paris
- Coq au vin
- Poulet en gelée
- Veau en gelée
- Langue en gelée
- Tourtière pur porc
- Pâté de mouton
- Pâté de poulet
- Smoked meat
- Pâté de campagne
- Boeuf Bourguignon
- Pâté en croûte



Dinde cuite sur demande, etc.

LIVRAISON GRATUITE

Bardou & Fils Ltée

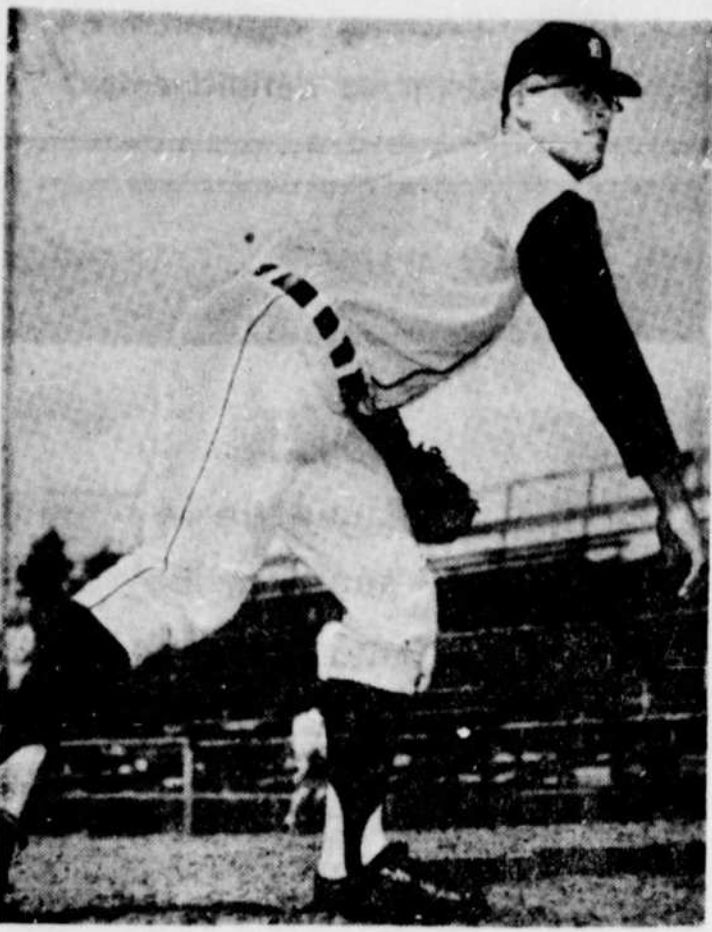
1040 Ave. Cartier

525-8135

18 1/2 rue Couillard

522-7094

Au service des Québécois depuis 1923.



• DENNY MCCLAIN

La championne junior a été éliminée hier

Le tournoi des filles au championnat de tennis junior au club St-Marys avance rapidement. Dans les rencontres d'hier, une forte surprise fut enregistrée par Marie Robitaille, 17 ans, du club de tennis Sillery, qui élimina la championne Gisele Cayouette, dans les filles de 18 ans et moins.

La jeune Robitaille joua avec brio pour ainsi atteindre la semi-finale en l'emportant, 6-3 et 7-5. Elle rencontrera Pauline Lemelin qui a défait Louise Roy 6-3 et 6-1. Dans l'autre semi-finale, Hélène Morissette et Isabelle Cloutier en viendront aux prises. Aujourd'hui, à 5 heures, on présentera la finale des filles 14 ans et moins.

Le match mettra aux prises Karol Andrews, du club St-Marys contre une jeune mont-réalisienne Johanne Guyot. Chez les garçons, on a franchi la troisième ronde, dans la majorité des catégories. Tous les favoris sont encore dans la mêlée.

RESULTATS D'HIER

C. Paradis défait Carol Lachance 6-4, 6-4; D. Turcotte défait Martin Roy 6-4, 6-4; R. Charest défait Claude Brochu 6-0, 6-0; P. Harvey défait R. Lamothe 6-4, 6-4; G. Poulin défait A. Drolet, 6-0, 6-0; D. Brochu défait M. Dancusse, 6-0, 6-0; C. Paradis défait H. Charest, 6-0, 6-0; C. Paradis défait J. Verrier, 6-0, 6-0; Jean Rompré défait P. Labalette 6-3, 6-3; C. Andrews défait M. Delage 6-1, 6-2; J. Guyot défait A. Pichard, 6-0, 6-0; Cloutier défait R. Brochu 6-3, 6-3; H. Morissette défait S. Mayrand 6-4, 6-2; P. Lemelin défait Louise Roy 6-3, 6-1; M. Robitaille défait G. Cayouette 6-3, 7-5; Jean Lemelin défait P. Harvey 6-0, 6-0; P. A. Lemelin défait P. Harvey 6-0, 6-0; P. P. Launier défait P. Verrier, 6-0, 6-0; P. Thibodeau défait J. Côté 6-2, 6-0; Denis Cloutier défait J. Lelièvre 6-0, 6-0; C. Paradis défait D. Brousseau 6-0, 6-0; M. Le-

Ligue Senior Dow

Le Legrade avec une victoire de 0-4 remportée sur le Couillard Entreprises lors de la première rencontre du programme double présenté hier soir au parc Ferland dans la ligue Senior de balle-molle Dow s'est approché à trois points de la deuxième position du circuit actuellement détenue par le Nettoyeur Maguire. Dans l'autre partie disputée devant une foule enthousiaste la Taverne Gariépy a offert une excellente exhibition pour triompher du Sherwood au pointage de 8-4.

Dans la première rencontre de la soirée, les joueurs des deux équipes ont réussi chacun le même nombre de coups sûrs sur huit mais les joueurs du Legrade ont su profiter des 13 buts sur balles alloués par les deux lanceurs du Couillard. Pour les vainqueurs, Marcel Lachance, René Boulianne et Jacques Faucher ont dirigé l'offensive avec chacun deux coups sûrs tandis que chez les perdants, Gene Savard obtenait une soirée parfaite avec trois coups sûrs en autant de présences au marbre. Le plus long coup de cette parti fut réussi par André Côté, d'un circuit à la quatrième manche.

Dans la deuxième partie, les joueurs du Sherwood débutèrent en lion comptant trois points dès la première manche avec des simples de Paul Cantin et Carol Courteau puis des coups de deux-buts de Robert Bonenfant et Lorenzo Bonenfant.

La seule façon commode d'acheter la **SPEARMINT WRIGLEY** ...le populaire gros paquet à 10¢



Le populaire gros paquet à 10¢ de Spearmint Wrigley vous permet de goûter plus souvent sa saveur fraîche et vive!

On favorise la Nationale 7-5

La joute d'étoiles sera disputée par 100 degrés

ST-LOUIS (PA) — Quelqu'étrange que cela puisse paraître, Sandy Koufax entreprendra aujourd'hui sa première joute d'étoiles pour le compte de la ligue Nationale contre Denny McLain, de Detroit, pour la ligue Américaine. Les étoiles de la ligue Nationale sont favorisées pour l'emporter. Les deux meilleurs lanceurs de chaque circuit s'affronteront donc devant une foule de quelque 50,000 personnes au stadium Busch Memorial. La joute commencera à 2h. p.m., HAE.

Même si Koufax a abaissé toutes sortes de records pour les retraits au bâton, lancé une partie parfaite, réussi quatre joutes sans point ni coup sûr et brillé pour les Dodgers de Los Angeles dans les séries mondiales, le grand gaucher n'a jamais commencé une partie d'étoiles. Il a cependant déjà participé à une de ces joutes, comme lanceur de relève pendant trois manches.

McLain, gendre de Lou Boudreau et professeur d'orgue au cours de la saison morte, n'a que 22 ans et il en sera à sa première participation à une joute d'étoiles.

Les chances de la ligue Nationale, qui a de la puissance à revendre au bâton, sont cotées à 7 pour 5. Les étoiles de la Nationale comptent en effet dans leurs rangs des canons tels Willie Mays et Willie McCovey, des Giants de San Francisco, Hank Aaron et Joe Torre, des Braves d'Atlanta, et Ron Santo, des Cubs de Chicago. La ligue Nationale a gagné 18 de ces parties d'étoiles, la ligue Américaine 17. Une partie a été nulle.

fiche de 13-4 et a lancé deux parties d'un coup sûr. Ses autres choix dépendront

de la façon dont la joute se déroulera. Il a cependant fait remarquer que Gary Bell, de

Cleveland, de même que Sonny Siebert et Jim Kaat, un de ses propres lanceurs à Minneapolis, sont bien reposés et disponibles.

CLAUDE RAYMOND

Dans son personnel de huit lanceurs, Alston en a trois qui sont des spécialistes de la relève, soit le gaucher Billy McCool, de Cincinnati, et les droitiers Claude Raymond, de Houston, et Phil Regan, des Dodgers.

Koufax et Bob Veale, de Pittsburgh, sont les deux seuls frappeurs gauchers dans l'alignement de la ligue Américaine, contre Koufax, la ligue Nationale, dans son alignement du début, n'a, elle aussi que deux gauchers, dont un qui frappe également de la droite, soit le joueur de deuxième but Jim Lefebvre, de Los Angeles, qui joue à la place de Joe Morgan, de Houston. Morgan est blessé. L'autre gaucher est McCovey.

D'après les règlements, tous les débutants, à l'exception des lanceurs, doivent jouer au moins pendant les trois premières manches. Aucun lanceur ne peut lancer plus que trois manches, à moins que la joute n'en dure plus que neuf.

Si la ligue Nationale a ses gros canons, la ligue Américaine a aussi les siens. Ainsi, elle peut compter sur les deux Robinson de Baltimore, Frank avec 21 circuits et Brooks avec 17. Al Kaline, de Detroit, Tony Oliva, des Twins, George Scott, de Boston, McAuliffe, des Tigers, Bobby Knoop, de la Californie et le receveur Bill Freehan, de Detroit, peuvent frapper loin en tout temps.

Il fera très chaud et très humide à Saint-Louis aujourd'hui. La météo prévoit que le mercure montera à 100 degrés et même plus haut.



• Sam MELE • Wally ALSTON

L'ordre au bâton qu'ils ont décidé

LIGUE AMERICAINE LIGUE NATIONALE

McAuliffe, Detroit, ac
Kaline, Detroit, cc
F. Robinson, Baltimore, cc
Oliva, Minnesota, cc
R. Robinson, Baltimore, 3b
Scott, Boston, 1b
Freehan, Detroit, r
Knoop, Californie, 2b
McLain, Detroit, l

Mays, San Francisco, cc
Clemente, Pittsburgh, cc
Aaron, Atlanta, cc
McCovey, San Francisco, 1b
Santo, Chicago, 3b
Torre, Atlanta, r
Lefebvre, Los Angeles, 2b
Cardenas, Cincinnati, ac
Koufax, Los Angeles, l

MAYS EN TETE

Walter Alston, gérant des Dodgers, a choisi Mays en tête de la liste des frappeurs de la Nationale. C'est la cinquième fois que Mays est installé à ce poste de choix.

Avec Mays, Roberto Clemente et Aaron dans cet ordre au marbre, les étoiles de la ligue Nationale ont la une superlatif combinée de puissance et de rapidité. Après ce redoutable trio viendront ensuite des coéquipiers de la trempe de McCovey, Santo et Torre.

Lors d'une conférence de nouvelles tenue hier, Alston a déclaré que Juan Marichal, de San Francisco, sera probablement son deuxième lanceur.

Sam Mele, des Twins du Minnesota et gérant des étoiles de la ligue Américaine, a arrêté son choix sur McLain parce qu'il est le plus prolifique lanceur de son circuit. Il a une



HOYLAKE, Angleterre (P.A.) — La Brésilienne Maria Bueno, ancienne championne de Wimbledon, a reçu hier une permission spéciale, soit celle de jouer son match de première ronde dans le tournoi de tennis de Hoylake en maillot de course rouge. Mlle Bueno a donc joué dans cet accoutrement bizarre parce que son costume de tennis régulier avait été volé.

Nullement importunée par ses "collants", Mlle Bueno a défait Mme Joyce Broster, de Hoylake, 6-0, 6-0.

COUPE MONTREAL

Les quatre joueurs de tennis de Québec inscrits au tournoi provincial pour la coupe Mont-réal dans la métropole, ont passé la première ronde à l'ouverture de la compétition, hier après-midi. Jackie Hériset a remporté une brillante victoire de 6-1, 6-0 contre Fernand Paul. Jean-Yves Laurin a blanchi A. Dorval. Guy Michaud élimina P. Timinoff, 6-3. Marc Blondeau l'emporta par défaut contre L. Lamoureux qui ne se présenta pas sur le court. Les doubles seront au programme pour aujourd'hui.

SAINT-ETIENNE (AFP)

La 19e étape du Tour de France, entre Chamonix et Saint-Etienne, n'a pas apporté les changements attendus malgré ses 264 kilomètres 500 qui faisaient d'elle la plus longue étape du tour 1966.

A argent égal

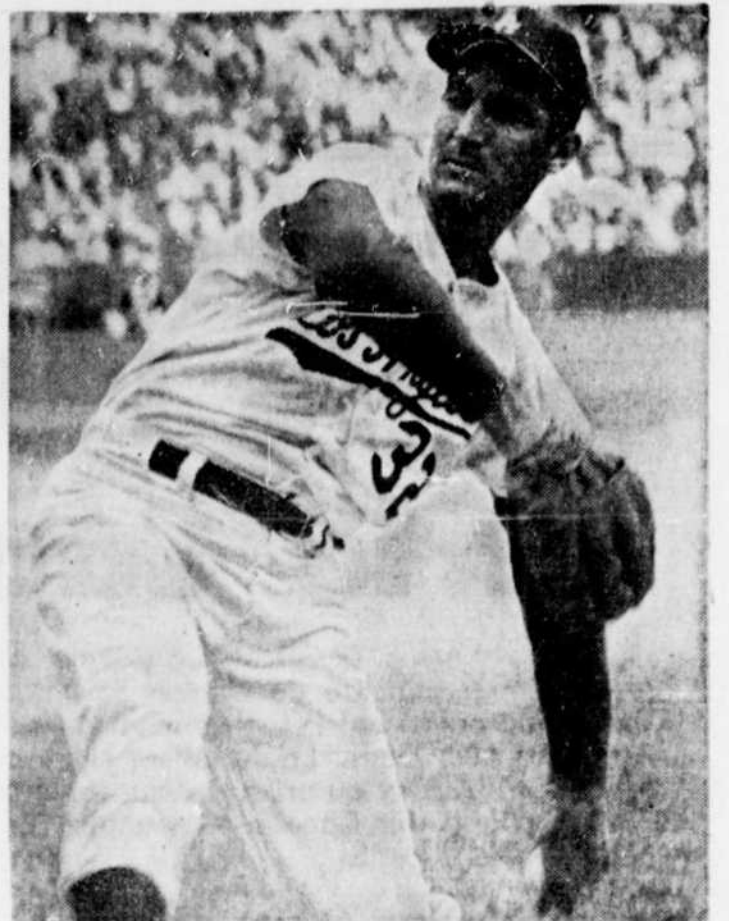
NEW YORK (PA) — Les cotes ont changé hier et on parle maintenant à argent égal que l'aspirant Joe Archer décrochera le titre de champion du monde lors des deux hommes se rencontreront demain soir au Madison Square Garden dans un match de 14 rounds. Jusqu'à hier, Griffith, qui a du mal à prendre du poids, était favori à 7-5.

Griffith ne pesait que 150 livres et demie lorsqu'il a enlevé le titre à Dick Tiger, du Nigeria, le 25 avril dernier. Il espère bien pouvoir atteindre 152 livres pour ce match contre l'aspirant Joe Archer, qui est plus jeune et plus rapide que Tiger.

Une foule de 13,000 personnes, qui devrait contribuer à une recette de \$100,000, est attendue au Garden demain soir.

Soccer provincial

Dans la ligue de soccer provinciale senior, les Aigles du Centre Mgr Marcoux ont été classés la Victoriaville 10 à 1. Anton Stuperski a mené l'attaque avec quatre buts et Jose Barbosa en obtenait deux. Les autres compteurs furent Marcel Audisio, Jean-Marie Vallée, Joseph Pirtyak et Jean-Marc Kleijn.



• SANDY KOUFAX

Brillante victoire du jeune Richard Naud

Richard Naud a réglé le sprint final de la course Cap-Santé - Donnacona avec une distance de 45.1 milles dans différentes petites routes mais il n'a pas été la seule vedette. En effet, lorsqu'on considère la moyenne horaire de 23.3 de moyenne malgré les côtes, il faut dire que plusieurs des 27 partants y ont grandement contribué.

Richard Naud confirme ainsi la confiance mise en lui et c'est une autre découverte du duo Yvan Pouliot - Jean Pouliot. En effet, ces deux coureurs seniors n'ayant lien de parenté entre eux sont en train de découvrir et entraîner tantôt l'un, tantôt l'autre, des types comme Richard Naud, André Voyer, Magella Tremblay, Yves Nadeau, etc. Son coéquipier André Voyer du C.C. Lessard Sauvage - Lejeune s'est classé deuxième. Fait remarquable, six coureurs outre ces deux-là, André Ouellet, Magella Tremblay, Paul Moisan et Jocelyn Garon ont tous le même temps de 1 heure 56 minutes 59 secondes.

Naud et Voyer en étaient à leur première course préparatoire au Tour du Comté de Portneuf. En effet, absents samedi dernier, ils ont battu André Ouellet, 3e, mais ce dernier s'est comporté en vrai champion. Le bataillon émérite et son constant souci du combat en essayant maintes et maintes fois de s'échapper en a fait le coureur le plus remarqué de la course à l'exception peut-être de Yves Nadeau. Ce dernier qui en est à ses toutes premières courses a démontré beaucoup de classe dans les côtes et l'official en charge Georges Lachance ainsi que Guy Paquet, Paul-Emile Viger et Lucien Drollet ont été unanimes à le louer. C'était une dure bataille pour lui alors que le train montait parfois à 32 et 33 milles à l'heure, vent de dos, mais il n'a capitulé que dans les tout derniers milles.

Yvon Guillaud était très satisfait du comportement de la course en général. Non seulement il a trouvé les coureurs bien stylés et combattifs mais

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G	F	Moy.	Diff.
San Francisco	54	33	621	—
Pittsburgh	52	33	612	1
Los Angeles	47	36	596	5
Philadelphia	46	39	541	7
Houston	45	40	529	8
St-Louis	39	43	476	12 1/2
Atlanta	41	47	466	12 1/2
Pennsylvanie	38	48	459	20 1/2
New York	35	48	422	17
Chicago	36	57	313	26

LIGUE AMERICAINE

	G	F	Moy.	Diff.
Baltimore	58	29	667	8
Detroit	48	35	578	8
Cleveland	52	37	568	10
Californie	46	39	541	11
Minnesota	40	45	471	17
Kansas City	39	46	459	19
Chicago	38	47	447	19 1/2
Washington	39	49	442	19 1/2
New York	36	48	422	20 1/2
Boston	37	53	416	22

LIGUE PROVINCIALE

	G	F	Moy.	Diff.
Acton Vale	17	9	654	—
Sherbrooke	16	10	615	1
Granby	15	10	600	1 1/2
Québec	14	17	558	3
Drummondville	13	13	500	4
Laclède	12	14	467	6
Pleasantville	10	14	417	6
Thetford	11	17	393	7
Coaticook	8	17	320	8 1/2

LIGUE METRO JUNIOR

	G	F	Moy.	Diff.
Athlétiques	13	5	722	—
Rivière	9	5	643	2
St-Albert	12	7	632	1 1/2
Beaufort	10	7	588	2 1/2
Parc Marchand	9	8	539	2 1/2
Ville Vanier	6	8	429	5
Montmorency	5	10	333	6 1/2
St-Emile	6	12	338	7
Roc-Amadour	5	11	313	7

Rallye Mont Plaisir

Samedi prochain aura lieu le Rallye Mont Plaisir organisé par Léopold Desy, club de voitures-sport Québec. Le départ se fera à 2 h. p.m. du 1185 ouest Blvd Charest et les inscriptions seront reçues une heure plus tôt. La distance de ce rallye qui prendra fin à l'Ermitage Mont Plaisir, à St-Antoine de Tilly sera d'environ 110 milles et il sera ouvert aux membres de la CASC et aux invités.

Boulay vs Gillis

GLACE BAY, N.E. (P.C.) — Les Gillis, de New Waterford, N.E., et Gil "Rocky" Boulay, de Québec, ont signé hier un contrat pour un match de championnat pour un match junior canadien qui sera présenté ici le 24 juillet. Gillis est le champion canadien de sa catégorie.

Jeux d'Hiver

Le gérant-général des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, Guy Rousseau, rencontrera S. H. le maire Gilles Lamontagne demain matin à 10 h. 15, afin de lui remettre un souvenir donne son intention par le Maire de Winnipeg à Gerry Beaudry, lors de son passage dans cette ville.

Ligue Molson Métropolitaine

Lors de la première partie du programme double présenté lundi soir, les Avocats même s'ils n'ont frappé que quatre coups sûrs ont triomphé par 5-4 sur l'équipe Beupré. Claude Bourget réussit deux des huit coups sûrs de son équipe dont un circuit. Jean-Claude Royer se mérita la victoire tandis que René Simard subissait l'échec. Dans la deuxième partie, l'équipe Chiclin l'emporta facilement au compte de 10-3 sur les Copains de Duberger. La principale vedette à l'offensive fut sans contredit Allen Nadeau avec trois coups sûrs dont un circuit; Yvon Turgeon boucla également le circuit pour les vainqueurs. Chez les perdants, René Pelletier obtint trois coups sûrs et Bernard Blanchet deux. Réjean Matte reçut le crédit de la victoire et Paul-Emile Savard releva par Alex Boulianne à la cinquième manche fut chargé de la défaite.

Prochain programme: Mercredi, le 13 juillet: 7:15 heures, Taverne Duerocher vs Copains Duberger; et 9:00 heures, Beupré vs Teinturier Québec.

PLUIE ET ORAGE

Au 94e kilomètre, treize hommes conduits par notamment l'italien Fezzardi, le Belge Messel et l'Allemand Kunde se détachent. Ils reçoivent quatre km plus loin l'appui de 7 autres coureurs. Après avoir compté 35' d'avance, le groupe de tête est rejoint et c'est un regroupement quasi général.

Au 113e km, le Belge Ferdinand Bracke et l'Espagnol Esteban Martin tentent leur chance. Le temps est devenu plus clément et le peloton récupère un peu de sa fatigue. Les deux échappés ne sont pas en effet dangereux au classement général et le tandem hispano-belge profite du ralentissement observé dans le peloton.

Un nouvel orage éclate. Face au vent sous une pluie battante, les deux fugitifs roulent courageusement et sur des routes parfois complètement inondées. Pendant ce temps, à l'arrière, c'est le drame. Le Français parvient à rejoindre avec l'aide de ses coéquipiers Grain, Milesi et Jimenez. Conjointement bien leurs efforts, les deux échappés distancent de plus en plus le peloton dont le retard atteint sept minutes avant l'escalade de la côte de Serrières. C'est là que Jacques Anquetil, perdant le contact, abandonne. Au sommet, Bracke

Au repêchage

OTTAWA (P.C.) — Les Rough Riders d'Ottawa ont offert hier au repêchage trois joueurs de ligne, dont le garde John Pentecost, d'UCLA, qui s'était mis en évidence dès l'an dernier, à sa première saison dans le football canadien. Pentecost n'a pas signé de contrat avec les Riders cette saison. Il désire jouer son option et tenter ensuite de se mériter un poste avec une équipe de la ligue Nationale sur la côte du Pacifique. Ont également été offerts au repêchage le bloqueur Bill Sienkierski et la recrue John Crenshaw. Sienkierski, 24 ans et 250 livres, est de l'Université du Missouri. Il a passé trois ans avec les Riders. Crenshaw, âgé de 22 ans, est de l'Université Shaw.

MARDI 8 hres

SOIRÉE des DAMES

Piste de Courses de Québec

Jack Nicklaus et le GOLF

BALLE DEPOSEE SUR DES OBJETS EPARS



Si votre balle s'arrête sur des brindilles, des feuilles ou des aiguilles de pin, prenez bien garde de ne pas toucher le sol avec votre bâton ou n'essayez pas d'enlever quelque morceau que ce soit. Un tel morceau peut être relié à un autre et vous ferez bouger la balle, causant ainsi une pénalité.

Sur un long coup, la balle sortira bien habituellement, alors ayez un swing normal.

Mais près du vert, des objets épars réagiront comme du sable. Jouez le donc comme une explosion. Frappez un demi ou un pouce derrière la balle en prenant votre wedge à sable.



par Jean Pouliot

CA SE VAUT

Depuis une dizaine d'années, la ligue Nationale remporte régulièrement la joute d'étoiles et gagne deux fois sur trois dans la série mondiale. L'équilibre entre les deux ligues jeunes recrutées par le circuit junior et par suite d'au moins un mauvais échange de la part de la Nationale.

Ces jeunes sont non seulement les Oliva, McLain, McDowell et Etchebarren qui ont été choisis pour la joute d'étoiles (Siebert a depuis pris la place de McDowell), mais aussi les Reichardt, Belfary, Powell, D. Johnson, Cardenal, Sparma, qui ont forcé les vétérans à se surpasser pour hausser sensiblement le calibre de la ligue Américaine.

L'échange est celui de Frank Robinson, qui non seulement est en train de mener Baltimore au championnat, mais qui peut bien revenir hanter son ancienne ligue dans la joute d'étoiles et dans la Série mondiale. Incidemment, Milt Pappas, que les Reds ont eu pour Robbie, n'est pas au nombre des lanceurs choisis par Wally Alston.

Il ne faudra pas beaucoup d'erreurs du genre pour faire pencher de nouveau la balance du côté de l'Américaine.

COMPLET ET EXPERIMENTE

Autant les joueurs qui ont choisi les alignements de départ que les instructeurs qui ont complété l'équipe, ne se sont pas laissés impressionner par les moyennes au bâton. Les deux premiers frappeurs de la Nationale, Matty Alou et Manny Mota, n'ont pas été choisis, pas plus que le premier frappeur de l'Américaine Russ Snyder.

On a choisi avant tout des joueurs complets, expérimentés et possédant cette qualité indescriptible qu'est la couleur. Car la joute d'étoiles est avant tout un spectacle qui a pour but de remplir le coffre du fond de pension des joueurs. Ces dernières années, on s'en est servi également comme d'un moyen pour faire connaître les nouveaux stades aux millions de téléspectateurs.

Les voltigeurs choisis se valent. Dans le champ intérieur, l'Américaine sera un peu plus forte défensivement avec l'alignement de départ, mais la Nationale reprendra le dessus avec les deuxième choix. Pour établir une différence entre les receveurs, il faudrait se rendre au 3e homme, où la Nationale aurait plus d'expérience.

SEULEMENT TROIS MANCHES

Le choix des lanceurs est nettement supérieur dans la Nationale, mais il faut se garder d'exagérer cette importance. En effet, les artilleurs n'officièrent que trois manches, et c'est habituellement plus tard que cela dans une joute que les très grands lanceurs marquent leur supériorité sur ceux qui ne sont que bons.

La où Alston a montré sa supériorité, c'est en choisissant deux lanceurs qui sont des spécialistes en relève, des gens habitués à prendre à brûle-pourpoint une situation critique. Même le meilleur lanceur au monde peut avoir besoin d'une couple de frappeurs pour se réchauffer, et s'il prend la situation avec des hommes sur les buts, ce peut-être fatal.

Sam Mele aurait eu une chance de refaire son jugement quand Sam McDowell s'est retiré, mais il a opté pour Sonny Siebert. Au contraire, Wally Alston, en apprenant que Bob Gibson ne pourrait pas lancer l'a remplacé par un 3e artilleur de relève, Phil Regan.

Et enfin, Alston est difficile à battre quand il a le dernier tour au bâton. Mele aussi d'ailleurs, mais ce n'est pas à son tour.

CETTE 14e VICTOIRE

Ed Lyons avait promis aux Indiens une meilleure équipe que l'an dernier: c'est fait. L'édition 1965 s'était en effet contentée de 15 victoires et hier soir, 3,169 spectateurs ont assisté à sa 14e victoire en 1966. Il ne s'arrêtera sûrement pas en si bon chemin.

Alors qu'il n'y a pas si longtemps, on parlait des chances de participer aux éliminatoires, tout à coup on se retrouve à trois parties de la tête. Alors que Hughes Beaudoin disait qu'il ne pouvait pas arriver avec 1,300 personnes, le voici maintenant avec des problèmes de billets pour satisfaire les 3,000 fervents.

Il y a encore des détails à régler. Par exemple, trouver suffisamment de placiers et de policiers pour empêcher les jeunes de mettre leurs pieds sur les bancs, réussir à avoir dans le programme les numéros du club visiteur, sinon à leur première visite, du moins à leur deuxième. Mais ce sont des détails qu'on pourra désormais régler en toute quiétude, car le problème numéro un est réglé par Ed Lyons. Il nous avait promis une meilleure équipe que l'an dernier: il nous l'a donnée.

L'ANECDOTE DU JOUR

Avec tous ces jeunes qui évoluent dans la joute d'étoiles, on pouvait s'attendre à quelques impairs lors du grand banquet qui a réuni toutes les sommités sportives hier.

Comme on présentait à une jeune recrue le vice-président des États-Unis, M. Hubert Humphrey, en lui disant: "Voici le vice-président", il demanda: "De quel club êtes-vous le vice-président?"

Ici et là

Lorsque Meadow Snake a remporté la victoire en 2:04 3/5 samedi, c'était un nouveau record pour un cheval des écuries Turcotte. "Ce n'est pas fini, de dire Georges qui avait prédit avant la course qu'il allait se faire photographier dans le cercle des vainqueurs, il peut baisser cela à 2:03." — Une équipe junior A de Sherbrooke serait la bienvenue dès cette année dans la Provinciale, car elle permettrait à tout le monde de jouer le dimanche avec un nombre pair de clubs.

Le président de la Provinciale, Yvon Ellyson, a vendu son hôtel à Stanstead et est maintenant installé à Sherbrooke. Les quatre milles réussis en moins de 2:05 à la piste locale sont un hommage non équivoque à Marc-André Aubert, le préposé à l'entretien du tracé. — Jean Boissard, que l'on a vu à l'œuvre avec le Royal de Lac-Mégantic, a reçu une bourse athlétique pour jouer au hockey au Providence College. — On attendra les cinq millions pour la saison au début du programme de ce soir au Club de Courses de Québec.

Après 11 manches, les Indiens ont pris leur revanche 4 à 3 contre Sherbrooke

Par Réal Labbé

Un simple de Bob Woolfarth à la 11e manche alors que deux coureurs étaient sur les sentiers a permis à Yvon Després d'aller du deuxième but au marbre pour compter le point vainqueur des Indiens. Ils ont disposé des Alouettes de Sherbrooke par 4-3. Bob Koehler qui est venu en relève à la dixième a remporté sa quatrième victoire contre aucun échec.

Les Alouettes semblaient bien décidées à remporter une seconde victoire d'affilée sur les protégés d'Ed Lyons, car le lanceur Claude Prud'homme était en voie d'imiter Corbel de l'Acton Vale en ce qui regardait les retraits au bâton. Il en avait sept en trois manches, il a finalement terminé la partie avec une impressionnante fi-

che de treize hommes retirés sur trois prises. Dès la première manche les Indiens ont eu une excellente chance de marquer le premier point alors qu'il n'y avait qu'un mort et que trois hommes occupaient les coussins. Prud'homme s'est tiré de l'impasse en retirant sur trois prises les deux frappeurs suivants. Ensuite c'était

aux joueurs d'André Pratte de forcer la machine et d'enfermer le premier point par l'entremise de Meeucci qui a fait compter St-Vincent, ce dernier s'étant rendu au second sac sur un double. Un coup au choix dans l'intérieur et un ballon au premier-but Born ont mis fin à cette manche. A la troisième manche, les Indiens

étaient en belle position pour égaliser le pointage avec deux hommes sur les buts et personne de mort, mais le lanceur Prud'homme a retroussé ses manches et a retiré les trois autres frappeurs sur des prises. Dans la reprise suivante, une erreur de Jean-Guy Moreau au champ gauche a permis à Lamoureux de se rendre au troisième but et par la suite de compter lorsque Guy St-Vincent a frappé un ballon-sacrifice au champ centre.

Pendant que les joueurs des Indiens ne récoltaient qu'un "hit" de temps à autre contre Prud'homme Sherbrooke ajouta encore à son avance à la septième manche quand un simple de Chuck Este a fait croiser le marbre à Dubé pour porter le compte 3-0. Les Indiens connaissent des moments difficiles et il ne leur restait plus beaucoup de temps pour remonter la pente. A leur tour au bâton dans cette septième manche, Hill a récolté un but sur balle, Moreau a frappé un simple pour permettre à Hill de se rendre au troisième coussin et il parvint à compter sur une balle passée par le receveur Lamoureux. Ensuite une erreur de l'arrêt-court André Pratte a permis à Woolfarth d'atteindre le deuxième et à Beauré qui courait à la place de Moreau de compter le deuxième point des locaux. Un ballon-sacrifice de Claude-Denis Fortier au champ droit a permis à Després de croiser le marbre à son tour. Ce dernier s'était rendu sur les buts grâce à un magnifique coup retenu. Le compte devenait donc égal ce qui donnait un tout autre aspect à la partie.

Car les Indiens ne luttaient plus pour combler un déficit de trois points mais ils n'avaient qu'à concentrer leurs efforts pour glaner le seul point qu'il leur manquait pour remporter la victoire; c'est qu'ils tentèrent désespérément. Leurs efforts furent récompensés car un simple de Woolfarth à la onzième a fait compter Després et a procuré aux Indiens leur quatorzième gain de la saison, soit un de plus que pendant toute la saison dernière. Le nouveau-venu Ernie Drolet a fait son apparition hier à la huitième manche et il a très bien paru, cependant il a dû céder sa place à Bob Koehler à la dixième. C'est dans cette manche que les Alouettes ont fait à la tâche alors que trois coureurs étaient sur les coussins et deux hommes étaient retirés; un simple aurait pu leur procurer la victoire, mais George Birth frappa dans un choix du champ intérieur et termina cette moitié de la dixième manche.

Ce soir les Indiens se rendent de nouveau dans la cité de Sherbrooke pour y affronter les Alouettes lors de la dernière joute d'une série de trois entre les deux clubs. Le gaucher Marcel Sanchagrin, malgré un mal à l'épaule officiera pour les Indiens.

Sommaire
Sherbrooke 3 (10) et 100 00 00 3 9 2
Québec 4 (11) et 100 00 01 4 12
Qui: Woolfarth, Drolet (8), Koehler

LANCIEURS
ML CS P BB RP
Woolfarth 7 1 0 0 4 1
Drolet 1 1 0 0 4 1
Koehler 2 1 0 1 0
Prud'homme 11 12 4 2 13

ATHLETES DECUS
A New York, à l'Amateur Athletic Union, on se déclare non seulement surpris mais "choqué" et l'on s'accorde à dire qu'il ne s'agit pas là d'une décision des athlètes mais bel et bien d'une idée des dirigeants soviétiques eux-mêmes.

"Je suis extrêmement déçu. Je ne peux encore y croire et je suis sûr que tous les athlètes américains seront déçus", se désola à Los Angeles, M. Stan Wright, entraîneur de l'équipe nationale d'athlétisme qui, depuis mercredi, à l'université de Californie du Sud, avait sévèrement entraîné l'équipe de relais 4 x 100 mètres dans l'espoir d'une excellente prestation contre les Soviétiques.

"C'est malheureux", dit simplement Jim Ryan, le jeune et nouveau record détenteur du record du monde du 880 yards qui, après les 3'53"7 qu'il réalisa sur le mille récemment, était prêt à frapper un grand coup sur 1500 mètres, son premier de l'année, contre les meilleurs Russes. "Ce match était pour nous, Américains, le fait le plus important de l'année", poursuivit-il.

On attend maintenant la confirmation officielle de cette décision alors que les athlètes américains commencent à se rassembler à l'université de Californie, à Berkeley, où doit toujours avoir lieu la rencontre contre la Pologne samedi et dimanche.

Les dirigeants américains craignent cependant que les Polonais n'adoptent la même attitude que les Soviétiques et n'annulent leur déplacement en Californie, ce qui ruinerait la saison de l'équipe nationale américaine, encore qu'il y ait une rencontre contre la sélection du Commonwealth prévue le 15 août à Kingston.

Selon des informations en provenance de Varsovie, les Polonais doivent faire connaître leur décision mardi.

DEVENIR PROFESSIONNEL
"Je n'ai pas cessé depuis lors d'ambitionner de devenir

SUR LA MEME LIGNE
En l'espace de trois ans, Wat-

son a fait d'Alec un compteur prolifique au sein de la Ligue nationale de soccer de Winnipeg qui compte sept équipes.

"Il était un peu jeune pour évoluer sur une équipe senior mais il avait démontré beaucoup de talent et manifesté un ardent désir de se perfectionner", explique Watson qui évolue également sur la ligue d'avant du club Italia avec les frères Papadakis.

Nick fréquente le collège Hartwick, de l'Etat de New York, grâce à une bourse d'études de soccer, et il fut élu sur l'équipe d'étoiles en 1964 en tant que meilleur compteur de la ligue collégiale des E.U.

Il revient à Winnipeg chaque été et sa présence sur la ligne d'attaque en compagnie de Watson a largement contribué à faire de son frère Alec l'un des meilleurs joueurs de soccer que le Manitoba ait produit.

Au cours des saisons 1964 et 1965, Alec a compté 88 buts et durant les sept premières parties de la présente saison, il a enregistré 16 des 25 buts d'Italia pour se hisser en tête des compteurs de la ligue.

C'est Watson et M. Ralph Cantafio, gérant du club Italia qui ont pris des dispositions pour que leur protégé puisse s'aligner au cours de l'été avec des équipes anglaises de calibre supérieur aux équipes canadiennes pour voir ce qu'il pourra faire avec des rivaux plus expérimentés.

"C'est difficile de déterminer dans notre ligue quel est le véritable degré de son talent, mais nul doute qu'il sera plus facile d'en juger en se mesurant aux meilleurs joueurs professionnels de G.B." a commenté son instructeur. "Je crois qu'il fera bonne figure", a ajouté M. Watson.



● Jim Pagliaroni (10) et un instructeur des Mets retiennent le lanceur Bob Friend, à gauche, alors que trois arbitres doivent neutraliser, à droite, le gérant des Pirates, Harry Walker. Friend, un ancien lanceur des Pirates qui joue maintenant avec les Mets, a accusé son ex-pilote de jouer du baseball de petit calibre car ordonnant un coup retenu au marbre, alors qu'il détenait déjà une forte avance. (Téléphoto UPI)

Bombe russe qui anéantit le match U.R.S.S. - E.U.

NEW YORK (AFP) — "Il est regrettable que les Soviétiques osent utiliser le sport à des fins politiques". Telles sont les paroles qui reviennent inévitablement aussi bien dans les milieux politiques que sportifs américains après l'annonce de Moscou de refuser l'envoi, la semaine prochaine, de l'équipe soviétique d'athlétisme à Los Angeles et d'annuler la tournée presque enfumée de l'équipe de basketball des États-Unis en U.R.S.S., afin de protester contre la guerre au Vietnam.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, tout en regrettant la décision soviétique,

a précisé qu'il ne fallait pas considérer ce geste comme une violation de l'accord culturel entre les deux pays.

Ce n'est pas une violation de l'esprit de l'accord, car, en effet, dans le domaine sportif, les termes de celui-ci sont généraux et ne prévoient aucune rencontre ou compétition spécifiques.

Il est cependant à craindre que cette décision n'entraîne une détérioration des relations sportives entre les deux pays dans les années à venir.

REVENCHES RATEE
La consternation est beaucoup plus grande dans les milieux sportifs. Pour les Américains, en effet, ce match annuel était en quelque sorte le sommet de la saison athlétique et celui prévu à Los Angeles, révélait une importance particulière puisqu'il s'agissait de prendre une revanche, avec le plus d'éclat possible, pour venger la défaite américaine de l'an dernier à Kiev, la première après une série de six victoires consécutives, 118 points à 112.

Tout avait été mis au point pour opposer aux Soviétiques la meilleure équipe possible et les récentes performances d'athlètes tels Tommie Smith (sprint) Willie Davenport (haies), Jim Ryan (880 yards et mille), Randy Matson (poids) Al Oerter (disque) et plus récemment par les dactylographes Bill Toomey et Russ Hodge pouvaient permettre aux dirigeants de "l'Amateur Athletic Union" d'attendre cette rencontre avec un optimisme plus que débordant.

ATHLETES DECUS
A New York, à l'Amateur Athletic Union, on se déclare non seulement surpris mais "choqué" et l'on s'accorde à dire qu'il ne s'agit pas là d'une décision des athlètes mais bel et bien d'une idée des dirigeants soviétiques eux-mêmes.

"Je suis extrêmement déçu. Je ne peux encore y croire et je suis sûr que tous les athlètes américains seront déçus", se désola à Los Angeles, M. Stan Wright, entraîneur de l'équipe nationale d'athlétisme qui, depuis mercredi, à l'université de Californie du Sud, avait sévèrement entraîné l'équipe de relais 4 x 100 mètres dans l'espoir d'une excellente prestation contre les Soviétiques.

"C'est malheureux", dit simplement Jim Ryan, le jeune et nouveau record détenteur du record du monde du 880 yards qui, après les 3'53"7 qu'il réalisa sur le mille récemment, était prêt à frapper un grand coup sur 1500 mètres, son premier de l'année, contre les meilleurs Russes. "Ce match était pour nous, Américains, le fait le plus important de l'année", poursuivit-il.

On attend maintenant la confirmation officielle de cette décision alors que les athlètes américains commencent à se rassembler à l'université de Californie, à Berkeley, où doit toujours avoir lieu la rencontre contre la Pologne samedi et dimanche.

Les dirigeants américains craignent cependant que les Polonais n'adoptent la même attitude que les Soviétiques et n'annulent leur déplacement en Californie, ce qui ruinerait la saison de l'équipe nationale américaine, encore qu'il y ait une rencontre contre la sélection du Commonwealth prévue le 15 août à Kingston.

Selon des informations en provenance de Varsovie, les Polonais doivent faire connaître leur décision mardi.

DEVENIR PROFESSIONNEL
"Je n'ai pas cessé depuis lors d'ambitionner de devenir

SUR LA MEME LIGNE
En l'espace de trois ans, Wat-

son a fait d'Alec un compteur prolifique au sein de la Ligue nationale de soccer de Winnipeg qui compte sept équipes.

"Il était un peu jeune pour évoluer sur une équipe senior mais il avait démontré beaucoup de talent et manifesté un ardent désir de se perfectionner", explique Watson qui évolue également sur la ligue d'avant du club Italia avec les frères Papadakis.

Nick fréquente le collège Hartwick, de l'Etat de New York, grâce à une bourse d'études de soccer, et il fut élu sur l'équipe d'étoiles en 1964 en tant que meilleur compteur de la ligue collégiale des E.U.

Il revient à Winnipeg chaque été et sa présence sur la ligne d'attaque en compagnie de Watson a largement contribué à faire de son frère Alec l'un des meilleurs joueurs de soccer que le Manitoba ait produit.

Au cours des saisons 1964 et 1965, Alec a compté 88 buts et durant les sept premières parties de la présente saison, il a enregistré 16 des 25 buts d'Italia pour se hisser en tête des compteurs de la ligue.

C'est Watson et M. Ralph Cantafio, gérant du club Italia qui ont pris des dispositions pour que leur protégé puisse s'aligner au cours de l'été avec des équipes anglaises de calibre supérieur aux équipes canadiennes pour voir ce qu'il pourra faire avec des rivaux plus expérimentés.

"C'est difficile de déterminer dans notre ligue quel est le véritable degré de son talent, mais nul doute qu'il sera plus facile d'en juger en se mesurant aux meilleurs joueurs professionnels de G.B." a commenté son instructeur. "Je crois qu'il fera bonne figure", a ajouté M. Watson.

er (10) et Constantino. Sher: Prud'homme et Lamoureux. Gagn: Koehler (4-0) Perd: Prud'homme.

SHERBROOKE					
	AB	CS	P	BB	RP
Este, CC	4	1	0	1	0
Pratte AC	5	1	0	0	0
Mentis CG	4	1	0	0	0
Lamoureux R	3	2	0	0	0
St-Vincent IB	4	1	1	1	1
Meeucci JB	3	2	0	1	0
Born CD	5	0	0	0	0
Dubé JB	5	1	1	0	0
Prud'homme L	4	0	0	0	0

QUEBEC					
	AB	CS	P	BB	RP
Després CC	5	3	0	0	0
Waraksa AC	4	1	0	0	0
Woolfarth L	5	1	0	0	0
Fortier CD	5	0	0	0	0
Costantino R	5	0	0	0	0
Born IB	5	2	0	0	0
Hill JB	3	1	0	0	0
Ouilleau JB	5	2	0	0	0
Hill JB	3	1	0	0	0
Moreau CG	3	1	0	0	0
a — Beauré	1	0	0	0	0
b — White CG	0	0	0	0	0
c — Drolet L	0	0	0	0	0
d — Koehler L	0	0	0	0	0

Erreurs: Sher: à Pratte, à Birth, Qué. à Moreau. — Deux buts: St-Vincent (S) — Buts volés: Drolet, Ouilleau (Q), — Sacrifices: Hill (Q), Després (Q), — Ballon-sacrifice: St-Vincent (S), — Fortier (Q), — Double-jeu: Qué. Woolfarth à Waraksa à Hill. — Frappé par le lanceur: Drolet par Prud'homme. — Mauvais lanceurs: Prud'homme (S), Woolfarth (Q) — Balles passées: Lamoureux, Lamoureux, (S) — Laissez sur les buts par Québec 15, par Sherbrooke 10.

LANCIEURS
ML CS P BB RP
Woolfarth 7 1 0 0 4 1
Drolet 1 1 0 0 4 1
Koehler 2 1 0 1 0
Prud'homme 11 12 4 2 13

ATHLETES DECUS
A New York, à l'Amateur Athletic Union, on se déclare non seulement surpris mais "choqué" et l'on s'accorde à dire qu'il ne s'agit pas là d'une décision des athlètes mais bel et bien d'une idée des dirigeants soviétiques eux-mêmes.

"Je suis extrêmement déçu. Je ne peux encore y croire et je suis sûr que tous les athlètes américains seront déçus", se désola à Los Angeles, M. Stan Wright, entraîneur de l'équipe nationale d'athlétisme qui, depuis mercredi, à l'université de Californie du Sud, avait sévèrement entraîné l'équipe de relais 4 x 100 mètres dans l'espoir d'une excellente prestation contre les Soviétiques.

"C'est malheureux", dit simplement Jim Ryan, le jeune et nouveau record détenteur du record du monde du 880 yards qui, après les 3'53"7 qu'il réalisa sur le mille récemment, était prêt à frapper un grand coup sur 1500 mètres, son premier de l'année, contre les meilleurs Russes. "Ce match était pour nous, Américains, le fait le plus important de l'année", poursuivit-il.

On attend maintenant la confirmation officielle de cette décision alors que les athlètes américains commencent à se rassembler à l'université de Californie, à Berkeley, où doit toujours avoir lieu la rencontre contre la Pologne samedi et dimanche.

Les dirigeants américains craignent cependant que les Polonais n'adoptent la même attitude que les Soviétiques et n'annulent leur déplacement en Californie, ce qui ruinerait la saison de l'équipe nationale américaine, encore qu'il y ait une rencontre contre la sélection du Commonwealth prévue le 15 août à Kingston.

Selon des informations en provenance de Varsovie, les Polonais doivent faire connaître leur décision mardi.

DEVENIR PROFESSIONNEL
"Je n'ai pas cessé depuis lors d'ambitionner de devenir

SUR LA MEME LIGNE
En l'espace de trois ans, Wat-

son a fait d'Alec un compteur prolifique au sein de la Ligue nationale de soccer de Winnipeg qui compte sept équipes.

"Il était un peu jeune pour évoluer sur une équipe senior mais il avait démontré beaucoup de talent et manifesté un ardent désir de se perfectionner", explique Watson qui évolue également sur la ligue d'avant du club Italia avec les frères Papadakis.

Nick fréquente le collège Hartwick, de l'Etat de New York, grâce à une bourse d'études de soccer, et il fut élu sur l'équipe d'étoiles en 1964 en tant que meilleur compteur de la ligue collégiale des E.U.

Il revient à Winnipeg chaque été et sa présence sur la ligne d'attaque en compagnie de Watson a largement contribué à faire de son frère Alec l'un des meilleurs joueurs de soccer que le Manitoba ait produit.

Au cours des saisons 1964 et 1965, Alec a compté 88 buts et durant les sept premières parties de la présente saison, il a enregistré 16 des 25 buts d'Italia pour se hisser en tête des compteurs de la ligue.

C'est Watson et M. Ralph Cantafio, gérant du club Italia qui ont pris des dispositions pour que leur protégé puisse s'aligner au cours de l'été avec des équipes anglaises de calibre supérieur aux équipes canadiennes pour voir ce qu'il pourra faire avec des rivaux plus expérimentés.

"C'est difficile de déterminer dans notre ligue quel est le véritable degré de son talent, mais nul doute qu'il sera plus facile d'en juger en se mesurant aux meilleurs joueurs professionnels de G.B." a commenté son instructeur. "Je crois qu'il fera bonne figure", a ajouté M. Watson.

DEVENIR PROFESSIONNEL
"Je n'ai pas cessé depuis lors d'ambitionner de devenir

SUR LA MEME LIGNE
En l'espace de trois ans, Wat-

son a fait d'Alec un compteur prolifique au sein de la Ligue nationale de soccer de Winnipeg qui compte sept équipes.

"Il était un peu jeune pour évoluer sur une équipe senior mais il avait démontré beaucoup de talent et manifesté un ardent désir de se perfectionner", explique Watson qui évolue également sur la ligue d'avant du club Italia avec les frères Papadakis.

Nick fréquente le collège Hartwick, de l'Etat de New York, grâce à une bourse d'études de soccer, et il fut élu sur l'équipe d'étoiles en 1964 en tant que meilleur compteur de la ligue collégiale des E.U.

Il revient à Winnipeg chaque été et sa présence sur la ligne d'attaque en compagnie de Watson a largement contribué à faire de son frère Alec l'un des meilleurs joueurs de soccer que le Manitoba ait produit.

Au cours des saisons 1964 et 1965, Alec a compté 88 buts et durant les sept premières parties de la présente saison, il a enregistré 16 des 25 buts d'Italia pour se hisser en tête des compteurs de la ligue.

C'est Watson et M. Ralph Cantafio, gérant du club Italia qui ont pris des dispositions pour que leur protégé puisse s'aligner au cours de l'été avec des équipes anglaises de calibre supérieur aux équipes canadiennes pour voir ce qu'il pourra faire avec des rivaux plus expérimentés.

"C'est difficile de déterminer dans notre ligue quel est le véritable degré de son talent, mais nul doute qu'il sera plus facile d'en juger en se mesurant aux meilleurs joueurs professionnels de G.B." a commenté son instructeur. "Je crois qu'il fera bonne figure", a ajouté M. Watson.

saviez-vous QUE

... la fille de Pierre André, Sieur de Leigne et lieutenant-gouverneur de Québec, fut déportée en France en 1736 pour avoir... "flirté".



Y a pas d'erreur MOLSON c'est la meilleure!

Ecole moderne de hockey du 8 au 13 août à Montréal

Les stagiaires de l'Ecole Moderne de Hockey seront entre



● Jean-Guy Périard, du club de golf de Boucherville, à droite de la photo, a été le vainqueur du tournoi pro-amateur O'Keefe. Il est entouré d'André Harvey, à gauche, 2e dans la section professionnelle et de Robert Coutu, du club Saguenay, vainqueur de la classe A.

Ruffin Barrieau conduira plusieurs favoris ce soir

La soirée des dames connaît toujours un grand succès à La Piste de Courses de Québec et le choix de mardi pour accorder ce droit d'entrée gratuitement aux dames et demoiselles semble être apprécié de toutes. Le mardi a également été la journée choisie pour la présentation des courses-écoles où les jeunes trotteurs et ambleurs font leurs premières armes derrière la barrière mobile. Le nombre d'amateurs qui viennent assister à ces débuts de carrière dans le trot et l'amble augmente de plus en plus et lorsque les chevaux sont inscrits dans des courses parées, il leur est plus facile de prévoir leurs performances futures. La course-école de ce soir a été conditionnée pour trotteurs et ambleurs de deux ans non-gagnants de 2 courses en 1966 pour une bourse de \$200.00. Le départ sera donné à 7.30 p.m.

Le programme met à l'enjeu un total de \$6,250.00 en bourses dont deux courses respectivement dotées de bourses de \$800.00. La classe principale pour non-gagnants de \$4,500.00 en 1966 fera assister au deuxième départ à Québec de Avalon Frost à Ruffin Barrieau.

Même s'il est classé comme favori à 9/5 après sa première victoire en 2:07.3, Avalon Frost n'aura pas la tâche facile dans cette classe avec des gagnants comme Dom Dhu qui a gagné sa dernière course en 2:07.2. Hiland Lark chronométré en 2:06.2 il y a deux semaines,

Highlaw Spud qui a 4 victoires en 11 départs, Diplomat Rotan qui s'est mérité une part de la bourse à ses 11 derniers départs, et Mazie Pointer qui a remporté son premier gain le 30 juin en 2:06.2. Faites vos choix.

La dixième et dernière course sera pour non-gagnants de \$200.

en 1966 réserve des émotions fortes aux spectateurs avec l'editorial Page 2, Ruffin Barrieau qui a qualifié en 2:06.3 et coté en maline à 9/5, Sir Cyr à Marcel Cournoyer et J-Ko à Joseph Guenette. Le meilleur programme du mardi sera à l'affiche ce soir à la Piste de Courses de Québec.

Les inscrits à Québec

Course École — 7.30 P.M.	
TROT ET AMBLE	\$500.
1-Sammy Mar Mic (R. Houle)	(5)
2-Peter Mar Mic (Y. Catellier)	(6)
3-Bert Mar Mic	(7)
4-Joyce Mar Mic (M. Cournoyer)	(8)
5-Honey Mar Mic (M.-A. Blouin)	(9)
6-Two Mountains Vane (R. GrandMalain)	(10)

Course No 1 — 8.00 P.M.	
AMBLE	\$500.
1-Deer One \$1500. (R. Bélanger)	(5)
2-Reka Wann \$1000. (E. Bolduc)	(6)
3-Betty's Son \$1000. (A. Page)	(7/2)
4-Bobby Fox \$1000. (E. Bolduc)	(8)
5-Jane's Pride \$1000. (D. Duquette)	(9)
6-Flyal \$1250. (M. Cournoyer)	(7/2)
7-Little Hawk \$1000. (A. Poulin)	(10)
8-Stewart's Bell \$1250. (M. Aubin)	(5)

Course No 2 — 8.30 P.M.	
TROT	\$500.
1-Jaguar (G. Beauchemin)	(5/2)
2-Lex Day (I. Aubin)	(6)
3-Evan (M. Giguère)	(4)
4-Q. Card (W. Bourgon)	(9/5)
5-The Marshall (A. Page)	(3)
6-Foxes Dream (J.-P. Courchesne)	(9/2)
7-Crystal Fifi (L. Hamelin)	(7/2)
8-Lusty Tom (V. Bédard)	(8)
Elig: Phil Abbe (P. Noël)	

Course No 3 — 8.40 P.M.	
AMBLE	\$500.
1-Indian Creed (H. Brousseau)	(7/2)
2-Leon's Thoughts (R. Barrieau)	(9/2)
3-Gay Meadows (M. Carpentier)	(3)
4-Queen's Roosevelt (Y. Pelchat)	(5/2)
5-Louise (M. Goguen)	(10)
6-Ruth C. Cadet (L. Lefebvre)	(6)
7-Connegota Fritz (R. Bélanger)	(4)
8-Dalte Lew (W. Bourgon)	(8)

Course No 4 — 9.05 P.M.	
AMBLE	\$500.
1-Janover \$1250. (J.-P. Courchesne)	(9)
2-Champion Pick \$1250. (Y. Gouache)	(4)
3-Bozo Elkington \$1250. (B. Gervais)	(8)
4-Royal's Pride \$1250. (M. Cournoyer)	(6)
5-Little Miss Jerry \$1500. (E. Bradette)	(5/2)
6-Princess Stars \$1500. (W. Bourgon)	(7/2)
7-Foxes Dream (C. Miville)	(9/2)
8-Sir Royal Rotan \$1250. (J. Guenette)	(12)
Elig: Meadowbrook \$1500. (A. Jean)	

Course No 5 — 9.35 P.M.	
TROT	\$650.
1-Dolphin Hammer (A. Page)	(5/2)
2-Fair Day (I. Aubin)	(6)
3-Maid's Scamp (D. Larochelle)	(9/5)
4-Knockout Mir (J. Cyrenne)	(7/2)
5-May Eve Queen (Y. Pelchat)	(4)
6-Titan Galophone (W. Bourgon)	(6)
7-Eddie Boy Jr. (P. Massé)	(9/2)

Course No 6 — 9.45 P.M.	
AMBLE	\$550.
1-Christian Abe (M. Cournoyer)	(9/5)
2-Meadow White (J. Cyrenne)	(3)
3-Howard Dexter (B. Gervais)	(2)
4-Flashy Z (S. Pless)	(5)
5-Doc Red (W. Hébert)	(9/2)
6-Glo On (L. Pettigrew)	(5/2)
7-Jeanne Mac Mic (M.-A. Blouin)	(7/2)
8-Charlie Adios (C. Miville)	(7)

Course No 7 — 10.10 P.M.	
AMBLE	\$650.
1-Satan (Y. Pelchat)	(9/5)
2-Elk Slater (P. Noël)	(7/2)
3-Commander Henry (J.-P. Courchesne)	(5/2)
4-Dees Lady (R. Barrieau)	(9/2)
5-Tomoris (S. Séguin)	(8)
6-Ives Hope (C. Miville)	(4)
7-Pat Diamond (D. Larochelle)	(2)
8-Adios Widow (M. Cournoyer)	(6)

Course No 8 — 10.30 P.M.	
TROT	\$550.
1-Argo Dream \$1250. (A. Alain)	(8)
2-The Moor \$1250. (A. Doré)	(4)
3-Lady Jersey Rita \$1500. (M. Cournoyer)	(9/2)
4-Comet Raider \$1250. (L. Hamelin)	(6)
5-Foggy River \$1500. (M. Aubin)	(7/2)
6-Duc Red \$1500. (A. Page)	(9/2)
7-Jewell \$1500. (J. Cyrenne)	(12)
8-Duke Lee \$1250. (N. Tremblay)	(10)

Course No 9 — 10.50 P.M.	
AMBLE	\$800.
1-Dom Dhu (M. Carpentier)	(9/2)
2-Hiland Lark (E. Bradette)	(7/2)
3-Avalon Frost (R. Barrieau)	(9/2)
4-Highland Spud (B. Gervais)	(5/2)
5-Diplomat Rotan (J. Guenette)	(4)
6-Mazie Pointer (M. Poulin)	(2)

Course No 10 — 11.15 P.M.	
AMBLE	\$800.
1-Lancer Hanover (D. Larochelle)	(9/2)
2-Gait Way Express \$2500. (N. Tremblay)	(7/2)
3-Sir Cyr (M. Cournoyer)	(4)
4-Editorial Page (R. Barrieau)	(9/5)
5-Hobo Lem (J. Cyrenne)	(8)
6-Krystal Mac Mic (J. Guenette)	(5/2)
7-J-Ko (J. Guenette)	(10)
8-Adios Amigo C. (B. Gervais)	(10)
Elig: Adios Breakaway (Y. Pelchat)	



Par Jean-Claude Laprise

AU TOURNOI O'KEEFE

Le populaire Jean-Guy Périard, professionnel au club de golf de Boucherville, près de Montréal, a fait appel à son savoir-faire et à son expérience pour vaincre tous ses rivaux et s'emparer des honneurs de la section professionnelle du tournoi pro-amateur O'Keefe, au club de golf Saguenay, dimanche.

Périard finit la ronde régulière de 18 trous du 31ème tournoi pro-amateur de la saison avec un 71, sur un pied d'égalité avec André Harvey, du club de la Vallée du Richelieu, Jean-Paul Alary, de Beauceville, Jules Hyot, de Laval-sur-le-Lac, Alan Ogilvie, du club Summerless, Phil Giroux, de Cartierville, et André Gagné, du club Cedarbrook.

Périard l'emporta au cinquième trou sur André Harvey. Robert Légaré, du club Cap-Rouge, n'a pu faire mieux que 78. Dans la section des amateurs, les golfeurs du club Saguenay ont tout balayé.

Robert Coutu tourna une ronde de 71, dans la classe A, Lou Brindle un 78, dans la classe B et Rémi Bégin un 87, dans la classe C. Gaston Jean, du club Alpin a eu le deuxième meilleur net, 66, dans la classe B.

Le prochain tournoi amateur du circuit O'Keefe est à l'agenda pour samedi et dimanche prochains au club de golf de Matane.

Les Régates de Valleyfield ont lieu en fin de semaine

La course d'embarcations motorisées a fait beaucoup de chemin depuis le jour où Rosaire Julien croisait la ligne d'arrivée à la vitesse phénoménale de 27 milles à l'heure, pour s'emparer des honneurs d'une des premières régates organisées en Amérique du Nord, à Valleyfield.

Cela se passait en 1903, et selon Paul Campeau, ex-commandant des Régates de Valleyfield, 27 milles à l'heure à ce moment, était tout aussi excitant que les vitesses vertigineuses que connaît aujourd'hui notre propre génération de l'ère spatiale.

Campeau rapporte que Julien possédait une des premières embarcations de compétition à moteur intérieur, et quand ce moteur à deux cycles, spécialement construit pour lui, filait

à pleine vitesse, c'était toute une sensation, dit-il.

Jacques Sauvé, président des Régates de Valleyfield 1966, compare la "pleine vitesse" de 27 milles à l'heure de 1903 aux grandes vitesses qu'on peut s'attendre à voir atteintes lors de la course principale de la classe "266", dimanche, à Valleyfield. Sauvé déclare que les puissantes embarcations de la classe "266" dépasseront 100 milles à l'heure alors qu'elles sillonnent le parcours de 1-2-3 milles de la Baie St-François, dans le but de mériter le trophée O'Keefe attribué à cette classe, et la plus importante bourse des régates de fin de semaine, \$700.

Il est aussi frappant de constater le contraste qui existe en-

tre le laisser-aller évoqué par les souvenirs de Campeau au sujet des régates de 1903 et les sévères précautions de sécurité et les règles gouvernant les régates de 1966.

Conçues dans le but d'offrir le maximum de protection aux compétiteurs et aux spectateurs, les règles couvrent tous les points des régates à compter du noyau et de la longueur des embarcations, des spécifications des moteurs et hélices, de la qualification des conducteurs, des spécifications de l'équipement de sécurité et du parcours, de même que toutes les conditions sous lesquelles sont tenues les courses et les épreuves.

Les règles sont strictes et bien expliquées, de dire Sauvé, donnant comme exemple quel-

ques conditions nécessaires pour rendre les embarcations éligibles à la course O'Keefe de la classe "266": le déplacement permis des pistons ne doit pas dépasser 266 pouces cubes, avec une tolérance maximum de 30/1000 par cylindre; la longueur du bateau ne doit pas excéder 18 pieds; les lames du gouvernail doivent être de métal d'une épaisseur minimum de 1-2 pouce et doivent être éloignées d'au moins 3-1/2 pouces en-dessous des pales de l'hélice; les moteurs doivent être de 4 cycles, non suralimentés.

Les embarcations de la classe "266" sont identifiées par la lettre "F" si enregistrées aux Etats-Unis, et par les lettres "CF", si enregistrées au Canada.

Les règles générales gouvernent les conducteurs de même que la conduite des officiels des régates, et vont jusqu'à déterminer pour les bateaux, la façon d'entrer dans la piste et d'en sortir, la façon de tourner, de rencontrer ou dépasser les autres embarcations durant les courses. La pénalisation pour la plupart des manquements aux règles est la suspension de la compétition en cours et/ou des autres courses à venir.

Les Régates de Valleyfield de cette année auront lieu samedi et dimanche de cette semaine. Les courses pour hors-bord débuteront samedi, à 12.30 hres p.m., et les compétitions pour canots-automobiles, à compter de 1 hre p.m., dimanche. Plus de 40 épreuves dans 16 classes différentes sont au programme de deux jours.

Le programme social pour les 50,000 visiteurs a aussi considérablement changé depuis 1903.

Sous la présidence de la jolie Reine des Régates 1966, Carole McCalig, de Valleyfield, celui-ci comprend cinq danses, une pour les compétiteurs, deux pour le public, une pour les jeunes, et le bal de charité, un gigantesque feu d'artifice dimanche, précédé par un parade aux flambeaux sur l'eau et un spectacle d'hommes-volants un spectacle aquatique le samedi soir, en plus de multiples réceptions, des soirées de natation, etc., et ce dans toute la région de Valleyfield.

Ligue de tennis métropolitaine

Résultats du 7 juillet 1966				
St-Nicolas	2	Orsainville	2	
Bardy	3	St-Foy	1	
Classement à date				
	PJ	PG	PP	Pts
St-Foy	12	7	5	7
St-Nicolas	12	7	5	7
Orsainville	12	6	6	6
Bardy	12	4	8	4

Quand il ne marche pas il saute en parachute

Par JIM CRERAR

MIDLAND, Ont. (P.C.) — Les marcheurs compétitifs — ces ferveurs de la marche — doivent avoir constamment un pied à terre, mais Félix Cappella, de Midland, est l'un de ceux qui aiment avoir les deux pieds dans les nuages.

Quand il ne participe pas à un marathon, il saute en parachute. Né il y a 36 ans à Fara Sabina, en Italie, Félix Cappella pratique les deux sports avec succès. Au début de juin, il a remporté le championnat canadien du marathon de 20 milles ce qui fait un candidat probable pour représenter le Canada aux Jeux de l'Empire qui se dérouleront à la Jamaïque, au mois d'août.

La marche compétitive est un sport relativement récent pour Cappella qui a émigré au Canada en 1955 et est devenu citoyen canadien en 1962. Il se livre activement à ce sport depuis cinq ans seulement. Le saut en parachute est son premier amour qu'il pratique depuis 1951 et depuis son arrivée au Canada, il a contribué à la fondation d'un club de parachutistes.

Ces deux sports n'ont pas grand chose en commun, mais cela ne semble pas déranger cet athlète de 5 pi. 7 po. qui est père de trois enfants. Il est un ancien boxeur amateur, gymnaste et joueur de soccer. "J'ai boxé au cours des années 1949-1950", explique-t-il. "A cette époque, j'étais étudiant à l'Institut nautique ita-

lien alors que j'espérais de devenir officier de marine.

Mais l'armée a eu le dernier mot, l'ayant appelé sous les drapeaux en 1951, ce qui a mis fin à sa carrière pugilistique qui s'est résumée à six combats dans la catégorie des poids coq. "Je n'ai pas boxé dans l'armée, m'étant plutôt intéressé à la gymnastique".

PARACHUTISTE

Peu de temps après son enrôlement, il s'offrit comme volontaire comme parachutiste militaire. "J'ai toujours cru que ce ne devait pas être facile à accomplir et que ce serait une belle expérience. J'ai eu la frousse la première fois mais, maintenant, c'est un plaisir. Il n'y a rien qui surpasse la joie d'un saut en parachute.

Il n'oubliera jamais cette froide journée d'hiver, en 1959 quand il a vu la mort de près. Cappella, qui a 297 sauts à son crédit, a éprouvé de la difficulté à atteindre la corde qui ouvre le parachute parce qu'il avait les doigts gelés. Il n'était plus qu'à 400 pieds de terre quand il est parvenu à atteindre et à tirer la fameuse corde. Deux ou trois secondes plus tard, il aurait trouvé une mort affreuse.

CHEVILLE FRACTURÉE

Il n'a subi qu'une seule blessure au cours de ses 300 sauts en parachute. Il s'est fracturé la cheville droite deux jours avant les épreuves de cham-

pionnat, à l'automne de 1960. Cappella a contribué à fonder en 1958 le Paracutiste Club de Toronto qui compte aujourd'hui 45 membres. En dépit du fait qu'il soit maintenant entraîneur d'une usine de Midland, Ont., il se rend parfois à Toronto pour le simple plaisir de sauter.

LA MARCHÉ

"Mais je ne suis plus aussi actif qu'autrefois, principalement à cause de la marche". Un entraînement rigoureux a apporté des dividendes lors des derniers championnats canadiens alors qu'il a amélioré son meilleur record antérieur de près de 10 secondes. Son temps de 2 h. 39 m. 8 s. pour un marathon de 20 milles est un record canadien.

Cappella attribue ses succès aux changements qu'il a apportés à ses méthodes d'entraînement. Il s'exerce de la même façon que le coureur du mille, y allant de toutes ses forces pour un bout de chemin, ralentissant ensuite pour repartir à grande enjambée après avoir pris le temps de souffler. Cappella s'efforce de parcourir le mille en huit minutes, après quoi il prend un court repos et couvre un autre mille en huit minutes. Finalement, il enfila mille après mille. La dernière fois, il a fait si bien qu'il a décroché le championnat canadien et il espère maintenant décrocher une médaille d'or aux Jeux de l'Empire en Jamaïque, au mois d'août.

TERRY ET LES PIRATES



De grâce, Terry! N'ici après l'arrivée dans la carlingue d'un avion dans ce hangar. Je sais comment vous êtes vous les gens de la sécurité. Si un garde se trouvait là.

(le) J'ai une idée! Votre dame dans ce hangar d'avion avant que les nationalistes ne décident qu'il n'est pas un espion. HA!

on, Terry! Mon hôte de l'ambassade a arrangé ce tour d'avion! S'il est trouvé là, cela apporterait des embêtements à tout le monde!

par George Wunder

LA FAMILLE TETEBECHÉ



C'est une famille de gens bleus qui s'est installée dans l'arrière-pensée de notre fenêtre.

Ils sont tous heureux parce que leur papa leur apporte de la nourriture.

Pour une fois, ne pourrions-nous pas les amener à déjeuner au dehors?

par Chic Young



● La souque-à-la-corde est un sport très populaire en Angleterre et l'Union Athlétique Amateur tient des championnats annuels pour la coupe Cottrill au stade White City. Ici c'est une équipe de la classe des 1,400 livres que l'on voit en pleine action.

L'Action



Nos FAVORIS

PROGRAMME DE MARDI LE 12 JUILLET 1966

Course No 1 — Nous croyons que BETSY'S SON retrouvera le chemin de la victoire en complétant la première partie du pari-double de ce soir. La plus forte opposition lui viendra de DEARONE qui est avantage de la première position.

Course No 2 — A chacun de ses départs cette saison, Q. CARD a démontré qu'il serait un trotteur à surveiller. Gérard Beauchemin a bien l'intention de remporter sa première victoire en 1966 avec JAGUAR.

Course No 3 — GAY MEADOWS est un meilleur cheval que son record l'indique et il le prouvera ce soir en remportant la victoire sur QUEEN'S ROSEVELT qui est un deux ans et qui a un palmarès.

Course No 4 — LITTLE MISS JERRY et Edouard Bradette sont toujours à la recherche de leur première victoire à Québec et ils espèrent bien la trouver dans cette course si ROYAL'S FRIDE ne vient pas leur enlever le 1er argent. Prenez 5-4-1 dans la quinella.

Course No 5 — TITAN GALOPHONE a beaucoup de "train" mais il n'est pas chanceux. Ce soir il remportera la victoire en battant le favori de cette épreuve qui sera sans aucun doute MAID'S SCAMP, un récent vainqueur.

Course No 6 — CHRISTIAN ABE n'a pas été chanceux dernièrement et, avantage de la première position, il ne connaîtra pas de difficultés à battre ses adversaires, principalement JEANNY MAR MIC qui a triomphé à sa dernière sortie en piste.

Course No 7 — PAT DIAMOND a brisé son allure à son dernier départ et il prendra le premier rang car c'est un cheval qui n'appartient pas à cette classe. Toutefois DEES LADY et Ruffin Barrieau espèrent bien lui faire une chaude lutte. Prenez 7-4-1 dans la quinella.

Course No 8 — Un autre cheval qui a brisé son allure, ARGO DREAM est avantage de la première position et prendra sa revanche sur THE MOOR qui a parader dans le cercle des vainqueurs la semaine dernière.

Course No 9 — S'il est le moins chanceux, Edouard Bradette remportera sa deuxième victoire de la soirée avec HILAND LARK. Toutefois la compétition est très forte et AVALON FROST pourrait le vaincre.

Course No 10 — Un autre cheval qui nous vient des Maritimes, EDITORIAL PAGE a un très bon record cette saison et devient le chef de l'exacta qui sera complété par LANCER HANOVER, un cheval qui pourrait causer des surprises. Renversez 4-1, 1-4 dans l'exacta.

MEILLEUR CHOIX: CHRISTIAN ABE (Course No 6)

LONG SHOT: FOGGIE RIVER (Course No 8)

Résultats de Richelieu

Course No 1	
1 Proper Way, St-Eustache Qué.	(5)
2 (Marc Giguère) 7:40 4:10 2:30	(4)
3 (Marc Giguère) 7:40 4:10 2:30	(3)
4 (Marc Giguère) 7:40 4:10 2:30	(2)
5 (Marc Giguère) 7:40 4:10 2:30	(1)
Course No 2 — Trot — \$1,000	
1 Scotch Admiral, St-Laurent Qué.	(5)
2 (Gilles Lachance) 2:50 2:20 2:50	(4)
3 (Gilles Lachance) 2:50 2:20 2:50	(3)
4 (Gilles Lachance) 2:50 2:20 2:50	(2)
5 (Gilles Lachance) 2:50 2:20 2:50	(1)
Course No 3 — Amble — \$1,000	
1 Queen Reclaim, St-Mathias Qué.	(5)
2 (Jean-Guy Laroui) 6:30 4:10 3:10	(4)
3 (Jean-Guy Laroui) 6:30 4:10 3:10	(3)
4 (Jean-Guy Laroui) 6:30 4:10 3:10	(2)
5 (Jean-Guy Laroui) 6:30 4:10 3:10	(1)
Course No 4 — Amble — \$1,000	
1 Lincoln Adios, Hemmingford Qué.	(5)
2 (Jean-Guy Laroui) 6:30 4:10 3:10	(4)
3 (Jean-Guy Laroui) 6:30 4:10 3:10	(3)
4 (Jean-Guy Laroui) 6:30 4:10 3:10	(2)
5 (Jean-Guy Laroui) 6:30 4:10 3:10	(1)
Course No 5 — Amble — \$1,000	
1 Success Brook, Ville LaSalle Qué.	(5)
2 (Gilles Lachance) 2:50 2:20 2:50	(4)
3 (Gilles Lachance) 2:50 2:20 2:50	(3)
4 (Gilles Lachance) 2:50 2:20 2:50	(2)
5 (Gilles Lachance) 2:50 2:20 2:50	(1)
Course No 6 — Amble — \$1,000	
1 Major Fair, Vankleek Hill, Ont.	(5)
2 (Malvin Throette) 4:40 3:30 — 3	(4)
3 (Malvin Throette) 4:40 3:30 — 3	(3)
4 (Malvin Throette) 4:40 3:30 — 3	(2)
5 (Malvin Throette) 4:40 3:30 — 3	(1)
Course No 7 — Amble — \$1,000	

A Québec aujourd'hui

Arts

MUSEE DU QUEBEC — exposition des peintures de Norval Morrisseau.

LA FENIERE — "Quand épousez-vous ma femme?" pièce de Jean-Bernard Luc à 9 h. p.m.

SOCIÉTÉ DES CONCERTS DE L'ÎLE D'ORLÉANS — en l'église de Saint-Pierre à 9 h. p.m.

18 ensemble vocal Chantal Masson, Renée Morisset et Victor Bouchard, pianistes duetistes.

CRO-MAGNON — Marco

Entraînement au camp Farnham

Montréal (P.C.) — Plus de 1500 cadets de l'armée canadienne venant de toutes les parties de la province, sont arrivés au camp Farnham, samedi et dimanche, afin d'y suivre un entraînement spécial d'une durée de sept semaines.

Durant l'été, ces jeunes gens de 14 à 18 ans, suivront des cours sur la sécurité routière, le secourisme, la cartographie, le tir, les exercices militaires et plusieurs autres spécialités. En plus des heures allouées à l'entraînement, une part importante est accordée aux loisirs. Des cours de sécurité aquatique, des compétitions athlétiques, du cinéma, une bibliothèque, un centre récréatif sont autant de facilités qui assurent un séjour intéressant et éducatif.

ciné BULLETIN

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

(T) TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.

(AA) ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

(A) ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.

(AR) ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause de scènes suggestives de la sexualité qu'ils développent, soit à cause d'idées qui émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.

(D) A DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

(P) A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Le meurtrier (AR) 7.30. Le temps du Charlatan (AA) à 9.05 hres.

CANADIEN. — Viva Maria (AR) à 1.00, 2.00, 3.00, 4.00, 5.00, 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00 hres.

CANARDIER. — Les mauvais garçons (A) à 1.15, 4.30, 7.50, 10.15, 1.20, 4.40, 8.00, 9.20, 11.40, 1.00, 4.20, 7.40, 10.00, 11.20 hres.

CAPITOL. — La Rolls Royce jaune (AR) à 1.40, 3.20, 5.10, 7.00, 8.50, 10.40, 12.30, 1.00, 2.00, 3.00, 4.00, 5.00, 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00 hres.

CARTIER. — Par un beau matin d'été (AR) à 1.00, 3.00, 5.10, 7.15, 9.15, 11.15, 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, 11.00 hres.

CINEAC. — Patch of Blue (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, 11.00 hres.

CLASSIC. — Nuits d'Orient (D) à 5.35, 8.50. Un soir sur la plage (D) à 7.05, 10.00. Actualités à 8.40 hres.

EMPIRE. — Les parapluies de Cherbourg (A) à 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, 11.30, 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, 11.00 hres. (3e semaine).

FRANCE. — Le retour d'Aladin (A) à 7.30, 9.30, 11.30 hres.

IMPERIAL. — La déserte de l'amour (D) à 1.18, 4.41, 7.57, 11.12, 1.19, 4.40, 8.01, 11.12, 1.20, 4.41, 7.57, 11.12, 1.21, 4.42, 8.02, 11.13, 1.22, 4.43, 8.03, 11.14, 1.23, 4.44, 8.04, 11.15, 1.24, 4.45, 8.05, 11.16, 1.25, 4.46, 8.06, 11.17, 1.26, 4.47, 8.07, 11.18, 1.27, 4.48, 8.08, 11.19, 1.28, 4.49, 8.09, 11.20, 1.29, 4.50, 8.10, 11.21, 1.30, 4.51, 8.11, 11.22 hres.

LAURE. — L'amour en quatre temps (AR) à 2.56, 6.17, 9.38, 12.59, 1.00, 4.21, 7.42, 10.63, 1.01, 4.22, 7.43, 10.64, 1.02, 4.23, 7.44, 10.65, 1.03, 4.24, 7.45, 10.66, 1.04, 4.25, 7.46, 10.67, 1.05, 4.26, 7.47, 10.68, 1.06, 4.27, 7.48, 10.69, 1.07, 4.28, 7.49, 10.70, 1.08, 4.29, 7.50, 10.71, 1.09, 4.30, 7.51, 10.72, 1.10, 4.31, 7.52, 10.73, 1.11, 4.32, 7.53, 10.74, 1.12, 4.33, 7.54, 10.75, 1.13, 4.34, 7.55, 10.76, 1.14, 4.35, 7.56, 10.77, 1.15, 4.36, 7.57, 10.78, 1.16, 4.37, 7.58, 10.79, 1.17, 4.38, 7.59, 10.80, 1.18, 4.39, 7.60, 10.81, 1.19, 4.40, 7.61, 10.82, 1.20, 4.41, 7.62, 10.83, 1.21, 4.42, 7.63, 10.84, 1.22, 4.43, 7.64, 10.85, 1.23, 4.44, 7.65, 10.86, 1.24, 4.45, 7.66, 10.87, 1.25, 4.46, 7.67, 10.88, 1.26, 4.47, 7.68, 10.89, 1.27, 4.48, 7.69, 10.90, 1.28, 4.49, 7.70, 10.91, 1.29, 4.50, 7.71, 10.92, 1.30, 4.51, 7.72, 10.93, 1.31, 4.52, 7.73, 10.94, 1.32, 4.53, 7.74, 10.95, 1.33, 4.54, 7.75, 10.96, 1.34, 4.55, 7.76, 10.97, 1.35, 4.56, 7.77, 10.98, 1.36, 4.57, 7.78, 10.99, 1.37, 4.58, 7.79, 11.00, 1.38, 4.59, 7.80, 11.01, 1.39, 4.60, 7.81, 11.02, 1.40, 4.61, 7.82, 11.03, 1.41, 4.62, 7.83, 11.04, 1.42, 4.63, 7.84, 11.05, 1.43, 4.64, 7.85, 11.06, 1.44, 4.65, 7.86, 11.07, 1.45, 4.66, 7.87, 11.08, 1.46, 4.67, 7.88, 11.09, 1.47, 4.68, 7.89, 11.10, 1.48, 4.69, 7.90, 11.11, 1.49, 4.70, 7.91, 11.12, 1.50, 4.71, 7.92, 11.13, 1.51, 4.72, 7.93, 11.14, 1.52, 4.73, 7.94, 11.15, 1.53, 4.74, 7.95, 11.16, 1.54, 4.75, 7.96, 11.17, 1.55, 4.76, 7.97, 11.18, 1.56, 4.77, 7.98, 11.19, 1.57, 4.78, 7.99, 11.20, 1.58, 4.79, 7.00, 11.21, 1.59, 4.80, 7.01, 11.22, 1.60, 4.81, 7.02, 11.23, 1.61, 4.82, 7.03, 11.24, 1.62, 4.83, 7.04, 11.25, 1.63, 4.84, 7.05, 11.26, 1.64, 4.85, 7.06, 11.27, 1.65, 4.86, 7.07, 11.28, 1.66, 4.87, 7.08, 11.29, 1.67, 4.88, 7.09, 11.30, 1.68, 4.89, 7.10, 11.31, 1.69, 4.90, 7.11, 11.32, 1.70, 4.91, 7.12, 11.33, 1.71, 4.92, 7.13, 11.34, 1.72, 4.93, 7.14, 11.35, 1.73, 4.94, 7.15, 11.36, 1.74, 4.95, 7.16, 11.37, 1.75, 4.96, 7.17, 11.38, 1.76, 4.97, 7.18, 11.39, 1.77, 4.98, 7.19, 11.40, 1.78, 4.99, 7.20, 11.41, 1.79, 4.00, 7.21, 11.42, 1.80, 4.01, 7.22, 11.43, 1.81, 4.02, 7.23, 11.44, 1.82, 4.03, 7.24, 11.45, 1.83, 4.04, 7.25, 11.46, 1.84, 4.05, 7.26, 11.47, 1.85, 4.06, 7.27, 11.48, 1.86, 4.07, 7.28, 11.49, 1.87, 4.08, 7.29, 11.50, 1.88, 4.09, 7.30, 11.51, 1.89, 4.10, 7.31, 11.52, 1.90, 4.11, 7.32, 11.53, 1.91, 4.12, 7.33, 11.54, 1.92, 4.13, 7.34, 11.55, 1.93, 4.14, 7.35, 11.56, 1.94, 4.15, 7.36, 11.57, 1.95, 4.16, 7.37, 11.58, 1.96, 4.17, 7.38, 11.59, 1.97, 4.18, 7.39, 11.60, 1.98, 4.19, 7.40, 11.61, 1.99, 4.20, 7.41, 11.62, 2.00, 7.42, 11.63, 2.01, 7.43, 11.64, 2.02, 7.44, 11.65, 2.03, 7.45, 11.66, 2.04, 7.46, 11.67, 2.05, 7.47, 11.68, 2.06, 7.48, 11.69, 2.07, 7.49, 11.70, 2.08, 7.50, 11.71, 2.09, 7.51, 11.72, 2.10, 7.52, 11.73, 2.11, 7.53, 11.74, 2.12, 7.54, 11.75, 2.13, 7.55, 11.76, 2.14, 7.56, 11.77, 2.15, 7.57, 11.78, 2.16, 7.58, 11.79, 2.17, 7.59, 11.80, 2.18, 7.60, 11.81, 2.19, 7.61, 11.82, 2.20, 7.62, 11.83, 2.21, 7.63, 11.84, 2.22, 7.64, 11.85, 2.23, 7.65, 11.86, 2.24, 7.66, 11.87, 2.25, 7.67, 11.88, 2.26, 7.68, 11.89, 2.27, 7.69, 11.90, 2.28, 7.70, 11.91, 2.29, 7.71, 11.92, 2.30, 7.72, 11.93, 2.31, 7.73, 11.94, 2.32, 7.74, 11.95, 2.33, 7.75, 11.96, 2.34, 7.76, 11.97, 2.35, 7.77, 11.98, 2.36, 7.78, 11.99, 2.37, 7.79, 12.00, 2.38, 7.80, 12.01, 2.39, 7.81, 12.02, 2.40, 7.82, 12.03, 2.41, 7.83, 12.04, 2.42, 7.84, 12.05, 2.43, 7.85, 12.06, 2.44, 7.86, 12.07, 2.45, 7.87, 12.08, 2.46, 7.88, 12.09, 2.47, 7.89, 12.10, 2.48, 7.90, 12.11, 2.49, 7.91, 12.12, 2.50, 7.92, 12.13, 2.51, 7.93, 12.14, 2.52, 7.94, 12.15, 2.53, 7.95, 12.16, 2.54, 7.96, 12.17, 2.55, 7.97, 12.18, 2.56, 7.98, 12.19, 2.57, 7.99, 12.20, 2.58, 8.00, 12.21, 2.59, 8.01, 12.22, 2.60, 8.02, 12.23, 2.61, 8.03, 12.24, 2.62, 8.04, 12.25, 2.63, 8.05, 12.26, 2.64, 8.06, 12.27, 2.65, 8.07, 12.28, 2.66, 8.08, 12.29, 2.67, 8.09, 12.30, 2.68, 8.10, 12.31, 2.69, 8.11, 12.32, 2.70, 8.12, 12.33, 2.71, 8.13, 12.34, 2.72, 8.14, 12.35, 2.73, 8.15, 12.36, 2.74, 8.16, 12.37, 2.75, 8.17, 12.38, 2.76, 8.18, 12.39, 2.77, 8.19, 12.40, 2.78, 8.20, 12.41, 2.79, 8.21, 12.42, 2.80, 8.22, 12.43, 2.81, 8.23, 12.44, 2.82, 8.24, 12.45, 2.83, 8.25, 12.46, 2.84, 8.26, 12.47, 2.85, 8.27, 12.48, 2.86, 8.28, 12.49, 2.87, 8.29, 12.50, 2.88, 8.30, 12.51, 2.89, 8.31, 12.52, 2.90, 8.32, 12.53, 2.91, 8.33, 12.54, 2.92, 8.34, 12.55, 2.93, 8.35, 12.56, 2.94, 8.36, 12.57, 2.95, 8.37, 12.58, 2.96, 8.38, 12.59, 2.97, 8.39, 12.60, 2.98, 8.40, 12.61, 2.99, 8.41, 12.62, 3.00, 8.42, 12.63, 3.01, 8.43, 12.64, 3.02, 8.44, 12.65, 3.03, 8.45, 12.66, 3.04, 8.46, 12.67, 3.05, 8.47, 12.68, 3.06, 8.48, 12.69, 3.07, 8.49, 12.70, 3.08, 8.50, 12.71, 3.09, 8.51, 12.72, 3.10, 8.52, 12.73, 3.11, 8.53, 12.74, 3.12, 8.54, 12.75, 3.13, 8.55, 12.76, 3.14, 8.56, 12.77, 3.15, 8.57, 12.78, 3.16, 8.58, 12.79, 3.17, 8.59, 12.80, 3.18, 8.60, 12.81, 3.19, 8.61, 12.82, 3.20, 8.62, 12.83, 3.21, 8.63, 12.84, 3.22, 8.64, 12.85, 3.23, 8.65, 12.86, 3.24, 8.66, 12.87, 3.25, 8.67, 12.88, 3.26, 8.68, 12.89, 3.27, 8.69, 12.90, 3.28, 8.70, 12.91, 3.29, 8.71, 12.92, 3.30, 8.72, 12.93, 3.31, 8.73, 12.94, 3.32, 8.74, 12.95, 3.33, 8.75, 12.96, 3.34, 8.76, 12.97, 3.35, 8.77, 12.98, 3.36, 8.78, 12.99, 3.37, 8.79, 13.00, 3.38, 8.80, 13.01, 3.39, 8.81, 13.02, 3.40, 8.82, 13.03, 3.41, 8.83, 13.04, 3.42, 8.84, 13.05, 3.43, 8.85, 13.06, 3.44, 8.86, 13.07, 3.45, 8.87, 13.08, 3.46, 8.88, 13.09, 3.47, 8.89, 13.10, 3.48, 8.90, 13.11, 3.49, 8.91, 13.12, 3.50, 8.92, 13.13, 3.51, 8.93, 13.14, 3.52, 8.94, 13.15, 3.53, 8.95, 13.16, 3.54, 8.96, 13.17, 3.55, 8.97, 13.18, 3.56, 8.98, 13.19, 3.57, 8.99, 13.20, 3.58, 9.00, 13.21, 3.59, 9.01, 13.22, 3.60, 9.02, 13.23, 3.61, 9.03, 13.24, 3.62, 9.04, 13.25, 3.63, 9.05, 13.26, 3.64, 9.06, 13.27, 3.65, 9.07, 13.28, 3.66, 9.08, 13.29, 3.67, 9.09, 13.30, 3.68, 9.10, 13.31, 3.69, 9.11, 13.32, 3.70, 9.12, 13.33, 3.71, 9.13, 13.34, 3.72, 9.14, 13.35, 3.73, 9.15, 13.36, 3.74, 9.16, 13.37, 3.75, 9.17, 13.38, 3.76, 9.18, 13.39, 3.77, 9.19, 13.40, 3.78, 9.20, 13.41, 3.79, 9.21, 13.42, 3.80, 9.22, 13.43, 3.81, 9.23, 13.44, 3.82, 9.24, 13.45, 3.83, 9.25, 13.46, 3.84, 9.26, 13.47, 3.85, 9.27, 13.48, 3.86, 9.28, 13.49, 3.87, 9.29, 13.50, 3.88, 9.30, 13.51, 3.89, 9.31, 13.52, 3.90, 9.32, 13.53, 3.91, 9.33, 13.54, 3.92, 9.34, 13.55, 3.93, 9.35, 13.56, 3.94, 9.36, 13.57, 3.95, 9.37, 13.58, 3.96, 9.38, 13.59, 3.97, 9.39, 13.60, 3.98, 9.40, 13.61, 3.99, 9.41, 13.62, 4.00, 9.42, 13.63, 4.01, 9.43, 13.64, 4.02, 9.44, 13.65, 4.03, 9.45, 13.66, 4.04, 9.46, 13.67, 4.05, 9.47, 13.68, 4.06, 9.48, 13.69, 4.07, 9.49, 13.70, 4.08, 9.50, 13.71, 4.09, 9.51, 13.72, 4.10, 9.52, 13.73, 4.11, 9.53, 13.74, 4.12, 9.54, 13.75, 4.13, 9.55, 13.76, 4.14, 9.56, 13.77, 4.15, 9.57, 13.78, 4.16, 9.58, 13.79, 4.17, 9.59, 13.80, 4.18, 9.60, 13.81, 4.19, 9.61, 13.82, 4.20, 9.62, 13.83, 4.21, 9.63, 13.84, 4.22, 9.64, 13.85, 4.23, 9.65, 13.86, 4.24, 9.66, 13.87, 4.25, 9.67, 13.88, 4.26, 9.68, 13.89, 4.27, 9.69, 13.90, 4.28, 9.70, 13.91, 4.29, 9.71, 13.92, 4.30, 9.72, 13.93, 4.31, 9.73, 13.94, 4.32, 9.74, 13.95, 4.33, 9.75, 13.96, 4.34, 9.76, 13.97, 4.35, 9.77, 13.98, 4.36, 9.78, 13.99, 4.37, 9.79, 14.00, 4.38, 9.80, 14.01, 4.39, 9.81, 14.02, 4.40, 9.82, 14.03, 4.41, 9.83, 14.04, 4.42, 9.84, 14.05, 4.43, 9.85, 14.06, 4.44, 9.86, 14.07, 4.45, 9.87, 14.08, 4.46, 9.88, 14.09, 4.47, 9.89, 14.10, 4.48, 9.90, 14.11, 4.49, 9.91, 14.12, 4.50, 9.92, 14.13, 4.51, 9.93, 14.14, 4.52, 9.94, 14.15, 4.53, 9.95, 14.16, 4.54, 9.96, 14.17, 4.55, 9.97, 14.18, 4.56, 9.98, 14.19, 4.57, 9.99, 14.20, 4.58, 10.00, 14.21, 4.59, 10.01, 14.22, 4.60, 10.02, 14.23, 4.61, 10.03, 14.24, 4.62, 10.04, 14.25, 4.63, 10.05, 14.26, 4.64, 10.06, 14.27, 4.65, 10.07, 14.28, 4.66, 10.08, 14.29, 4.67, 10.09, 14.30, 4.68, 10.10, 14.31, 4.69, 10.11, 14.32, 4.70, 10.12, 14.33, 4.71, 10.13, 14.34, 4.72, 10.14, 14.35, 4.73, 10.15, 14.36, 4.74, 10.16, 14.37, 4.75, 10.17, 14.38, 4.76, 10.18, 14.39, 4.77, 10.19, 14.40, 4.78, 10.20, 14.41, 4.79, 10.21, 14.42, 4.80, 10.22, 14.43, 4.81, 10.23, 14.44, 4.82, 10.24, 14.45, 4.83, 10.25, 14.46, 4.84, 10.26, 14.47, 4.85, 10.27, 14.48, 4.86, 10.28, 14.49, 4.87, 10.29, 14.50, 4.88, 10.30, 14.51, 4.89, 10.31, 14.52, 4.90, 10.32, 14.53, 4.91, 10.33, 14.54, 4.92, 10.34, 14.55, 4.93, 10.35, 14.56, 4.94, 10.36, 14.57, 4.95, 10.37, 14.58, 4.96, 10.38, 14.59, 4.97, 10.39, 14.60, 4.98, 10.40, 4.99, 10.41, 14.61, 5.00, 14.62, 5.01, 14.63, 5.02, 14.64, 5.03, 14.65, 5.04, 14.66, 5.05, 14.67, 5.06, 14.68, 5.07, 14.69, 5.08, 14.70, 5.09, 14.71, 5.10, 14.72, 5.11, 14.73, 5.12, 14.74, 5.13, 14.75, 5.14, 14.76, 5.15, 14.77, 5.16, 14.78, 5.17, 14.79, 5.18, 14.80, 5.19, 14.81, 5.20, 14.82, 5.21, 14.83, 5.22, 14.84, 5.23, 14.85, 5.24, 14.86, 5.25, 14.87, 5.26, 14.88, 5.27, 14.89, 5.28, 14.90, 5.29, 14.91, 5.30, 14.92, 5.31, 14.93, 5.32, 14.94, 5.33, 14.95, 5.34, 14.96, 5.35, 14.97, 5.36, 14.98, 5.37, 14.99, 5.38, 15.00, 5.39, 15.01, 5.40, 15.02, 5.41, 15.03, 5.42, 15.04, 5.43, 15.05, 5.44, 15.06, 5.45, 15.07, 5.46, 15.08, 5.47, 15.09, 5.48, 15.10, 5.49, 15.11, 5.50, 15.12, 5.51, 15.13, 5.52, 15.14, 5.53, 15.15, 5.54, 15.16, 5.55, 15.17, 5.56, 15.18, 5.57, 15.19, 5.58, 15.20, 5.59, 15.21, 5.60, 15.22, 5.61, 15.23, 5.62, 15.24, 5.63, 15.25, 5.64, 15.26, 5.65, 15.27, 5.66, 15.28, 5.67, 15.29, 5.68, 15.30, 5.69, 15.31, 5.70, 15.32, 5.71, 15.33, 5.72, 15.34, 5.73, 15.35, 5.74, 15.36, 5.75, 15.37, 5.76, 15.38, 5.77, 15.39, 5.78, 15.40, 5.79, 15.41, 5.80, 15.42, 5.81, 15.43, 5.82, 15.44, 5.83, 15.45, 5.84, 15.46, 5.85, 15.47, 5.86, 15.48, 5.87, 15.49, 5.88, 15.50, 5.89, 15.51, 5.90, 15.52, 5.91, 15.53, 5.9

Selon des observateurs américains

La paix au Vietnam n'aura jamais été aussi hors d'atteinte qu'elle l'est actuellement

D'après A.F.P., Reuter-P.C. SAIGON (P.C.) — Les bombardements se sont poursuivis lundi au Nord-Vietnam tandis que cinq appareils américains manœuvraient à l'appel.

Malgré des conditions atmosphériques particulièrement fa- vorables, les objectifs du delta du Fleuve Rouge ont été encore épargnés par l'aéronavale américaine.

Trois nouveaux dépôts de carburant ont été attaqués dimanche mais ils sont tous très éloignés de la capitale nord-vietnamienne ou de son grand port, Haiphong.

Un avion américain, un "Skyhawk" de l'aéronavale, a été abattu près de Vinh. Le pilote de l'appareil qui l'accompagnait a aperçu une leur aveuglante dans le ciel. Le contact radio a été aussitôt perdu avec l'autre appareil. Le porte-parole a déclaré que l'ignorance des causes de l'explosion mais n'a pas exclu que l'appareil pouvait avoir été abattu par une fusée "Sam". Le pilote est porté disparu.

La majeure partie des 88 missions aériennes effectuées dimanche au Nord-Vietnam étaient dirigées contre les objectifs militaires traditionnels: ponts, routes, bacs, canions, voies ferrées, dépôts divers, batteries de DCA, etc... Elles sont surtout été concentrées, comme les jours précédents, dans la partie sud du Nord-Vietnam, de la zone démilitarisée à Thanh Hoa.

Situation politique

L'Union soviétique a accusé lundi les Etats-Unis de faire un mauvais usage du Conseil de sécurité des Nations unies en envoyant une lettre qui tente de justifier les bombardements des installations situées dans la région d'Hanoi et d'Haiphong.

L'accusation était contenue dans une lettre envoyée au président du Conseil pour le mois, M. S. O. Adebo, du Nigeria, et signée par l'ambassadeur soviétique Nikolai T. Fedorenko.

La délégation soviétique aurait même refusé de prendre possession d'une copie de cette lettre de l'ambassadeur américain, M. Arthur J. Goldberg, qui fut distribuée au Conseil à titre de document.

Le texte de la lettre soviétique n'a pas immédiatement été rendu public mais des sources soviétiques ont appris qu'elle accuse les Etats-Unis d'essayer de couvrir leurs agressions en prétendant que les bombardements sont limités aux installations militaires.

LA PAIX

Selon des observateurs américains bien informés, la paix n'aura jamais été aussi hors d'atteinte qu'elle ne l'est actuellement.

Le président est appuyé par 54 pour cent de la population américaine dans l'escalade actuelle et, à l'instar du secrétaire d'Etat, M. George Ball et du secrétaire à la Défense, M. McNamara, il a publiquement applaudi au progrès vers la paix.

Cependant que personne ne voit quelque indication que les 19.000.000 de vietnamiens sont prêts à déposer les armes, un observateur reconnu, M. Bernard B. Fall, écrit dans le New York Times qu'il faudra beaucoup plus et peut-être même autre chose que les bombardements pour convaincre de tels hommes que leurs tactiques sont mauvaises; que la guerre qu'ils poursuivent est sans espoir.



● VOTE DE CONFIANCE — Lors d'une assemblée monstre tenue en fin de semaine à Chicago, le leader du mouvement pacifiste en faveur de l'égalité des droits civils aux Etats-Unis, le pasteur Martin Luther King, a demandé avec instance aux Noirs et autres minorités raciales de s'unir pour former une armée non violente qu'aucune force violente ne pourra arrêter et à laquelle aucune machine politique ne pourra résister. Selon les observateurs, cette assemblée groupant plus de 45.000 personnes et tenue sous une chaleur torride constitue un vote de confiance à l'endroit du pasteur Martin Luther King. (UPI TELEPHOTO)

Le nombre des militaires américains au Vietnam pourrait passer, d'ici le printemps '67, de 280,000 à 425,000

WASHINGTON (A.F.P.) — Le secrétaire à la Défense américain, M. Robert McNamara, a déclaré lundi au cours d'une conférence de presse qu'il a tenu à son retour d'Hawaï, que les Etats-Unis vont être contraints d'accroître les effectifs de leurs unités combattantes, d'ici à la fin de l'année. Il a toutefois refusé de fournir des précisions à cet égard et notamment de confirmer des informations de presse selon lesquelles le nombre des militaires

américains au Vietnam va passer de 280.000 à 425.000 d'ici le printemps prochain.

Prévisions au Vietnam

Le chef du Pentagone s'est déclaré raisonnablement optimiste quant à l'évolution de la situation militaire au Vietnam, mais il a toutefois souligné que les Nord-Vietnamiens n'ont pas fourni la moindre indication de bonne volonté de négocier et qu'ils semblent au contraire vouloir poursuivre l'agression. Si le rythme de l'infiltration communiste vers le sud augmente, a-t-il fait remarquer, des mesures correspondantes devront être prises et elles se traduiront par l'intensification des activités aériennes au nord du 17ème parallèle.

Les bombardements des dépôts de carburant autour d'Hanoi et d'Haiphong sont restés jusqu'à présent sans effets apparents sur les infiltrations d'hommes et de matériel vers

le Sud-Vietnam, mais, a dit M. McNamara, il est encore trop tôt pour évaluer les résultats définitifs des raids effectués depuis les 15 derniers jours.

Optimisme

M. McNamara a par contre annoncé à sa conférence de presse qu'il avait ordonné une réduction de 30 pour cent de la production de munitions aériennes américaines, réduction qui entrera en vigueur sous peu. Il a en effet souligné que les niveaux de production militaire et les stocks des Etats-Unis sont actuellement plus que suffisants pour leur permettre de faire face à leurs obligations au Vietnam et dans le monde.

Verres de Contact
Centre d'Application de
Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMAIRE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 329-3694

Une joie de courte durée en Belgique

BRUXELLES (AFP) — C'est avec une profonde consternation que la Belgique a appris, quatre jours seulement après l'annonce d'un heureux événement attendu au palais, que les espoirs de Fabiola avaient été déçus pour la troisième fois.

La nouvelle d'une prochaine naissance royale avait été accueillie vendredi avec une satisfaction unanime tant par l'homme de la rue, dans l'ensemble très attaché à la monarchie, que dans les milieux officiels.

Pour la troisième fois en moins de cinq ans, la joie soulevée par cette annonce aura été de courte durée. C'est un communiqué laconique du palais qui a divulgué, hier matin, à la surprise générale et en termes voilés, que la reine avait dû subir dimanche soir en clinique une intervention chirurgicale provoquée par une grossesse extra-utérine qui avait de ce fait annulé tous les espoirs de maternité nourris par la jeune souveraine, âgée de 38 ans, cruellement frappée par le sort. Toutes les précautions avaient été cependant prises pour éviter à la reine des fatigues inutiles, étant donné les déceptions précédentes.

Dans le monde



Procès des pilotes américains

HANOI (A.F.P.) — Selon un certain nombre d'indices, le procès des pilotes américains détenus en République démocratique du Nord-Vietnam, pourrait s'ouvrir prochainement. Aucune annonce officielle n'a cependant été faite.

L'arrivée à Hanoi, dans la soirée du 6 juillet, d'une soixantaine d'aviateurs américains venant, croit-on savoir, d'Hanoi a marqué une phase nouvelle de l'instruction de leurs dossiers. Cette arrivée a pris la forme d'une marche des pilotes à travers la ville, à la manière des défilés ignominieux des chefs barbares lors des triomphes antiques. Elle avait été précédée en mai et juin par des manifestations collectives exigeant le "châtiment mérité pour les pirates américains".

Aux jeux de l'Empire

LONDRES (P.A.) — Le prince Philip et la princesse Anne emprunteront un avion de la BOAC le 3 août pour se rendre à Kingston, en Jamaïque, où ils officieront, le lendemain, à l'ouverture des Jeux de l'Empire britannique.

Le prince Charles arrivera de l'Australie à Kingston le même jour.

Fusion avec Jaguar

LONDRES (A.F.P.) — British Motor Corporation, le plus gros constructeur automobile britannique, va absorber la compagnie Jaguar, ont annoncé hier les deux compagnies.

Nouvelle libéralisation

WASHINGTON (A.F.P.) — Le département d'Etat a annoncé lundi une nouvelle libéralisation dans l'octroi aux ressortissants américains de passeports à destination des "zones limitées", c'est-à-dire de Cuba, de la Chine communiste, du Nord-Vietnam, de la Corée du Nord, de l'Albanie.

Elle s'applique principalement aux personnes du domaine culturel, athlétique, commercial, éducationnel, professionnel et des affaires publiques, qui pourront obtenir de tels passeports, à la discrétion du secrétaire d'Etat, si leur visite dans ces pays peut être considérée conforme à l'intérêt national des Etats-Unis.

Victimes de la chaleur

MIAMI (P.A.) — Trois enfants en bas âge sont morts sous l'effet de la chaleur qui s'est développée dans une automobile aux fenêtres fermées, sous le chaud soleil de Floride, lundi.

Leur mère, Mme Geraldine Luke, était allée vendre son sang dans une clinique, comme elle l'avait fait plus de 25 fois depuis le mois de décembre dernier, et elle avait laissé ses enfants dans l'automobile familiale, "une des deux fenêtres avant ouverte", a-t-elle dit à la police. La clinique était extraordinairement occupée, à cette heure-là, et Mme Luke fut obligée d'attendre deux ou trois heures avant de pouvoir en sortir. Le plus âgé des enfants ayant probablement fermé la fenêtre sans pouvoir la rouvrir, la température a monté dans l'auto jusqu'à quelque 130 degrés Fahrenheit, estime-t-on.

Impression dissipée

LONDRES (A.F.P.) — La récente visite à Londres de M. Georges Pompidou, premier ministre français, a permis de dissiper l'impression qu'il avait laissée que la "Grande-Bretagne poursuivait une politique de "revanche" à l'égard de la France, à la suite de la décision française de se retirer de l'OTAN, a déclaré lundi aux Communes M. Michael Stewart, secrétaire au Foreign Office.

MARCHE COMMUN

Le ministre a réaffirmé la détermination de la Grande-Bretagne d'entrer dans la communauté économique européenne à condition que soient sauvegardés ses intérêts essentiels, ainsi que ceux du Commonwealth.

L'usine atomique de Pierrelatte fonctionnera avant la fin de '67

PARIS (AFP) — L'ensemble de l'usine de diffusion gazeuse de Pierrelatte, produisant l'uranium enrichi, fonctionnera avant

le milieu de l'année 1967, annonce le commissariat à l'énergie atomique dans son rapport annuel. C'est donc avec plusieurs mois d'avance sur les délais prévus initialement que la quatrième et dernière des usines, l'usine très haute, de ce centre sera mise en service.

L'usine basse, sortant de l'uranium enrichi, en service depuis le début de 1965, n'a cessé depuis lors de fonctionner, témoignant du bon comportement de ses organes vitaux, notamment des diffuseurs et des compresseurs. Le taux de marche de cette usine est largement supérieur à celui escompté pour cette première année d'exploitation.

L'usine moyenne, produisant de l'uranium enrichi à un plus haut degré, est en production industrielle depuis la fin de l'été 1965.

L'usine haute, à partir de laquelle l'uranium est encore plus enrichi, fonctionne depuis le printemps 1966, révèle le rapport qui souligne que du fait de la ressemblance des opérations de montage avec celles des usines inférieures, les "dates de démarrage prévues ont pu être avancées".

Enfin, la construction de l'usine très haute, dernier des quatre maillons de l'usine de diffusion gazeuse, entreprise en 1965, sera achevée pour le début de l'année prochaine. L'usine très haute sortira de l'uranium enrichi indispensable à la fabrication de la bombe H française.

Ambassadeur

DAKAR (P.C.) — Le premier ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada au Sénégal, M. Jean Martial Côté, avec résidence à Dakar, a présenté ses lettres de créances hier au chef de l'Etat sénégalais, M. Leopold Sedar Senghor. A l'issue de la cérémonie le diplomate canadien a annoncé que le président Senghor avait accepté de se rendre en visite d'Etat au Canada en septembre prochain.

L'ACTION
offre à la
FUTURE MARIEE

Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.

Un excellent choix de
FAIRE-PARTS
CARTES de RETOUR
CARTES de REMERCIEMENTS
NAPPERONS
etc.

Signalez :
522-4771
demandez le
local 19

(Nous desservons le Québec Métropolitain)

SPECIAL de la SEMAINE

POUR
"PAPA BRICOLEUR"
CHEZ CANAC-MARQUIS

CIMENT A JOINTS
pour Gyproc 25 lbs. Le sac

ASPENITE \$3.95

3/8" - 4" X 8" V.G. Naturel. Imitation de plancher à l'épreuve de l'eau. Intérieur et extérieur. La feuille.

ARBORITE 1/16" 30" x 96" 7.95

36" x 96" 9.50

30" x 120" 11.95

MOULURE ALUMINIUM pour arborite 1/16". Fini or ou cuivre. Spécial. 20¢

Le pied linéaire

LOUIS CANAC-MARQUIS
LIMITÉE
25 Marie de l'Incarnation - 683-3627

Surveillez le jour CHOC

Syndicat de Québec